

Université de Montréal

C'est ma collection mais c'est bien plus que ça : analyse des processus de collecte et de l'évolution des images dans les collections de pornographie juvénile

par
Francis Fortin

École de criminologie
Faculté des Arts et Sciences

Thèse présentée à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de Ph.D.
en criminologie

Janvier 2014

© Francis Fortin, 2014

Résumé

Cette thèse de doctorat analyse les processus et les actions des consommateurs de pornographie juvénile. Nous soutenons que l'univers des collectionneurs de pornographie juvénile se distingue par trois particularités : la préférence sexuelle, l'offre pornographique dans un monde immatériel et la sociabilité virtuelle. Afin de mettre cette thèse à l'épreuve, nous avons eu accès aux disques durs de 40 personnes condamnées pour des infractions de pornographie juvénile. La méthode de l'analyse informatique judiciaire (*computer forensics*) utilisée dans ce contexte a permis de recréer les événements entourant la collection d'images par ces personnes. De plus, un échantillon des images possédées par ces individus a été catégorisé selon l'âge et les actes posés sur les images ($n = 61\,244$). En plus des nombreux points qu'il a en commun avec les collectionneurs d'objets populaires, les résultats montrent l'importance de la préférence sexuelle dans la perception et les stratégies du collectionneur, l'omniprésence des images de pornographie adulte dans les collections et la sociabilité virtuelle comme mesure d'efficacité dans la découverte des contenus. En outre, en créant quatre groupes différents en fonction de l'évolution de la gravité des images dans le temps, nous avons découvert que le groupe où il y a aggravation à la fois dans l'âge et dans la gravité des actes posés est le groupe le plus nombreux, avec 37,5 % des sujets. Les résultats de l'étude mettent également en évidence la pertinence de l'utilisation de l'informatique judiciaire dans les études en criminologie.

Mots clés : pornographie juvénile, collection, informatique judiciaire, aggravation

Abstract

This thesis analyzes the practices and actions of consumers of child pornography. We suggest that three aspects characterize the child pornography collector's world: sexual preference, the pornographic offering in an immaterial world and virtual sociability. To put this theory to the test, the hard drives of 40 persons convicted of child pornography offences were studied. Computer forensic techniques were used to recreate the events surrounding the collection of images by these persons. In addition, a sample of pictures owned by these individuals was categorized by age and by the actions portrayed in the images (n = 61244). Aside from sharing many common characteristics with popular items collectors, the results show the importance of sexual preference in the perception and strategies of the collector, the omnipresence of images of adult pornography in the collections and virtual sociability as a measure of efficiency in content discovery. Moreover, once four different groups were created based on the progression of the severity of images over time, it was observed that the group in which there was an exacerbation in both the age and the severity of the acts was the largest group: 37.5 % of all subjects. The results of this study suggest the relevance to use computer forensic in criminology studies.

Keywords : child pornography, collection, computer forensics, aggravation

Table des matières

INTRODUCTION	1
1. CADRE PSYCHOLOGIQUE ET SOCIOLOGIQUE DU COLLECTIONNEUR....	8
1.1 Définir la collection.....	11
1.2 Définir le collectionneur et comprendre ses motivations.....	16
1.2.1 L'argent.....	17
1.2.2 Compulsivité / obsession	18
1.2.3 Gérer les tensions et le sentiment de « boucler la boucle »	20
1.2.4 Esthétisme / hédonisme / plaisir.....	21
1.2.5 Vie sociale.....	22
1.3 Le parcours du collectionneur populaire en huit étapes	24
1.3.1 La formation d'un but : décider de commencer une collection	24
1.3.2 La recherche d'informations.....	25
1.3.3 La planification et la convoitise des objets.....	25
1.3.4 La chasse.....	26
1.3.5 L'acquisition	27
1.3.6 L'après-acquisition.....	27
1.3.7 La manipulation et documentation.....	28
1.3.8 La réévaluation.....	28
2. TROIS ÉLÉMENTS MODULANT LES ACTIVITÉS DE COLLECTION D'IMAGES DE PORNOGRAPHIE JUVÉNILE.....	30
2.1 La préférence sexuelle.....	31
2.1.1 Fondement et origine de la théorie des préférences sexuelles déviantes	32
2.1.2 Explication de la théorie des préférences sexuelles et étiologie.....	33
2.1.3 L'évolution ou la stabilité des préférences sexuelles déviantes.....	35
2.1.4 Les mesures des préférences sexuelles.....	38
2.1.5 Les préférences sexuelles des consommateurs de pornographie juvénile	43
2.1.6 Recension de la prévalence des intérêts sexuels des agresseurs sexuels d'enfants selon le sexe, l'âge et le niveau de violence : stabilité et aggravation.....	47
2.2 L'environnement virtuel et l'offre pornographique	51
2.2.1 L'offre et la consommation de pornographie adulte	51
2.2.2 La conséquence de l'immatériel	54
2.3 La sociabilité en ligne	55
2.3.1 L'entraide.....	56
2.3.2 L'hostilité.....	60
2.4 Problématique et objectifs de la thèse	61
3. MÉTHODOLOGIE	68
3.1 La criminalistique informatique.....	70
3.2 Vers un nouveau paradigme	72
3.3 Évaluation de la méthode d'analyse des disques durs comme sources de données.....	75
3.3.1 Avantages de la méthode	76
3.3.2 Inconvénients de la méthode	78
3.4 Échantillon	79
3.5 Procédure	82
3.5.1 Démarches préliminaires.....	82

3.5.2	Premier volet : importer les informations	82
3.5.3	Deuxième volet : échantillonnage permettant de suivre l'évolution de la collection dans le temps	90
3.5.4	La catégorisation des images.....	90
3.5.5	Comment mesurer la gravité des images.....	93
3.5.6	Analyse qualitative et approfondissement de cas types	94
4.	LE COLLECTIONNEUR : UN CHEMINEMENT	96
4.1	La formation d'un but et la collecte d'information.....	97
4.2	La planification, la chasse et l'acquisition	102
4.2.1	Profils des activités d'acquisition et de chasse au fil du temps.....	104
4.2.2	Les processus d'acquisition	107
4.3	Le contexte entourant l'acquisition.....	118
4.4	Interprétation des résultats et conclusion	124
5.	LA COLLECTION : ANALYSE DE LA COMPOSITION DES COLLECTIONS	128
5.1	Le contenu des images	129
5.2	Le classement.....	134
5.3	Interprétation des résultats et conclusion	139
6.	LE COLLECTIONNEUR ET SA COLLECTION : VARIATIONS ET	
	CHANGEMENTS DANS LES IMAGES DE LA COLLECTION	143
6.1	Analyse de courbes : variation de la collection dans le temps	145
6.2	Illustration des modèles d'aggravation : quatre cas types	147
6.2.1	L'aggravation totale (le modèle aggravant)	148
6.2.2	Moins jeunes, mais plus graves (le modèle de l'adolescent sexualisé)	151
6.2.3	Plus jeune et moins grave (le modèle boy-love)	154
6.2.4	Moins jeunes et moins graves (le modèle du repentant).....	157
6.3	Interprétation des résultats	159
6.4	Conclusion et avenues de recherche.....	162
	CONCLUSION	165
	BIBLIOGRAPHIE	178

Liste des tableaux

Tableau 1. Terminologie associée à la préférence sexuelle quant à l'âge.....	48
Tableau 2. Caractéristiques de l'échantillon	81
Tableau 3. Définition des dates associées aux fichiers	84
Tableau 4. Niveaux de l'échelle de gravité COPINE	94
Tableau 5. Pourcentage de contenu adulte dans les contenus analysés	99
Tableau 6. Pourcentage des images ajoutées à la collection selon le moment et l'heure pour chaque sujet identifiant	106
Tableau 7. Comparaison entre les possesseurs et les distributeurs en ce qui concerne le nombre d'images, leur nature, leur rareté et la présence de contenus particuliers	120
Tableau 8. Contenu de l'échantillon	129
Tableau 9. Synthèse des résultats: catégories d'images selon les sujets (n=40)	131
Tableau 10. Synthèse des autres contenus dans l'échantillon	134
Tableau 11. Catégories de collectionneurs selon le type de classement des contenus de pornographie juvénile	137
Tableau 12. Pentes de gravité selon les variables de gravité	146
Tableau 13. Synthèse des courbes de gravité	147

Liste des figures

Figure 1 : Niveau de la collection (Martin, 1999).....	13
Figure 2 : Stades opératoires selon Taylor et coll. (2001).....	63
Figure 3 : Synthèse explicative de la particularité de l'univers du collectionneur de pornographie juvénile.....	66
Figure 4 : Logiciel de criminalistique informatique Forensic Tool Kit (FTK).....	83
Figure 5 : Schématisation de la procédure	86
Figure 6 : Schématisation du processus de comparaison des signatures numériques avec les banques de données de signatures de pornographie juvénile.....	88
Figure 7 : RASH : aperçu du logiciel de classification	91
Figure 8 : Pourcentage des mois exclusifs (mois au cours desquels seulement des images de pornographie juvénile ont été téléchargées)	100
Figure 9 : Simulation de deux exemples de répertoires : stable et actif.....	136
Figure 10 : Cas type no 1 - COPINE augmente et l'âge diminue (sujet no 74).....	149
Figure 11 : Cas type no 2 - COPINE augmente et l'âge augmente (sujet no 102)	152
Figure 12 : Cas type no 3 - COPINE diminue et l'âge diminue (sujet no 67)	155
Figure 13 : Cas type no 4 - COPINE diminue et l'âge augmente (sujet no 81).....	158

À Cath, Béa et Pierrot.

Remerciements

Je prends quelques lignes pour remercier et féliciter ceux qui sont encore dans ma vie après ces deux dernières années. Pour plusieurs d'entre vous, j'ai dû vous « parler » par courriel au lieu de vous serrer la main ou d'aller prendre une bière avec vous. Excusez...

Merci à toi Catherine, ma douce moitié et la femme de ma vie. Comme disait mon homonyme Cabrel : je t'aimais, je t'aime et je t'aimerai... Merci à Béatrice et à Pierre-Olivier qui ont remarqué, sans trop comprendre, que leur père était toujours « pahti twavailler ». Merci à ma famille, je vous en serai éternellement reconnaissant.

Merci Benoit. Je n'ai toujours pas trouvé de façon de pouvoir repayer la dette que j'ai envers toi. J'ai rarement vu autant de gentillesse et de générosité au sein d'une même personne. Si le destin veut que nous travaillions ensemble encore à explorer les bas-fonds du cyberspace, je vais considérer que la vie me fait un cadeau.

Merci à Jean-Pierre pour ces nombreux conseils méthodologiques et de recherche. Il y aurait eu d'autres conseils éthyliques si j'avais pu trouver du temps pour aller à « tes » 5 à 7! On va se reprendre. Merci aussi à Carlo d'avoir mis au défi mes idées dans le cours de projet de thèse. Merci à Jean Proulx pour nos discussions sur la préférence sexuelle et son soutien.

Sans la Sûreté du Québec, ce projet n'aurait pas été possible. Je remercie l'organisation de m'avoir offert une chance unique de m'insérer dans ces lieux peu fréquentés du cyberspace. Je ne peux que faire l'éloge de votre ouverture à faire avancer la recherche. Ce projet pourra, souhaitons-le, être un exemple de collaboration constructive. À cet égard, merci à Catherine Beaudry et Éric Chartrand pour leur soutien. Merci à Jocelyn. Je me souviendrai toujours de nos discussions : « tu prends les hashes, tu les compares avec ton autre base, t'enlèves les doublons... ». Je peux comprendre que les observateurs extérieurs nous trouvent bizarres. Je t'aime mon chum.

Toujours à la SQ, merci à Frederick pour ton support. Tu mets la barre haute pour une nouvelle génération de gestionnaires policiers. Tu as été un facilitateur hors pair et je te dis : « Bwo! ». Merci à la (ta?) grande famille de la « cyber » : Stéphane, Sébastien et les autres

cyber pour leur aide. Merci à Carl au renseignement et à Sarah pour nos discussions endiablées et son aide inestimable.

Des remerciements vont aussi à mes « buddies » de l'université : Marie, Anne-Marie, Jonathan et Nicholas. Vous allez faire de bons chercheurs, reste à savoir ce que vous allez trouver.

Un merci va aussi à tous les collègues du ECE au CRTC, ma nouvelle famille, pour leur patience avec moi quand j'avais le cerveau plus lent que d'habitude après une fin de semaine de rédaction. Lynne, ta compréhension et ton support ont compté pour beaucoup dans le succès de cette aventure. Merci à Runa pour tes conseils de dernières minutes.

Merci à Antoine et à la compagnie Blue Bear qui m'a permis d'utiliser le logiciel Lace ainsi que son serveur.

Finalement, merci aussi à Benoit R. qui m'a pondu un logiciel en un après-midi. Une capture d'écran dans ma thèse va immortaliser ton œuvre. Ce que tu as fait en peu de temps m'a fait gagner tellement de temps! Je te dois encore un diner pour ça...

INTRODUCTION

Internet favorise-t-il la consommation de pornographie juvénile? Cette question, à laquelle les médias répondent presque invariablement par l'affirmative, nécessite certainement qu'on y apporte des nuances, mais surtout des explications sur les mécanismes qui entrent en jeu quand un individu utilise Internet pour se procurer du matériel pédopornographique. Ce qu'on a pu observer au cours des dernières années est qu'Internet a entraîné une plus grande disponibilité des contenus. L'échange de la pédopornographie ne date pas d'hier. Cette problématique criminelle a néanmoins connu un premier essor dans les années 1960, avec la disponibilité grandissante des appareils photographiques, qui s'est accompagnée de la libéralisation des sociétés. Le relâchement de la censure durant cette décennie, notamment au Danemark où on en produisait beaucoup (Roy, 2004), a favorisé une plus grande circulation de la pornographie juvénile (Wortley et Smallbone, 2006). C'est toutefois au cours des années 1980 que la production de matériel pornographique juvénile cesse d'être tolérée, alors qu'on remarque un resserrement des lois visant ces comportements désormais jugés problématiques (Taylor et Quayle, 2003). Indépendamment des préoccupations sur l'étendue du phénomène de la pornographie juvénile, on réussissait assez bien à contrôler le trafic des contenus sous forme matérielle (Wortley et Smallbone, 2006). Si le consommateur n'envisageait pas le recours à l'abonnement outre-mer, s'adresser à quelqu'un qui soit « branché » sur le contenu restait probablement sa seule option. On peut imaginer la difficulté de trouver une personne ayant accès à du matériel de ce type. La recherche de ce genre de relations devait se faire en personne : des visites dans des boutiques érotiques (*sex shops*) clandestines, des rencontres pour faire des échanges, etc. (Sellier, 2003).

Avec l'éclosion des nouvelles technologies de l'information au milieu des années 1990, on assiste à une transformation importante dans la nature des échanges de pornographie juvénile entre les consommateurs de ce type de matériel. Accessibles, décentralisées et abordables, les technologies de l'information et de la communication ont permis la distribution et la production de pédopornographie à plus grande échelle. Ces transformations sont des caractéristiques de la nouvelle économie de l'information réseautique (Benkler, 2006). Tout en réduisant considérablement les coûts de transaction liés à la production et à la diffusion de contenus numériques, cette économie puise sa force dans les réseaux décentralisés et n'est pas

soumise aux marchés au sens traditionnel du terme. Les milieux clandestins en ligne, comme le milieu de la pornographie juvénile, ont sans doute profité de ce système.

Plusieurs auteurs ont souligné que l'apparition d'Internet a fait augmenter la disponibilité des contenus, mais a aussi amélioré la rapidité du cycle allant de la production à la distribution (Taylor, 2001; Wortley et Smallbone, 2006). Dans la pornographie juvénile et dans le crime en général, la question de l'indépendance du cybercrime et du monde réel est considérée comme pittoresque et idéaliste : ces deux mondes ne sont pas en opposition. Au contraire, le virtuel complexifie le physique et vice versa (Slane, 2007).

L'avènement d'Internet amenant une augmentation de la disponibilité des contenus pédopographiques, les législateurs n'ont eu d'autre choix que de se pencher sur la définition de la pornographie juvénile. On observe une pluralité de définitions légales visant à établir ce qui constitue ou non de la pornographie juvénile. À cet égard, il n'existe pas de définition unique à l'échelle internationale. Par exemple, même si le Canada et 22 autres pays ont signé une convention internationale sur la cybercriminalité pour combattre l'exploitation des enfants, comme la pornographie juvénile, la prostitution, le trafic d'enfants et le tourisme sexuel, des disparités entre les lois nationales subsistent. En effet, les moyens à déployer pour protéger les enfants, l'âge du consentement sexuel, mais aussi l'âge de la majorité varient d'un pays à l'autre (Carr, 2001).

Dans le cadre de la présente étude, ce sont les balises du Code criminel canadien qui serviront de lignes directrices. En effet, d'après l'article 163.1 du Code criminel canadien, la « pornographie juvénile » s'entend, selon le cas :

(a) de toute représentation photographique, filmée, vidéo ou autre, réalisée ou non par des moyens mécaniques ou électroniques :

(i) soit où figure une personne âgée de moins de dix-huit ans ou présentée comme telle et se livrant ou présentée comme se livrant à une activité sexuelle explicite;

(ii) soit dont la caractéristique dominante est la représentation, dans un but sexuel, d'organes sexuels ou de la région anale d'une personne âgée de moins de dix-huit ans; [...] (Code criminel, 1985, s163.1)

Hormis les problèmes entourant l'adoption d'une définition « universelle » de ce qu'est la pornographie juvénile, soulignons qu'au Canada les images de synthèse (des images « créées » à l'aide de logiciels d'édition) (Skoog et Murray, 1998) sont illégales (voir Taylor et Quayle, 2003 pour une discussion sur les images de synthèse). En effet, les lois en vigueur interdisent les pseudo-images, ce qui enlève aux enquêteurs le fardeau d'avoir à déterminer si les images interceptées constituent des images réelles d'abus ou des images de synthèse. La définition canadienne de la pornographie juvénile est très large et comprend donc les images de synthèse, mais aussi les animations japonaises où sont représentés des sujets de moins de 18 ans dans un contexte sexuel (Corriveau et Fortin, 2011). Ce sont ces définitions que nous utiliserons dans la présente thèse.

Cette thèse s'intéresse donc à la nouvelle réalité de la pornographie juvénile. L'échange de ce type de contenus constitue sans doute un exemple probant d'un crime ayant été transformé par l'informatisation de la société et l'utilisation d'Internet (Lapointe, 1999). Tous les internautes ne s'intéressent pas à ce type de contenus parce qu'il est maintenant plus accessible. L'intérêt sexuel est donc au cœur de la particularité des collectionneurs de pornographie juvénile. Les études sur la préférence sexuelle ont, au cours des dernières décennies, apporté un éclairage utile à cette question (voir Freund et Blanchard, 1989). De plus, l'individu qui recherche ce type de matériel exerce maintenant ses activités dans un environnement virtuel qui a plusieurs particularités influençant grandement ses activités de collection. Cet environnement virtuel comporte aussi une dimension sociale dans la mesure où l'échange de matériel se fait souvent par l'intermédiaire des pairs. Ces derniers constituent des

acteurs importants dans l'acquisition de contenus, mais aussi des connaissances nécessaires pour se débrouiller dans cet environnement. À cet égard, notre approche se distingue des études mettant l'accent sur les facteurs de risque, ou encore sur la relation possible entre la collection des images de pornographie juvénile et la commission de crimes à caractère sexuel sur des enfants (Taylor et Quayle, 2003). L'objectif général de la présente thèse est de mieux comprendre le cheminement du collectionneur de pornographie juvénile.

La nature des données et les méthodes pour les analyser constituent aussi un caractère distinctif de la présente étude. Les données issues des disques durs des personnes condamnées pour pornographie juvénile constituent une source unique de données afin de reconstruire les activités de collection des sujets à l'étude. L'utilisation des principes de l'« intelligence forensic » (Ribaux et coll., 2003) ainsi que des techniques de l'informatique judiciaire constitue aussi une approche différente et novatrice afin de mieux comprendre l'univers des collectionneurs de contenus pédopornographiques.

La présente thèse se divise en six chapitres. Le premier chapitre est consacré à la recension des recherches sur le collectionneur d'objets de tout type dans une perspective psychologique et sociologique. Après avoir défini la collection et le collectionneur, nous décrivons les différentes étapes qui caractérisent le processus de collection (McIntosh et Schmeichel, 2004) avec une approche séquentielle.

Puis, dans le deuxième chapitre, nous mettrons l'accent sur les différences entre les collectionneurs de pornographie juvénile et ceux qui collectionnent des objets. Nous ferons ressortir trois éléments qui distinguent l'expérience vécue par les collectionneurs d'images illégales : la préférence sexuelle, l'environnement virtuel ainsi que la sociabilité sur Internet.

Dans le troisième chapitre, nous présenterons la méthodologie employée pour la collecte et l'analyse des données. Nous décrivons l'échantillon des sujets de l'étude et le

contexte de collecte de données. De plus, il nous a semblé intéressant d'exposer les différentes méthodes employées, notamment les techniques associées aux analyses d'informatique judiciaire, puisque ces techniques sont encore trop peu connues en criminologie. Nous décrirons aussi nos techniques d'échantillonnage d'images, de classification d'images et d'analyse quantitative et qualitative.

Le quatrième chapitre reprendra la séquence des événements observés chez les collectionneurs d'objets afin de l'appliquer aux sujets de notre étude en mettant l'accent sur les particularités de l'environnement dans lequel les collectionneurs de pornographie juvénile exercent leurs activités. Nous nous pencherons sur la personne qui s'investit dans les activités de collection. Nous étudierons donc les étapes préliminaires, les étapes d'acquisition et les actions qui succèdent à l'acquisition des images.

Le cinquième chapitre examinera le résultat des actions posées par le collectionneur. En effet, les objets de la collection seront décrits et analysés. La synthèse des images en fonction notamment du sexe, de l'âge et de la gravité des gestes sera présentée.

Alors que le troisième chapitre aura décrit les processus et les actions observés dans un contexte de collection d'images et que nous aurons décrit la nature des images amassées dans le quatrième chapitre, nous rendrons compte de l'interaction entre le collectionneur et sa collection au fil du temps au cinquième chapitre. Ainsi, nous examinerons en détail l'âge des sujets et la gravité des scènes représentées sur les images pour l'ensemble de notre échantillon. Nous tenterons ensuite de décrire la façon dont les contenus ont évolué dans le temps selon ces paramètres.

En conclusion, nous ferons une synthèse des éléments abordés dans les chapitres d'analyse. Nous y remettrons en contexte l'implication des résultats obtenus. Plus précisément

nous tenterons de voir l'impact de nos résultats sur l'intervention dans les milieux thérapeutiques et policiers.

1. CADRE PSYCHOLOGIQUE ET SOCIOLOGIQUE DU COLLECTIONNEUR

Dans ce chapitre, il sera question des collectionneurs d'objets traditionnels. Nous ferons une recension des connaissances sur les collections et les collectionneurs. L'étude des collections populaires est associée à une longue histoire de recherche. Ainsi, des chercheurs se sont intéressés depuis longtemps aux paramètres entourant le phénomène d'individus ayant fait le choix de passer une partie plus ou moins longue de leur temps à accumuler des objets. Ainsi, il semblait pertinent d'en apprendre davantage sur ce qui a déjà été découvert chez les collectionneurs d'objets et d'en faire une synthèse afin d'apporter un éclairage pertinent sur le thème des collectionneurs de pornographie juvénile. Ce choix théorique nous apparaissait fertile et judicieux dans la mesure où les chercheurs ont déjà établi qu'un tronc commun d'éléments décrivant et expliquant le phénomène est apparent.

L'accumulation d'objets sans utilité apparente est une activité commune. Aux États-Unis, on estimait que 42,9 millions de ménages étaient impliqués dans des activités de collection populaire (Prior, 2002). Or, l'étude des collections et des collectionneurs ne date pas d'hier. James (1918) affirmait au début du XX^e siècle que le désir d'acquérir des objets était l'un des instincts les plus élémentaires. Il a observé que la plupart des jeunes garçons avaient une forme de collection. Dès le début de ce siècle, les études sur les collections ont mis l'accent, entre autres, sur la collection d'autographes (Joline, 1902), les livres (Currie, 1931) ou les pièces de monnaie et les timbres (Christ, 1965). Comme le souligne Martin (1999), on observe cependant une abondance d'écrits qui s'intéressent à la collection d'œuvres d'art, ce milieu étant considéré comme appartenant à la « grande culture » des sociétés. Plus récemment, un vaste éventail d'objets ont intéressé les chercheurs, que ce soit l'intérêt d'entrer dans l'univers de collectionneurs d'armes à feu (Olmsted, 1991), de modèles réduits d'avions (Butsch, 1984) ou encore celui des voitures anciennes et d'autres objets hétéroclites (Belk, Wallendorf, Sherry, et Holbrook, 1991b). Ces études avaient la particularité tacite ou implicite d'établir les comportements et les cognitions des personnes ainsi que les éléments distinctifs particuliers des collectionneurs en fonction de l'objet d'intérêt.

Toutefois, les chercheurs ont aussi tenté d'en faire une analyse globale afin d'inclure tous les collectionneurs, indépendamment du type de collection. L'idée était d'établir des généralités applicables à toutes les catégories de collectionneurs et ainsi de mieux les décrire et les comprendre. Puisant principalement ses racines dans la psychologie, les études générales sur la collection intègrent les facteurs culturels, sociaux et économiques et les autres facteurs circonstanciels (Martin, 1999).

La présente recension puise ses sources à la croisée des chemins entre l'analyse des comportements de consommation, de l'histoire de l'art et de sa conservation, mais aussi de la psychologie sociale. Mentionnons aussi l'importance de la perspective économique qui soutient que le collectionneur constitue un consommateur qu'il faut mieux étudier pour comprendre la notion de consommation au sens large (Belk, 1994). Dans cette étude, nous allons nous concentrer sur ce qu'il est convenu d'appeler la collection populaire (*popular collecting*) par opposition au concept de collection tel qu'il est perçu dans le domaine de la muséologie. Plusieurs leçons peuvent être tirées de l'ensemble des travaux effectués depuis le début du XX^e siècle sur les concepts de la collection, mais aussi sur les personnes s'adonnant à ces activités. La quête du dernier siècle dans ce champ d'études fut sans doute de comprendre le lien que les personnes entretiennent avec les objets. La question de recherche se veut plus globale comme d'autres auteurs l'ont observé : il est important de comprendre quels sont les objets prisés et pourquoi ils le sont puisque cette compréhension nous en apprendra beaucoup sur la nature humaine (Csikszentmihalyi et Rochberg-Halton, 1981).

La suite de ce chapitre sera consacrée au cadre psychologique et sociologique des collectionneurs. En d'autres termes, il sera question de la collection et de ceux qui l'entretiennent et y contribuent à cause d'une variété de motivations. Ce sont ces deux pôles qui seront abordés succinctement, soit la collection (l'objet) et le collectionneur (le sujet). Nous présenterons ensuite l'interaction entre ces deux éléments dans une perspective séquentielle, soit en abordant l'apparition des premiers objets de la collection jusqu'à leur gestion et leur classement.

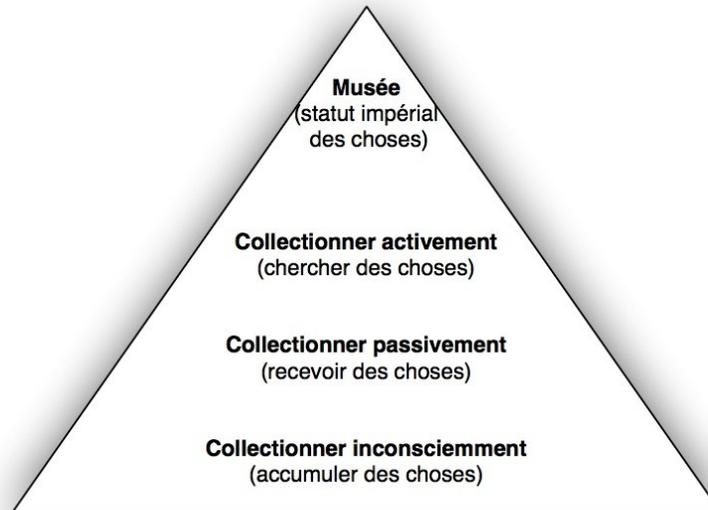
1.1 Définir la collection

Puisque la création d'une collection englobe davantage que l'idée d'amasser des objets, il faut distinguer la différence entre « collectionner » et « posséder ». Ainsi, plusieurs distinctions peuvent être mentionnées en comparant l'accumulateur et le collectionneur (Baekeland, 1994). Alors que l'accumulateur amasse passivement et aveuglément un assortiment hétérogène de choses qui passent sur son chemin, le collectionneur, quant à lui, cherche activement et précisément un type d'objets qu'il apprécie. L'accumulateur soutient que les objets qu'il accumule peuvent un jour être utiles. Les justifications du collectionneur sont plus ambiguës. Il prétend se les procurer parce que cela lui donne du plaisir, ou bien rationalise son accumulation comme une forme d'investissement. Également, Belk (1995) soutient qu'il faut distinguer deux types de non-collectionneurs entretenant un rapport avec des objets. D'une part, l'accumulateur agit par motivation acquisitive, mais il manque de sélectivité. D'autre part, l'amasseur (*hoarder*) est possessif, mais considère que les articles qu'il possède sont des produits utilitaires plutôt que des objets « sacrés » dépourvus d'utilité réelle (par exemple, nourriture, papier hygiénique, etc.) (McKinnon, Smith, et Hunt, 1985). Les activités de ces deux groupes peuvent devenir obsessionnelles et compulsives (Jensen, 1963). En effet, l'accumulateur extrême a fait l'objet de beaucoup de recherches. On le désigne comme atteint du syndrome de Diogène, alors que les anglophones le nomment le « *hoarder* ». Ce syndrome impliquerait habituellement au moins quatre signes : la personne ne demande rien alors qu'elle aurait besoin de tout; elle a une relation inhabituelle avec les objets; sa relation aux autres est de type misanthropique et, enfin, elle présente une négligence corporelle (Monfort, Hugonot-Diener, Devouche, Wong, et Péan, 2010). Bien qu'on parle bien de relation avec les objets, on ne peut les comparer avec les collectionneurs puisque, essentiellement, les personnes aux prises avec ce syndrome sont incapables de se départir d'objets. Ce problème est d'ailleurs vu comme fortement relié à la psychiatrie (Grisham et Barlow, 2005), ce qui dépasse le cadre de la présente thèse. Nous retenons toutefois que ce n'est pas la quantité qui importe pour le collectionneur, mais bien la qualité. Kron (1983) suggère que les collectionneurs sont plus sélectifs (et portés à classifier) que les accumulateurs aveugles. En résumé, on observe des objets qui sont entassés et accumulés et qui sont

généralement considérés par l'individu comme utilitaires. Ceux-ci ne deviennent pas sacrés ou magiques, comme le font les objets placés dans une collection (Belk, 1988).

Une autre façon de concevoir la collection est de scinder ses activités en niveaux. Ainsi, la pyramide, où le plus grand nombre se trouve à la base, verra le nombre de personnes diminuer au fur et à mesure qu'on s'élève vers son sommet (Martin, 1999). Ainsi, un plus grand nombre de personnes seraient à l'étape de simplement accumuler des choses, pour ensuite conserver ces objets sans nécessairement les rechercher. Puis, l'idée de recherche des objets apparaît éventuellement. À la figure 1, on voit que la cime de la pyramide constitue la consécration où « est atteint un statut de permanence au-delà de la valeur fonctionnelle » (Martin, 1999).

Figure 1 : Niveau de la collection (Martin, 1999)



Maintenant que nous avons vu que la collection est plus qu'une accumulation d'objets, précisons les éléments nécessaires pour la constituer. Premièrement, l'objet récemment acquis obtient pour son acquéreur un statut plus élevé qu'un objet ordinaire, ou un objet d'utilisation courante dans la vie du collectionneur (Belk, Wallendorf, Sherry, et Holbrook, 1991a). À ce titre, ce dernier auteur précise que les objets formant une collection doivent être évalués au-delà de leur valeur utilitaire ou même de leurs qualités esthétiques. Ils doivent avoir une signification supplémentaire pour son propriétaire en raison de leur importance dans la contribution à l'ensemble des éléments qui composent la collection. Une collection est essentiellement déterminée par la nature de la valeur attribuée aux objets ou des idées possédées. Ainsi, ce qui est commun à toutes les motivations à collectionner est la passion pour les choses recueillies (Formanek, 1991). Les objets, en entrant dans la collection, passent donc du statut profane (banal ou ordinaire) et utilitaire à un statut sacré (extraordinaire) (Belk, et coll., 1991a). Puisqu'ils impliquent irrémédiablement un intérêt marqué pour le collectionneur, ils traduisent indéniablement le jugement et les préférences du collectionneur (Stewart, 1984) et représentent une extension du soi pour les tenants de l'approche psychodynamique (Belk, 1988).

Deuxièmement, l'objet doit faire partie d'une série ou d'une catégorie d'objets pour prendre son sens. Pour être considérés comme les éléments d'une collection, les objets recueillis doivent avoir des similitudes et une interdépendance (Kron, 1983). En intégrant une nouvelle pièce dans une collection, celle-ci est transformée, passant de sa fonction originelle à celle d'un objet ayant un nouveau sens. Chaque partie de l'assemblage devient supérieure à la somme de ses parties (Kron, 1983). Ainsi, pour Alsop (1982), collectionner est l'acte d'amasser des objets qui appartiennent à une catégorie particulière et que le collectionneur considère comme attrayants. Si l'objet ou un concept est valorisé principalement en raison de sa relation avec un autre objet ou concept, il y a alors l'objet d'une collection (Durost, 1932). Plusieurs auteurs ont précisé que toute collection nécessite l'acquisition d'un ensemble interdépendant de biens (Belk, 1988; Danet et Katriel, 1994; Kron, 1983).

Troisièmement, il doit y avoir une organisation, un classement. La collection serait une obsession organisée, car elle implique un ordre, un système et éventuellement l'achèvement de la collection en question (Aristides, 1988). La fonction n'est pas de restaurer le contexte d'origine d'où émane la collection, mais plutôt d'en créer un tout nouveau (Stewart, 1994). La collection est une forme d'art comme un jeu, une forme impliquant le recadrage d'objets au sein d'un nouvel univers où le collectionneur accorde de l'attention à ce nouveau contexte et le manipule (Danet et Katriel, 1994). Par l'acquisition, les objets sont naturalisés dans le paysage de la collection elle-même. Cette impulsion pour supprimer les objets de leur contexte d'origine et de production et de les replacer dans un nouveau apparaît clairement dans l'exemple évoqué par Stewart (1994). Plutôt que d'exposer ses nombreux éléments recueillis selon le type, l'un des sujets de l'étude regroupait les objets entre eux afin qu'ils racontent une [nouvelle] histoire. Deux mouvements se succèdent dans l'intégration des objets dans leur nouveau contexte : d'abord, le déplacement de l'élément de son contexte et, deuxièmement, l'invention d'un système de classification qui va définir l'espace et le temps. C'est ce qu'on observe dans la logique derrière la décontextualisation des acquisitions du musée, un geste qui se traduit dans les trésors d'une culture entreposée et exposée dans les musées. (Stewart,

1994). L'organisation se caractérise aussi par une définition de l'espace public et privé (Stewart, 1994).

Les critères recensés plus haut sont aussi repris dans une formalisation des règles nécessaires à l'attribution du vocable de « collection » (Danet et Katriel, 1994). D'abord, la *règle du recadrage*. Pour qu'un objet puisse être intégré dans une collection, il doit être recadré dans la collection en étant esthétiquement et culturellement vu comme pouvant faire partie d'une collection. La *règle de la classification*, quant à elle, stipule que l'objet doit appartenir à une catégorie. La *règle de la procédure* stipule que certaines opérations doivent être effectuées pour préserver les objets et en « prendre soin ». Finalement, il y a la *règle de la discrimination*; pour qu'un groupe d'éléments puisse être considéré comme un ensemble, chaque partie doit être différente de toutes les autres, aux yeux du collectionneur.

En bref, les éléments présentés nous amènent à nous rallier à une définition utilitariste et qui se caractérise par une forme de comportement spécialisé de consommateur. Dans sa forme contemporaine, les objets sont acquis sur le marché, ils sont utilisés en prenant soin de leur conservation et du maintien de leur condition, ils sont présentés avec toutes les activités que cela suppose et disposées à cette fin (Belk et coll., 1991a). Ainsi, nous convenons à l'instar de Belk et coll. (1991a) que :

« la collection est définie par l'acquisition, la possession et la disposition, effectuées sélectivement, activement et longitudinalement, d'un ensemble d'objets différents duquel est dérivé un sens hors de l'ordinaire sous forme d'entité et qui est perçu comme un tout unique ».

Cette définition englobe à la fois les propriétés et les particularités des objets formant la collection, mais aussi les activités nécessaires à sa réalisation.

1.2 Définir le collectionneur et comprendre ses motivations

Comment expliquer que des individus en viennent à trouver intéressant de collectionner des objets? Plusieurs explications générales, principalement d'orientation psychologique, ont été proposées. D'abord, pour certains, les collectionneurs rechercheraient la sécurité psychologique en raison de profonds sentiments d'insécurité de l'enfance dans la collecte et la conservation d'objets (Muensterberger, 1994). Pour d'autres, il s'agirait d'un amalgame de motivation comme le besoin d'expression, la sociabilité et la recherche de sens personnel (Formanek, 1991). Le désir de combattre l'ennui (Jullian, 1966) et le besoin de sublimer l'amour manquant par des objets (Wolf, 1980) font aussi partie des raisons suggérées par les chercheurs. Les études recensées dans la section suivante démontrent que de nombreuses raisons peuvent expliquer qu'un individu commence une collection.

Peu importe la collection, on peut observer des motivations récurrentes parmi les collectionneurs unis par une même passion, mais aussi en comparant les collectionneurs d'objets différents. Dans la prochaine section, nous proposons de faire la recension des principales motivations recensées dans les études.

Avant de présenter les motivations, soulignons un dilemme intéressant dans l'expérience du collectionneur. Ce dernier est dans une position où la rationalité et la passion se côtoient et peuvent être permutées. Par exemple, Dannefer (1980) a montré que les deux pouvaient exister côte à côte pour les collectionneurs de voitures anciennes. L'auteur suggère que cette dualité se retrouve chez tous les collectionneurs. D'un côté, la rationalité est omniprésente quand il est question d'évaluation, d'analyse d'authenticité, d'appréciation de la rareté et surtout du budget prévu pour se procurer l'objet. En même temps, il y a beaucoup de passion dans les activités et dans l'appréciation des objets eux-mêmes, les collectionneurs affirmant qu'ils ont de la difficulté « à résister », qu'ils doivent « chasser cette idée [d'acheter compulsivement] » et qu'ils éprouvent une extase à discuter du sujet (Dannefer, 1980). Les collectionneurs se rejoignent remarquablement quand ils décrivent la façon dont ils se sentent au moment de choisir un objet d'art. Dans l'étude de Baekeland (1994) par exemple, un

homme affirmait savoir instinctivement si oui ou non un morceau faisait vraiment « appel à eux » et s'il voulait se le procurer. Ainsi, l'auteur, en utilisant les principes de la psychanalyse, propose d'appliquer l'analogie sexuelle aux activités de collection : la préparation, l'observation des objets comme des préliminaires et l'objet comme source de désir. Dès que le collectionneur sait qu'il veut un objet, la décision de l'acquérir est déterminée par des considérations banales telles que le prix, la valeur, les fonds disponibles et l'opinion des autres, mais cette envie reste présente.

1.2.1 L'argent

L'argent constitue une motivation importante pour une catégorie de collectionneurs. Ceux-ci collectionnent uniquement en vue d'un profit en achetant par exemple des tableaux en lots simplement pour les conserver le temps qu'ils prennent de la valeur. Ainsi, bien que ces individus constituent un groupe en plein essor, notre étude ne se concentrera que sur les collectionneurs dont les motifs sont essentiellement non pécuniaires, et ce, à l'instar des travaux de Baekeland (1994). Ce dernier suggère même que celui ayant des intentions lucratives mettrait principalement de l'avant son côté rationnel. Le collectionneur, quant à lui, serait prêt à se sacrifier pour répondre à son désir d'élargir et d'améliorer sa collection, qui prend souvent de grandes proportions (Baekeland, 1994).

Il va sans dire qu'on ne saurait minimiser l'importance de l'argent sur le marché des collections, quel qu'il soit. De plus, le fait de fonctionner dans une économie de marché peut aussi vouloir dire que les biens sont échangeables contre d'autres en fonction de leur valeur marchande ou sentimentale.

Pour les collectionneurs de pornographie juvénile, l'idée de faire de l'argent n'est pas au cœur des préoccupations. Bien que certaines typologies non basées sur des données empiriques évoquent l'aspect lucratif comme motivation (Klain, Davies, et Hicks, 2001; Krone, 2004; McLaughlin, 2000), les études empiriques rapportent seulement un petit nombre d'individus ayant eu comme motivation principale d'en faire une activité lucrative (Fortin et

Roy, 2006). Nous y reviendrons dans le présent chapitre à la section traitant de l'omniprésence de l'offre pornographique et l'environnement virtuel.

1.2.2 *Compulsivité / obsession*

Nous avons mentionné précédemment l'importance de la passion du collectionneur, mais aussi la nécessité de créer un ordre dans cet amoncèlement d'objets. Selon plusieurs auteurs, les collectionneurs se distingueraient par des traits obsessionnels. On les qualifie même de « consommateurs obsédés » puisqu'on observe communément que leurs comportements ressemblent étroitement à des comportements compulsifs (Sherrel, Burns, et Philips, 1991). Toutefois, même s'ils sont souvent qualifiés de pathologiques, ils n'entraînent pas de conséquences négatives comme des sanctions sociales, car la collecte est considérée par la société comme un comportement de consommation normal (Sherrel et coll., 1991). Parmi ces collectionneurs, ces activités varient en fonction de l'importance des traits compulsifs dans leur personnalité, du temps dont ils disposent et de leur expérience sur le marché (Baekeland, 1994). Nous distinguerons deux types d'obsession : l'obsession par rapport aux objets et à la collection elle-même, et celle de compléter la série.

La collecte est souvent assimilée par le collecteur, et peut-être plus souvent par sa famille et ses amis, à une dépendance, tandis que le comportement de recherche est souvent décrit comme étant à la fois une obsession et une compulsion. Les entrevues et les examens des autres types de collectionneurs recensés (Belk, 1994) suggèrent qu'elle provoque une accoutumance (Danet et Katriel, 1994; Johnston et Bedlow, 1986; Kron, 1983; Meyer, 1973; Olmsted, 1991; Rigby et Rigby, 1944). Natarajan et Goff (1992) ont observé des comportements compulsifs chez les collectionneurs. Certains collectionneurs plus acharnés n'arriveraient ni à expliquer ni à comprendre la pulsion irrépressible, affirmant même être incapables de renoncer à leur manie (Muensterberger, 1994). Bien que certains qualifient ces comportements d'anormaux (Natarajan et Goff, 1992), les collectionneurs tombant amoureux des objets de leur collection ne peuvent pas résister à la tentation de se les procurer quand ils

les voient. Ou encore, ils affirment rester dans un état de chasse pour les acquérir (Danet et Katriel, 1994). Il est alors aisé de comprendre que, pour le collectionneur « pur », l'intérêt n'est pas lié à la valeur intrinsèque de l'objet provoquant l'intensité de son désir; peu importe ce qu'il en coûte, ils doivent l'obtenir (Aristides, 1988).

On observe toutefois des divergences quant à savoir si les collectionneurs expérimentent une forme de dépendance comparable à celle que provoque la drogue ou l'alcool. D'une part, on allègue que les collectionneurs se décrivent volontiers comme des personnes « accros », sans être l'objet des connotations sociales négatives généralement associées aux dépendances à la drogue ou à l'alcool, mais il n'est pas évident de conclure si ces collectionneurs sont vraiment des cas cliniques (Belk, Wallendorf, Sherry, et Holbrook, 1991b). Malgré leur démarrage accidentel, de nombreuses collections deviendraient une activité relevant de la dépendance pour laquelle l'ajout d'éléments à la collection constituerait une « solution ». Comme avec d'autres types de consommation problématique, l'objet de la dépendance est relativement peu important; il pourrait être n'importe quoi et agirait seulement comme le foyer de la libération d'autres peurs ou de sentiments d'insuffisance (Delattre, 1986). C'est l'insécurité qui invite l'individu dépendant à se rassurer à travers une activité répétée ritualisée. À ce titre, la dépendance n'est en aucun cas une condition positive (Peele, 1985).

Les recherches sur les collectionneurs de pornographie juvénile ont aussi rappelé l'idée de l'obsession en évoquant par exemple les énergies et le temps investis dans la collection (Taylor et Quayle, 2003). Bien que la littérature se soit principalement intéressée à l'obsession entourant la consommation de pornographie adulte, il n'en demeure pas moins que des études suggèrent que pour bon nombre de collectionneurs de pornographie juvénile, le temps consacré à la recherche de contenu et à discuter en ligne pour en obtenir est très important (Taylor et Quayle, 2003).

1.2.3 Gérer les tensions et le sentiment de « boucler la boucle »

Par ailleurs, le désir de compléter une collection a également été considéré comme une preuve de compulsion parmi les collectionneurs (Wiseman, 1974). À l'origine de ce désir d'en arriver au point ultime de la collection, Belk (1988) et Danet et Katriel (1989) affirment qu'il y a une volonté de se diriger vers le sentiment de boucler la boucle (*closure*). Ce sentiment se définit comme étant la nécessité de terminer un travail cognitif suscité dans l'ambiguïté et l'incertitude (Kruglanski, 1990). Dans un même ordre d'idées, Kreitler et Kreitler (1972) ont souligné le rôle de la tension et du relâchement de la tension dans l'expérience de l'art. La tension et son relâchement sont importants dans la collection. Grâce à cet effort, les collectionneurs planifient intentionnellement les actions afin de produire et de réduire la tension (Danet et Katriel, 1994). La réduction de la tension peut être réalisée en complétant un jeu ou une série, ou en trouvant les pièces manquantes dans une collection. Bien que l'univers de tous les objets de la collection puisse être infini ou inconnu, les collectionneurs peuvent se concentrer sur des sous-ensembles afin de ramener la tension à un niveau raisonnable.

De plus, la tension pourrait avoir pour origine un autre sentiment, ressenti ponctuellement. Ainsi, des objets peuvent être acquis dans un moment de frustration ou de dépression. C'est ce que suggèrent des personnes interrogées par Baekeland (1994), qui ont affirmé que l'expérience d'une déception pouvait les faire succomber à un achat impulsif. Pour Jullian (1966), la nécessité de lutter contre l'ennui est un motif majeur pour assembler une collection, particulièrement lorsque la vie des personnes intéressées manque de défis (Csikszentmihalyi, 1975).

Les collectionneurs de pornographie juvénile quant à eux, observent aussi un fil narratif ou un lien thématique à l'intérieur de leurs images. Le plaisir repose parfois sur la difficulté et l'effort associés à la recherche d'une image manquante d'une série que le collectionneur possède même si le matériel n'est pas attirant ou excitant pour ce dernier (Quayle et Taylor, 2002a). Soulignons que plusieurs forums de discussion offrent des listes détaillant les séries disponibles et connues sur Internet (Ferraro et Russell, 2004). On affirme d'ailleurs que des internautes arrivent à se procurer des revues de pornographie juvénile datant

des années 1980 (Quayle et Taylor, 2002a). Comme le collectionneur peut s'informer sur les séries qui existent, il lui est possible de construire des collections « complètes ».

1.2.4 *Esthétisme / hédonisme / plaisir*

Une autre motivation est celle du goût pour la beauté ou ce qui pourrait entrer dans les activités hédonistes de l'individu. Il y aurait des objets qui sont beaux intrinsèquement ou qui le deviennent par métamorphose (voir Maquet, 1986, pour des exemples de transformation). La gratification et la recherche constante d'une beauté plus parfaite et idéale, le grand objet, peuvent entraîner une personne à collectionner et l'aider à compenser certains des inconvénients de son existence. À cet égard, Danet et Katriel (1994) soulignent la longue tradition abordant l'importance de l'esthétisme pour les collectionneurs (Bullough, 1957; Maquet, 1986; H. Osborne, 1970). Certains collectionneurs expérimenteraient du bonheur en trouvant des objets attrayants et admirables à leurs yeux. Dans une expérience sur les collectionneurs de papillons, on a même relaté des cas extrêmes où les collectionneurs ont affirmé que l'extase vécue était « transcendante » (Nabokov, 1969).

Comme Stewart (1984) l'a évoqué, la collection peut être perçue comme une forme de jeu de classement. Dans sa forme prototypique, c'est l'activité volontaire, engagée dans une fin en soi (Huizinga, 1955). Il s'agit d'une forme de loisir privé, en dehors des limites des obligations de tous les jours et du sérieux de la vie quotidienne, dans lequel l'individu est libre de développer un monde symbolique idiosyncrasique. Dans certains cas, il s'agit pour le collectionneur de s'imaginer la collection en fonction de sa disposition physique éventuelle, et de voir comment elle pourrait constituer un affichage attrayant (Danet et Katriel, 1994). L'esthétisme peut aussi être perçu en fonction de la condition de l'objet : il faut qu'il soit propre et dépourvu de tout défaut de conservation comme des déchirures, des plis, etc. (S. Hughes, 1984).

Deux éléments importants doivent être évoqués pour appliquer ces concepts à la pornographie juvénile. D’abord, si pour une grande partie de la population, des photos d’enfants dans des contextes sexuels ne pouvaient entrer dans la définition de l’esthétisme, il y a bien cette idée aux yeux des collectionneurs de pornographie juvénile. Cette notion se superpose à l’idée de la préférence sexuelle déviante. Nous aborderons cette question en détail lorsque nous recenserons l’état de la connaissance sur la préférence sexuelle. Ensuite, il semble que le même plaisir s’observe pour la quête d’objets, le fait de compléter une série et les activités entourant la collection (voir Corriveau et Fortin, 2011 pour une recension des études).

1.2.5 *Vie sociale*

Il est difficile d’établir clairement si l’enrichissement de la vie sociale s’observe systématiquement dans les activités de collection. Toutefois, il est certain que le collectionneur populaire ne peut se passer d’interactions avec les collectionneurs, les vendeurs et des « connaisseurs ». Dans de nombreux cas, ces contacts élargissent sa vie sociale en établissant des amitiés, et ce, avec des personnes ayant des personnalités très différentes (Baekeland, 1994). La collection d’objets implique également des visites régulières dans les ventes aux enchères, des magasins d’antiquités, des galeries d’art et tout autre lieu d’échanges. Ainsi, ces visites constitueraient des occasions en or pour faire des trouvailles. En termes imagés, les musées seraient les églises des collectionneurs, les salles des ventes et les galeries d’art étant les marchands ecclésiastiques qui fourniraient les objets nécessaires à l’érection de sanctuaires personnels (Baekeland, 1994).

Ainsi, en mettant en commun une série d’objets et en se faisant connaître dans le milieu, et en passant éventuellement pour un expert, un individu construit sa réputation tout en augmentant son estime de soi (Long et Schiffman, 1997). La collection prend ainsi son sens quand il entre en relation avec les autres collectionneurs (Formanek, 1991). Les collectionneurs engagés ont tendance à recevoir la reconnaissance des leurs et la pression du groupe aurait même l’effet d’augmenter la qualité et les standards des œuvres qu’ils acquièrent (Hughes et Hogg, 2006). Une forme de concurrence s’établit même parmi les collectionneurs

quant à savoir qui a la meilleure collection (Danet et Katriel, 1994). À ce titre, les collections sont un moyen de démontrer ou de réclamer un statut social élevé, aux yeux de ceux qui collectionnent ou non, et le caractère distinctif de la collection distinguerait donc le collectionneur (Baudrillard, 1981). Pour beaucoup d'entre eux, le summum de la réussite est d'avoir leur propre collection affichée dans un musée (Martin, 1999). La création de ces réseaux est avantageuse tant pour faciliter le processus d'acquisition que pour les contacts et les relations que les réseaux sociaux que le collectionneur construit et entretient (Belk, Wallendorf, Sherry et Holbrook, 1991a; Formanek, 1991). Aussi paradoxal que cela puisse paraître, les collectionneurs ont rapporté que l'amitié et la camaraderie constituaient l'un des aspects les plus gratifiants de l'acte de collectionner (Christ, 1965), mais que leur collection leur donnait toutefois la preuve qu'ils sont uniques et autonomes (Danet et Katriel, 1994). Le fait de réunir un certain nombre d'individus ayant la même dépendance contribuerait aussi à transformer le sentiment de dépendance en élément positif (Glasser, 2010).

Beaucoup de collectionneurs vont même changer leur mode de vie pour faire place à leur comportement d'acquisition. Il peut s'agir, par exemple, de voyager pour assister à des spectacles, de consacrer le temps libre aux activités de chasse, de modifier les priorités en matière de dépenses, etc. (Sherrel et coll., 1991). Dans son étude des collectionneurs de montres Swatch, Long et Swiffman (1997) ont observé des individus très impliqués qui assistaient à des séminaires, des salons, des ventes à l'encan, ou encore en étant membres du Swatch Collectors Club.

Le collectionneur de pornographie juvénile entretient lui aussi une vie sociale. Toutefois, la nature même de ses activités confine à l'anonymat dans un contexte de clandestinité. Il a les mêmes besoins que le collectionneur d'objets conventionnels : les discussions avec des experts, l'échange de contenus avec d'autres collectionneurs, etc. (Corriveau et Fortin, 2011; Taylor et Quayle, 2003). On observe aussi des différences entre les collectionneurs novices et ceux qui sont aguerris. Nous aborderons cette question en détail dans la section sur la clandestinité du milieu des collectionneurs de pornographie juvénile.

1.3 Le parcours du collectionneur populaire en huit étapes

De la naissance de son intérêt jusqu'à sa quête active et ses activités de gestion d'objets, le collectionneur passe par une série d'étapes ou de moments cruciaux. La présente section sera consacrée à l'étude des comportements des collectionneurs. À la lumière des plus récentes études sur le sujet, et en utilisant les étapes proposées par McIntosh et Schmeichel (2004), nous tracerons la chronologie de ce qui pourrait s'appeler « le parcours typique du collectionneur ». Premièrement, les gens décident de collectionner une série d'objets. Deuxièmement, ils recueillent des informations sur ces objets. Ensuite, ils convoitent un ou plusieurs objets en les rassemblant. Ils élaborent à ce moment un plan pour les obtenir. Ensuite, ils partiront à la chasse aux objets. Ils entreront ensuite dans une étape d'après-acquisition pour entreprendre la gestion de la collection. Bien que le tout soit présenté sous forme chronologique, les auteurs mettent en garde contre une utilisation directe de la chronologie. Comme pour d'autres phénomènes humains, ces étapes ne sont pas immuables et les collectionneurs peuvent expérimenter une chronologie différente. Elle représente néanmoins une base complète et exhaustive des étapes qui peuvent s'appliquer à des contextes spécifiques et peut ainsi servir de modèle de compréhension général.

1.3.1 *La formation d'un but : décider de commencer une collection*

Belk (1994) rejette l'idée que les collections aient nécessairement débuté intentionnellement, comme l'avait suggéré Durost (1932). En effet, contrairement à ce qu'on pourrait croire, des études indiquent que les collections commencent souvent accidentellement (Belk, 1995; Johnston et Beddow, 1986). Pour certains, l'élément déclencheur est un cadeau ou une découverte apparemment fortuite de certains objets (Johnston et Bedlow, 1986). On affirme aussi qu'un collectionneur peut recevoir un seul objet ou encore une trousse pour débutants (Belk, 1994). Une enquête sur 215 collectionneurs a indiqué que, pour un grand nombre, la fascination d'un seul article a conduit à une quête pour acquérir des objets similaires (Treas et Brannen, 1976). Ce serait le désir de retrouver des « plaisirs matériels reproductibles » qui pousserait à continuer (Belk, 1994).

Une collection peut aussi être le résultat d'une action motivée et planifiée. Les collectionneurs peuvent trouver des objets qui semblent être sous-évalués afin d'en tirer un profit. Même si l'intention était d'encaisser un profit, elle s'accompagne éventuellement d'une quête émotionnelle (McIntosh et Schmeichel, 2004). Qu'elle soit délibérée ou inconsciente, la décision de collectionner implique l'établissement d'un but et la prise de mesures pour l'atteindre.

1.3.2 La recherche d'informations

La recherche d'informations constitue aussi une étape importante puisque pour atteindre leurs buts, les collectionneurs doivent être informés sur le sujet. Pour ces derniers, la question est maintenant de savoir où trouver les articles, d'en connaître le prix, ce qui influence leur condition, d'apprendre comment les préserver, mais aussi qui sont les experts dans le domaine (McIntosh et Schmeichel, 2004). L'étiquette « collectionneur de... » laissera bientôt la place à « expert en... » lorsque son expertise et ses connaissances seront plus développées. D'autres collectionneurs peuvent demander conseil à un collectionneur, ce qui renforce son statut. Ainsi, ces nouveaux experts peuvent également être en mesure de déterminer les bonnes et mauvaises affaires, obtenant dès lors un avantage sur le marché. C'est ce que Deci et Ryan (1985) ont appelé l'autodétermination et l'autonomie des besoins des collectionneurs. Nous avons déjà évoqué l'importance des échanges entre collectionneurs, qui façonnent la création d'une identité de groupe et l'idée que les relations entre eux sont en soit une motivation à collectionner (Formanek, 1991).

1.3.3 La planification et la convoitise des objets

Après avoir établi quelle catégorie d'articles collectionner et que la collecte de renseignements est réalisée, l'étape suivante consiste à planifier la suite. C'est aussi durant cette étape que l'attrait pour l'objet commencera. S'enclenche donc l'étape de la recherche intensive d'objets. Ainsi, cette quête essentiellement cognitive consistera à planifier la fréquentation de salons de vente à l'encan, à acheter des catalogues des vendeurs d'objets et à parcourir Internet. C'est au cours de ces recherches que surviendra l'étape où l'objet sera mis sur un piédestal et que le désir de le posséder sera imminent; c'est là où se chevaucheront les

étapes de l'exaltation et d'anxiété (Formanek, 1991). C'est aussi à cette étape que l'objet, auparavant profane, acquerra une aura magique ou sacrée (Belk, 1994).

McIntosh et Schmeichel (2004) suggèrent que cette étape de poursuite d'objectifs facile à comprendre en utilisant le cadre des systèmes cybernétiques. En général, les individus passent par des épisodes de tests où ils comparent la réalité et leurs objectifs. Le cycle tester-essayer-tester-conclure (TOTE : Test, Operate, Test, Exit) s'enclenche et a pour objectif ultime de minimiser l'écart entre ces deux visions (l'actuelle et celle visée). Le processus se poursuit jusqu'à ce que l'état visé ou le standard soit atteint. En termes de collection, le collectionneur désirent posséder des objets va naviguer dans le processus TETC jusqu'à ce que les éléments soient acquis. Simplement posséder les objets ne sera pas suffisant dans certains cas. L'individu cherchera plutôt à créer une collection impressionnante et ainsi à enrichir son identité en tant que collectionneur (McIntosh et Schmeichel, 2004).

1.3.4 *La chasse*

L'étape de la chasse est une période active où sont déployés les efforts pour se procurer l'objet. Si les étapes précédentes suscitaient une tension, c'est le moment où on observe un sommet. Trouver l'objet est fréquemment l'étape la plus enivrante et la plus plaisante du processus, aux dires des collectionneurs (Belk et coll., 1991a; Long et Schiffman, 1997; Olmsted, 1991). Pour eux, il s'agira de chercher l'objet, de trouver la meilleure affaire ou de négocier avec un interlocuteur. C'est aussi à cette étape que les connaissances acquises précédemment prennent tout leur sens. Ces dernières permettront au collecteur de « naviguer efficacement dans la surcharge sensorielle d'une grande vente à l'encan ou d'un marché aux puces à la recherche de l'objet désiré ». (McIntosh et Schmeichel, 2004)

Par ailleurs, pour certains collectionneurs, le terme « chasse » décrit particulièrement bien leur comportement. De fait, les collectionneurs se définissent eux-mêmes comme des « chasseurs » et décrivent la quête de l'ajout à leur collection comme « l'excitation de la chasse » (Olmsted, 1991). La notion de chasse est aussi exprimée dans les résultats de

Formanek (1994) : « On localise la proie, on planifie l'attaque, on acquiert la proie en présence d'une concurrence réelle ou imaginée, et on se sent excité. La proie devient un trophée et un symbole de sa combativité et de ses prouesses. » Dans une étude sur les collectionneurs de montres, on apprend que le « rituel des fidèles » pour acquérir l'objet peut les assimiler à des admirateurs de vedettes rock, qui attendent pour rencontrer leur idole, à la différence qu'ils patientent pour se procurer des objets prisés (Long et Schiffman, 1997). Pour eux, la satisfaction émane des expériences entourant le produit et du processus d'acquisition (Sherrel et coll., 1991). Comme Belk et ses collaborateurs (1991b) l'ont constaté, il apparaît clairement que la plupart des collectionneurs estiment que la recherche d'objets constitue l'activité centrale des comportements liés à la collection, dépassant même le temps consacré à se documenter ou à organiser les objets.

1.3.5 L'acquisition

Une fois acquis, l'article obtient son statut d'objet sacré et s'insère dans la collection. La nouvelle trouvaille devient alors un trophée et la relation que son propriétaire entretient avec lui ressemble à ce qui est décrit ici : « J'ai acquis quelque chose par la force ou la fraude qui appartenait à quelqu'un de plus puissant, mais qui est maintenant un talisman pour moi ou encore, qui me connecte comme par magie avec le propriétaire précédent. » (Fenichel, 1939) La tension est maintenant relâchée et la vision du soi collectionneur actuel est un peu plus près du soi collectionneur idéal (McIntosh et Schmeichel, 2004).

1.3.6 L'après-acquisition

Le processus de collection comprend un large spectre d'activités et s'étend au-delà de l'acquisition de l'objet. L'objet continue d'« irradier » après son acquisition. Certains auteurs affirment que la barrière entre le « moi » et le « mien » s'estompe grandement (McIntosh et Schmeichel, 2004). Nous avons déjà évoqué la fréquentation des lieux et des personnes liés au milieu de la collection.

1.3.7 *La manipulation et documentation*

Maintenant que l'individu est en possession de l'objet, il a enfin un pouvoir absolu sur lui. D'abord, il peut s'agir pour certaines personnes de procéder au rituel d'acquisition comme l'a observé McCracken (1986). « Les consommateurs passent une bonne partie de leur temps à discuter de leurs possessions, à les comparer, à y réfléchir, à se montrer avec elles, et même à les photographier. » Il s'agit à cette étape d'investir des efforts dans le catalogage et la documentation des possessions. Le catalogage, perçu comme une activité plaisante, permet au collectionneur d'exercer un suivi des objectifs préalablement établis (McIntosh et Schmeichel, 2004).

Certains auteurs affirment aussi qu'indépendamment de l'objet prisé, le plaisir réside dans l'interaction entre la personne et l'objet. Rheims (1961) affirme à cet égard que l'objet est une « forme de chien docile qui reçoit des caresses et les retourne à sa façon; ou plutôt, retourne le reflet, comme un miroir, construit de façon à renvoyer des images non pas du réel, mais bien de ce qui est désirable ». Selon cet auteur, la domination des objets serait la forme la plus primitive de contrôle exercé par un enfant sur le monde extérieur : il aime les manipuler, les regrouper et les tenir. Il y aurait donc une étape de contrôle importante et ludique dans le fait de manipuler les objets, jadis teintés de désir, maintenant remplis d'intimité et de réciprocité.

1.3.8 *La réévaluation*

Finalement, la séquence est dynamique et fait partie d'un processus continu. Il peut s'avérer pertinent pour le collectionneur de retourner à des étapes antérieures comme à la phase 3 (planification et courtiser les objets) ou même à la première phase 1 du processus (décider de collectionner quelque chose). Bien que des progrès vers un objectif défini puissent être gratifiants, s'il devait compléter la collection, il n'y resterait aucune porte de sortie et le but serait atteint. C'est la raison pour laquelle certains collectionneurs « préviendraient le coup » en s'intéressant à plusieurs lièvres à la fois élargissant leurs objectifs de collecte une fois qu'ils sont en voie d'achèvement (Belk et coll., 1991b). À l'inverse, ils peuvent aussi

réévaluer les objectifs et se restreindre. L'exemple évoqué par (McIntosh et Schmeichel, 2004) parle de lui même :

Un collectionneur peut décider de recueillir un autographe de chaque président des États-Unis, mais après quelques recherches, il découvre que les autographes de certains des premiers présidents sont beaucoup trop coûteux pour son budget. Il peut alors réduire ses objectifs, par exemple inclure uniquement les présidents du XX^e siècle, mais concède que l'objectif qu'il s'était fixé est inatteignable, et cela peut entraîner un affect négatif temporaire. [traduction libre] (Carver et Scheier, 1981)

Dans un même ordre d'idées, il est aussi moins dissonant sur le plan cognitif d'effectuer un fractionnement en sous-ensembles. Il peut s'agir pour les collectionneurs de timbres de se concentrer sur certains pays ou certaines éditions (Olmsted, 1987), alors que les collectionneurs d'armes à feu ont plutôt tendance à se spécialiser selon une période historique, le pays de production ou le type (Stenross, 1987). En bref, une fois l'objectif redéfini, le collectionneur poursuit à travers les autres étapes de la collecte et peut répéter ce cycle pendant des mois, des années ou toute une vie. Le processus n'est certainement pas linéaire ni immuable.

Nous avons fait dans ce chapitre un survol des connaissances sur les collectionneurs et leur collection. Après avoir examiné les définitions possibles d'une collection, nous avons vu qu'il existe plusieurs motivations qui permettent de canaliser l'énergie pour s'adonner à des activités de collection. Certains auteurs ont en effet proposé l'idée d'un cheminement commun pour ceux qui s'adonnent à ces activités, indépendamment de l'objet de convoitise. Nous avons par la suite observé les phases traversées par les collectionneurs. Ce processus reste toutefois dynamique et se caractérise par un processus de recherche d'informations, d'échange avec les autres collectionneurs, de visite de lieux, mais aussi de consultation et de classement des objets de la collection. Nous attarderons à la spécificité des collectionneurs de pornographie juvénile dans la prochaine section.

2. TROIS ÉLÉMENTS MODULANT LES ACTIVITÉS DE COLLECTION D'IMAGES DE PORNOGRAPHIE JUVÉNILE

On ne pourrait utiliser uniquement les connaissances générales sur les collectionneurs et les appliquer à la lettre aux collectionneurs de pornographie juvénile. Dans le présent chapitre, nous développerons l'idée que la situation des collectionneurs de pornographie juvénile se distingue par trois éléments fondamentaux. D'abord, les collectionneurs de pornographie juvénile se distinguent évidemment par leurs intérêts sexuels. Une longue tradition de recherche s'est intéressée à cette question, principalement en étudiant la préférence sexuelle des agresseurs sexuels. Ensuite, il sera question du contexte particulier du monde virtuel, notamment de l'immatérialité des échanges et de l'omniprésence de la pornographie sur Internet. Finalement, la question de la sociabilité virtuelle sera abordée. Dans cette section sera abordée l'entraide entre collectionneurs, mais aussi la désapprobation sociale ainsi que le risque de se faire prendre par les agences d'application de la loi.

Ce processus d'exploration est grandement facilité par la disponibilité des contenus sur Internet. Si le collectionneur d'œuvres d'art visite des expositions et se familiarise avec ce milieu avant de s'y investir, le collectionneur de pornographie juvénile est d'abord exposé à un milieu de pornographie légale. Il a appris à s'adapter au caractère immatériel de sa collection. Finalement, le caractère illégal et réprouvé de ses activités nécessite une série de mesures assurant l'anonymat des collectionneurs. Ces trois aspects qui modulent les activités des collectionneurs de pornographie juvénile sont abordés dans les prochaines sections.

2.1 La préférence sexuelle

Pourquoi certains collectionneurs préfèrent-ils certains objets à d'autres? Pour les chercheurs s'étant intéressés au phénomène de la collection, cette zone demeure incomprise bien que soient avancées des hypothèses basées sur le tempérament, les expériences vécues dès la petite enfance, la nature de l'exposition passée et présente à des œuvres ou à des objets, mais aussi la situation financière (Baekeland, 1994). Pour les collectionneurs de pornographie juvénile, réunir des images de ce type nécessite une préférence sexuelle déviante. Ainsi, on ne devient pas collectionneur uniquement si on est en présence de ces images; il doit y avoir une préférence sexuelle latente qui s'active et qui pousse à l'exploration.

La question de la préférence sexuelle est importante dans le cadre de la présente étude. Puisque les collectionneurs de pornographie juvénile se distinguent des collectionneurs décrits précédemment par leur intérêt sexuel déviant, il est important de comprendre l'état des connaissances sur les préférences sexuelles déviantes. De plus, puisque l'un des objectifs spécifiques de la thèse est d'explorer la pertinence de la collection comme marqueur des intérêts sexuels déviants, nous avons voulu présenter un survol de la connaissance sur cette question.

La préférence sexuelle fait référence à la façon dont un individu aimerait atteindre l'orgasme (Langevin, 1983). Un individu peut avoir une préférence sexuelle pour une activité sexuelle particulière et certains types de partenaires, sans toutefois qu'il y ait l'expression de ce comportement (Quinsey, 2003). En effet, il est important de distinguer la préférence sexuelle et l'actualisation de cette préférence. Afin de décrire le concept de préférence sexuelle, nous aborderons dans la prochaine section la question des origines de la théorie des préférences sexuelles et nous en expliquerons les concepts.

2.1.1 Fondement et origine de la théorie des préférences sexuelles déviantes

McGuire et ses collaborateurs (1965) suggéraient déjà dans les années 1960 que tout comportement sexuel déviant était le produit direct d'une préférence sexuelle déviante. Plusieurs chercheurs ont contribué à enrichir la littérature sur le sujet (Freund, 1967a; 1967b; Laws et Marshall, 1990; Quinsey, 2003). Les principales conclusions furent que les délinquants sexuels commencent habituellement à commettre des délits à l'adolescence (précocité), qu'ils sont susceptibles d'avoir commis de nombreuses infractions, souvent inconnues des autorités policières, et qu'ils sont susceptibles d'avoir un large éventail d'intérêts sexuels déviants. Selon Smallbone et Wortley (2000), ces études ont ajouté du poids à l'idée que la déviance sexuelle est une forme de criminalité spécialisée.

Selon plusieurs études, les préférences sexuelles déviantes pour les enfants seraient l'un des facteurs les plus fortement corrélés avec la récidive en matière d'infractions sexuelles. En effet, une méta-analyse de 61 études de suivi a été réalisée afin de déterminer les facteurs les plus fortement liés à la récidive chez les délinquants sexuels. Les auteurs de cette étude en viennent à la conclusion que les mesures de déviance sexuelle (la préférence sexuelle déviante et les infractions sexuelles antérieures) constituent les meilleurs prédicteurs de la récidive en matière sexuelle (Hanson et Bussiere, 1998; Hanson et Morton-Bourgon, 2005). Ces résultats ont ensuite été corroborés lors d'une seconde méta-analyse réunissant 82 analyses de récidive où on a établi que les préférences sexuelles déviantes et les tendances antisociales sont les principaux prédicteurs de la récidive sexuelle, pour les délinquants sexuels adolescents et adultes (Hanson et Morton-Bourgon, 2005). Qui plus est, lorsqu'on compare des agresseurs d'enfants avec les autres criminels, les premiers sont plus souvent arrêtés que les derniers pour des crimes sexuels (35 % vs 1,5 %) (Hanson, Scott, et Steffy, 1995). Par ailleurs, certaines études suggèrent que la présence de fantasmes reliées à d'autres paraphilies permettrait de prédire la récidive sexuelle chez les agresseurs d'enfants (Heil et Simons, 2008; Knight et Thornton, 2007). Bref, le lien entre les préférences sexuelles et la récidive semble avoir été corroboré par de nombreuses études. Plusieurs explications sont toutefois nécessaires afin de comprendre les concepts et les fondements de la théorie des préférences sexuelles.

2.1.2 *Explication de la théorie des préférences sexuelles et étiologie*

L'une des définitions les plus larges sur les préférences sexuelles déviantes est celle de Quinsey (2003). Spécifiquement, l'auteur qualifie d'anormal un vaste éventail de comportements associés à des activités ou des types de partenaires qui ne sont pas en lien avec la reproduction, ou encore, lorsqu'ils sont nuisibles à la santé de l'individu. Ces comportements qui ne concernent pas la reproduction comprennent la masturbation, le fétichisme, le voyeurisme, etc. Les partenaires sans rapport avec la reproduction sont ceux qui sont d'une autre espèce, du même sexe, d'un âge excluant la possibilité de reproduction, ou décédés. C'est la préférence pour ces activités ou l'implication avec ce type de partenaires qui est anormale (Quinsey, 2003).

À cet égard, Kalmus et Beech (2005) résument très bien les idées qui sous-tendent la théorie des préférences sexuelles. D'abord, les tenants du conditionnement classique affirment que les intérêts sexuels déviants seraient acquis par une expérience simultanée d'exposition à des stimuli déviants et d'un état d'excitation sexuel physiologique. Ce phénomène créerait une association psychologique entre les deux éléments. Cette association serait ensuite renforcée par la masturbation à l'aide de fantasmes déviantes (conditionnement opérant). De plus, l'excitation à l'aide de stimuli non déviants en viendrait à s'éteindre peu à peu en raison d'un manque de renforcement.

De nombreuses études se sont intéressées aux préférences sexuelles déviantes (voir Laws et Marshall, 1990). Bien qu'il soit généralement admis que la mesure de l'excitation sexuelle déviante n'est pas simple (nous aborderons cette question dans la section mesure de la préférence sexuelle), l'hypothèse de la préférence sexuelle (Freund et Blanchard, 1989) appliquée aux pédophiles suggère que les hommes qui abusent des enfants le font parce qu'ils ont une préférence pour des relations sexuelles avec des enfants, et ceux qui violent des femmes ont une préférence pour les rapports sexuels forcés. Selon les tenants de cette hypothèse, les délinquants sexuels seraient plus excités sexuellement par des stimuli liés à l'infraction sexuelle (par exemple, les pensées d'agression sexuelle ou de relations sexuelles avec un enfant) que par des stimuli associés à l'activité sexuelle impliquant un consentement mutuel (socialement acceptable). Ainsi, il existe une prémisse qui veut que ceux-ci soient plus enclins à fantasmer sur ce type de comportements sexuels et à s'engager dans le comportement sexuel déviant (Leitenberg et Henning, 1995). L'idée sous-jacente est que les fantasmes déviantes entraîneraient plus sûrement des comportements déviants (Leitenberg et Henning, 1995). La réponse initiale à un stimulus a été renforcée psychologiquement (par l'intermédiaire de la fantasme) ou physiologiquement (par l'intermédiaire de la masturbation) pour devenir une préférence.

Par ailleurs, il semble que les préférences sexuelles déviantes soient établies avant même le premier acte sexuel déviant (Marshall, Barbaree, et Eccles, 1991). La préférence

naîtrait donc de l'association simultanée d'un stimulus déviant et d'un état d'excitation sexuelle. Un stimulus précédant l'orgasme sur une base régulière deviendrait de plus en plus excitant sexuellement (Ward et Siegert, 2002). On affirme qu'il peut être circonstanciel ou encore délibéré (associé à un fantasme sexuel). Cette affirmation est soutenue par deux arguments. Premièrement, bien qu'il ne s'agisse pas de la majorité des cas à l'étude, un certain nombre de délinquants ont affirmé avoir commencé à manifester un intérêt sexuel pour les enfants avant l'âge adulte ou peu de temps après avoir atteint cet âge (Marshall et coll., 1991; Seto, Lalumière, et Blanchard, 2000; Seto, Murphy, Page, et Ennis, 2003). Certains chercheurs ont d'ailleurs établi que cette préférence sexuelle était détectable à l'adolescence (Seto et coll., 2000; 2003). Dans une autre étude, environ le quart des répondants a déclaré être au fait de leur « condition » avant l'âge de 15 ans (Bernard, 1985). Deuxièmement, les informations provenant d'entrevues auprès de pédophiles menées par Li (1991) révèlent que pour le tiers des personnes interrogées, il s'agit, selon leur témoignage, d'une condition qui fait partie d'eux, révélant entre autres qu'ils sont « comme ça », que cette condition est « innée » et qu'il s'agirait d'un « fait de la nature ». Par conséquent, il est à supposer que les fantaisies déviantes précèdent l'excitation déviante, ce qui, à son tour, conduirait dans certains cas à la délinquance sexuelle. Par ailleurs, l'étiologie de la préférence sexuelle telle qu'elle est présentée semble indiquer qu'elle est invariable une fois établie. Dans la prochaine partie, nous traiterons des variations des préférences sexuelles dans le temps.

2.1.3 *L'évolution ou la stabilité des préférences sexuelles déviantes*

Il est fort difficile d'obtenir un consensus quant à la stabilité des préférences sexuelles. Dans la présente section, nous présenterons les deux positions qui, en apparence, sont contradictoires quant à l'évolution des préférences sexuelles dans le temps. Tout d'abord, plusieurs études ont corroboré la théorie de la plasticité érotique de Baumeister (2000). Selon cette théorie, le « *sex drive* » des femmes serait plus perméable aux effets des facteurs socioculturels et situationnels que celles des hommes. De plus, l'auteur présente le désir masculin comme relativement constant et immuable, ce qui suggère un rôle puissant des déterminants « innés ». En revanche, la sexualité féminine serait plus malléable. La plasticité

de la libido féminine offrirait donc une plus grande capacité à s'adapter aux circonstances externes et permettrait aux influences culturelles d'exercer une influence déterminante (Baumeister, 2000). Lorsqu'on observe l'orientation sexuelle en général, il n'existerait pas d'indications claires que les pensées sexuelles, les fantasmes, les désirs et les comportements changent dans une perspective à long terme (Seto, 2012).

Quand on précise la question de la pédophilie, plusieurs chercheurs et cliniciens voient que les intérêts pédophiles persistent au cours de la vie, qu'ils sont fixes et probablement observés avant l'âge adulte (Bell, Weinberg, et Hammersmith, 1981; Green, 1988; Quinsey, 2003). Cette idée est soutenue principalement par trois arguments (Seto, 2012). Premièrement, bien qu'on affirme que les préférences sexuelles peuvent changer en utilisant des techniques de conditionnement, on n'a toujours pas validé si ces changements sont généralisables à l'extérieur des laboratoires. Deuxièmement, on n'a pas encore de preuve que ces changements seraient persistants. Troisièmement, les mesures de préférence n'ont pas été effectuées dans une perspective longitudinale. On peut toutefois affirmer, comme l'ont montré Guay et ses collaborateurs (2001) que les agresseurs sexuels semblent récidiver en prenant le même groupe d'âge (enfant vs adulte) dans 92 % des cas.

Il est parfois difficile d'établir si une préférence sexuelle a bel et bien changé, ou encore s'il s'agit tout simplement d'une question d'opportunité. Par exemple, Freund et ses collaborateurs (1972) en venaient à la conclusion que dans certaines circonstances, l'enfant pouvait agir comme substitut dans le cadre d'un acte sexuel consensuel ou socialement acceptable. Lorsque Guay et ses collaborateurs (2001) ont étudié les permutations de victimes chez les délinquants sexuels graves, ils ont affirmé que certaines variations pouvaient s'expliquer par le contexte et l'opportunité.

Les collections de pornographie juvénile nous donnent une autre perspective quant aux variations dans les préférences sexuelles. Pour les collectionneurs de pornographie juvénile, la quantité de matériel de pornographie juvénile détenue par une personne est un élément

intéressant pour le comprendre (Quayle et Taylor, 2003). L'étude de Wolak et ses collaborateurs (2005) a permis de constater que, parmi les collectionneurs de pornographie juvénile, 33 % avaient plus de 1000 photos et 55 % possédaient des fichiers audiovisuels. La plupart des collections montrent un bon degré d'organisation, par groupe d'âge, de sexe, de types d'actes, etc. Parfois, le fait de collectionner incite certains individus à vouloir augmenter sans cesse le volume de leur collection (Lanning et Burgess, 1984) et à vouloir acquérir du matériel dont le contenu devient de plus en plus extrême. C'est d'ailleurs un aspect traité dans l'étude de Quayle et Taylor (2002a), où un des sujets de l'étude affirme qu'après un certain temps, acquérir de la pornographie juvénile *soft* devient lassant, ce qui inciterait le sujet à se procurer du matériel plus extrême et explicite : « *I was actually getting quite bored as it were . . . with the sort of child pornography . . . I was becoming sort of more obsessed with bondage . . . and sort of torture . . . imagery.* » Le même genre de discours a été relevé par Roy (2004) : « C'est sûr que la pornographie en général m'a toujours intéressée. Avec le temps, les photos de jeunes ont commencé à m'exciter beaucoup plus. » Il n'est évidemment pas possible d'établir s'il y a eu permutation ou changement dans la préférence sexuelle. L'étude soulève tout de même la question de l'évolution des préférences pour le consommateur en fonction de l'habitude. En effet, la consultation du même type de stimulus érotique devient ennuyeuse au fil du temps et amènerait une habitude à l'excitation (*excitatory habituation*) (Reifler, Howard, Lipton, Liptzin, et Widmann, 1971).

Par ailleurs, on peut aussi émettre l'hypothèse que certaines catégories de pédophiles ont un éventail fort large d'intérêts sexuels. Un individu pourrait être identifié comme pédophile, mais on pourrait découvrir qu'il manifeste une excitation pour d'autres intérêts sexuels si la gamme complète de types de partenaires avait été évaluée. Par exemple, dans une étude visant à évaluer les profils de pléthysmographie d'agresseurs sexuels, 22 % des sujets avaient un profil indifférencié, alors que 19,5 % oscillaient entre une préférence pour les adolescentes et les femmes adultes (Michaud et Proulx, 2009). Dans un même ordre d'idées, Abel et ses collaborateurs (1992) ont trouvé que les agresseurs sexuels de femmes avaient souvent eu des victimes prépubères et une histoire d'exhibitionnisme et de voyeurisme. On peut aussi ajouter à cette diversité des préférences la multitude de paraphilies présentes chez

les agresseurs sexuels. Par exemple, Bradford et ses collaborateurs (1992) ont découvert que la plupart des sujets ayant des paraphilies avaient tendance à se distinguer par plusieurs types d'« aberrations sexuelles ».

2.1.4 *Les mesures des préférences sexuelles*

Puisque la mesure de la préférence sexuelle d'un individu est la pièce centrale de l'évaluation de l'agresseur sexuel (Lanyon, 2001), de nombreux chercheurs ont tenté d'affiner les méthodes pour rendre compte de ces préférences avec le plus de précision possible. Or, la quête de la meilleure mesure de la préférence sexuelle est toujours en cours. L'histoire de cette recherche a été parsemée d'essais, d'améliorations et de perfectionnements, mais aussi de critiques et de controverses. Nous verrons dans la prochaine partie les différentes façons de mesurer la préférence sexuelle en débutant par les mesures non physiologiques et en terminant avec les mesures physiologiques. Nous discuterons ensuite de l'utilisation des images de pornographie juvénile dans l'évaluation de la préférence sexuelle. Celle-ci pourrait constituer un moyen pouvant remédier aux lacunes comme le mensonge et le contexte de laboratoire, qui représentent des obstacles majeurs à une mesure fiable.

Dans sa revue des mesures des préférences sexuelles, Kalmus et Beech (2005) regroupent dans les méthodes non physiologiques les types d'évaluation suivants : le questionnaire, la méthode par carte et la méthode historique. Essentiellement, il s'agit de faire l'évaluation des préférences sexuelles en faisant passer un questionnaire ou en présentant des cartes en mesurant les réponses des sujets. Par exemple, le questionnaire Wilson Sex Fantasy (Wilson, 1978) est une auto-évaluation de 40 items divisés en 10 thèmes. Les questions tirées d'études scientifiques ou populaires se distinguent par les thèmes suivants (Wilson, 1978) : exploratoire (sexualité en groupe, promiscuité et échangisme), intime (baiser passionné, sexe oral, masturbation et sexe à l'extérieur), impersonnel (sexe avec des étrangers, voyeurisme, fétichisme et observation d'images obscènes et sadomasochistes – fouetter ou donner la fessée, être forcé à avoir des relations sexuelles). Toutefois, des évaluations récentes ont démontré que ce test n'était pas en mesure de discriminer un groupe d'agresseurs d'enfants et

un groupe témoin de non-agresseurs (Baumgartner, Scalora, et Huss, 2002). D'autres tests plus récents ont été élaborés afin d'évaluer la déviance sexuelle dans la population. L'un des plus utilisés est le Multiphasic Sex Inventory (Nichols et Molinder, 1984). De plus, les méthodes reposant sur un questionnaire ou des cartes ont reçu de nombreuses critiques, comme l'impact de l'impression sur l'évaluateur, la falsification délibérée et le caractère assez dérangent du dévoilement des questions entourant la préférence sexuelle (Kalmus et Beech, 2005). Dans le cas de l'administration de ce type de test à des pédophiles, on affirme que l'évaluation de la pédophilie est encore plus difficile puisque la vaste majorité des patients qui préfèrent les enfants ou les adolescents va nier cette attirance (Freund et Blanchard, 1989). Pour ces derniers auteurs, les sondages autorévélés et les histoires personnelles comportent des limitations si importantes qu'il est nécessaire d'utiliser une autre approche pour l'évaluation des préférences sexuelles. Les mesures physiologiques présenteraient donc une méthode d'évaluation plus objective des préférences sexuelles.

Bien qu'il existe plusieurs types de mesures physiologiques de la préférence sexuelle, comme la température du pénis, la réponse galvanique de la peau et la mesure électroencéphalographique¹, c'est le test phallométrique qui est considéré comme la meilleure mesure physiologique des préférences sexuelles des hommes (Harris et Rice, 1996; Laws, 2009; Lykins et coll., 2010). La phallométrie serait aussi une mesure plus objective que les sondages autorévélés (Murphy et Barbaree, 1994). Certains auteurs apportent la nuance suivante : elle serait la meilleure mesure pour déterminer la présence de préférences sexuelles déviantes chez ceux qui n'ont aucune intention de la divulguer (Kalmus et Beech, 2005). Avec cette évaluation, il s'agit de mesurer les variations dans la taille du pénis en fonction des stimuli présentés (voir Laws, 2009 pour une revue approfondie des techniques).

En outre, la phallométrie a été utilisée efficacement pour séparer les agresseurs sexuels des non-agresseurs. Toutefois, il semble que certains agresseurs sexuels d'adultes présentent tout de même un profil de préférences sexuelles non déviantes. Ceci présuppose une

¹ Soulignons aussi la pupillométrie, qui sera abordée dans la section suivante.

hétérogénéité des préférences sexuelles des agresseurs sexuels (Michaud et Proulx, 2009). Toutefois, il semble que l'évaluation de la préférence sexuelle des pédophiles soit beaucoup plus efficace dans l'évaluation de l'âge préférentiel (prépubère vs pubère) (voir entre autres Blanchard, Klassen, Dickey, Kuban, et Blak, 2001; Seto et coll., 2000).

L'évaluation physiologique et la phallométrie en particulier ne sont pas exempts d'écueils. Ainsi, au-delà des problèmes éthiques et méthodologiques (Kalmus et Beech, 2005; Laws et Gress, 2004; Marshall et Fernandez, 2003), il existerait des stratégies de contrôle volontaire de la réponse érectile utilisées par les délinquants sexuels afin de falsifier leurs réponses d'excitation sexuelle et ainsi de présenter un profil non déviant. Lorsqu'on demande à des sujets de réprimer leur érection, ceux-ci y parviennent dans 80 % des cas (Howes, 1998; Kalmus et Beech, 2005)

(Proulx, Côté, et Achille, 1993).

Quant à l'utilisation des tests phallométriques pour le diagnostic de pédophilie, Freund et Blanchard (1989) font trois mises en garde importantes sur leur utilisation. D'abord, on ne pourrait utiliser ces tests pour évaluer des sujets choisis dans la population en général. Ensuite, il est impossible d'utiliser cette mesure comme preuve qu'un individu a bel et bien commis l'infraction qu'on lui reproche. Finalement, les auteurs suggèrent que les résultats de ces tests doivent demeurer des indicateurs et être absolument analysés par des professionnels. À ce titre, leur utilisation exige les mêmes précautions que celle des tests polygraphiques. On peut ajouter que dans certains cas, comme l'ont souligné Laws et Gress (2004), l'utilisation de photographies d'enfants dans le cadre de l'évaluation des préférences sexuelles pose des problèmes éthiques importants. Soulignons enfin qu'on se questionne encore sur ce qui est réellement mesuré lors de la pléthysmographie : l'excitation sexuelle, les préférences sexuelles ou de l'intérêt sexuel (Ward et Siegert, 2002)?

Inspiré par les travaux de Rosenweig (1942) et de Zamansky (1956), des méthodes de mesure de l'intérêt sexuel ont aussi été mises au point en utilisant le lien entre le temps d'observation et la préférence sexuelle à l'étude. Ces approches ont été catégorisées dans la famille des méthodologies reliées à l'attention (*attentional methodologies*) (voir Gress et Laws, 2009; Kalmus et Beech, 2005). Selon Rosenweig (1942), le fondement de cette technique réside dans le fait que les images présentant des individus attirants seront regardées plus longtemps que les images qui le sont moins. On mesure donc le temps de visionnement de chaque stimulus selon différentes catégories de stimuli. Cette approche a fait l'objet de trois principaux protocoles d'administration, soit le Abel Assessment for Sexual Interest (le AASI) (Abel, Jordan, Hand, Holland, et Phipps, 2001), l'Affinity (Glasgow, Osborne, et Croxen, 2003) et le Pacific Psychological Assessment Corporation (Laws et Gress, 2004). Ces mesures de temps d'observation sont souvent juxtaposées aux mesures directes d'évaluation de l'intérêt où l'on demande aussi directement au sujet l'intérêt qu'il porte aux images présentées. Par exemple, Harris et ses collaborateurs (Harris, Rice, Quinsey, et Chaplin, 1996) ont constaté que les hommes ayant déjà agressé sexuellement des enfants observaient des diapositives d'enfants plus longtemps que celles montrant des adultes. Aussi, grâce à l'AASI, une méthode d'évaluation de temps de visionnement à partir de photographies de modèles habillés, plusieurs chercheurs ont observé des résultats prometteurs quant à la cohérence interne et à la validité discriminante de l'outil avec des hommes ayant admis avoir agressé sexuellement des enfants (Abel et coll., 2001). L'analyse des temps de visionnement fait aussi bien ou mieux que la pléthysmographie avec un échantillon de pédophiles ayant admis leur préférence (Abel, Huffman, Warberg, et Holland, 1998). Mentionnons l'étude de Gray et Plaud (2005), qui ont validé les résultats de l'AASI et les tests à l'aide du pléthysmographe auprès d'un petit échantillon d'agresseurs sexuels d'enfants (moins de 11 ans). Les deux procédures se sont avérées concluantes pour identifier la préférence sexuelle pour des enfants. Ainsi, il semble que ces tests soient en mesure de distinguer les types d'agresseurs sexuels entre eux (Abel et coll., 1998). Ils permettaient aussi de discriminer les pédophiles et les non-pédophiles (Harris et coll., 1996; Laws et Gress, 2004).

Plusieurs

(Glasgow et coll., 2003)

. Toutefois, certains chercheurs ont proposé d'évaluer les préférences sexuelles dans un contexte d'immersion virtuelle, alléguant que le contexte statique des images ne serait pas assez réaliste. Dans ce contexte, l'agresseur sexuel est plongé dans une simulation virtuelle où on lui présente des animations représentant des contextes sociaux impliquant des enfants afin d'évaluer le temps de visionnement. On peut dans certains cas mesurer la réponse oculaire aux stimuli ainsi que le mouvement de la tête (Renaud, Rouleau, Granger, Barsetti, et Bouchard, 2002). Selon Renaud (2009), prendre en considération l'endroit où le regard se fixe lors de stimuli sexuels virtuels augmenterait considérablement la validité interne de la procédure d'évaluation de la

o-oculographie dans une immersion virtuelle, une analyse des parties spécifiques des stimuli sexuels serait possiblement isolée, et offrirait ainsi une évaluation encore plus fiable, puisque plus difficile à esquiver. Beaucoup d'études, encore au stade des résultats préliminaires, ont souligné que cette technique permet d'évaluer les intérêts sexuels (Renaud et coll., 2010) et que les stimuli dans un contexte de réalité virtuelle augmentent la validité interne.

Comme mentionné en début de section, l'évaluation de la préférence sexuelle est une question complexe. Bien que certains auteurs aient mentionné les avantages et inconvénients des différentes méthodes, il n'en demeure pas moins qu'il reste encore beaucoup de place à l'exploration des techniques d'évaluation des préférences sexuelles. On peut mentionner que les grandes disparités sont attribuables aux clientèles évaluées et très certainement aux problèmes entourant l'évaluation dans un contexte de laboratoire. De nombreuses embûches entravent l'accès à la vérité dans un contexte où on demande des confidences sur un sujet aussi intime que la sexualité. Cette intrusion est d'autant plus importante quand les sujets sont évalués sur leur réponse sexuelle face à des sujets mineurs. La tradition d'études sur l'évaluation de la préférence sexuelle de populations d'agression sexuelle est, à cet égard,

beaucoup plus importante que celle sur les populations de consommateurs de pornographie juvénile. Nous nous proposons d'en faire un survol dans la prochaine section.

2.1.5 *Les préférences sexuelles des consommateurs de pornographie juvénile*

Dans une étude examinant l'intérêt d'utiliser les informations des disques durs dans l'évaluation psychologique des consommateurs de pornographie juvénile, Glasgow (Glasgow, 2010; Kayany, 1998) a estimé que l'utilisation des collections constituait un apport significatif dans l'établissement des préférences sexuelles. Chez les sujets à l'étude, il a comparé les contenus trouvés sur les disques durs et l'évaluation clinique. Bien que l'étude ait été réalisée sur un échantillon de 16 cas, un certain nombre d'éléments méritent d'être mentionnés puisqu'ils ont un rapport avec notre étude. Il s'agit donc, selon l'auteur, d'établir si les différentes caractéristiques des fichiers de la collection permettent d'établir si la collection est représentative des préférences. Dans un même ordre d'idées, Taylor (1999) propose cinq types de comportements reliés à la collection de matériel de pornographie juvénile qu'on peut observer dans les patrons de consommation associés : le collectionneur confirmé possède une grande quantité de contenus problématiques regroupés par thèmes; le producteur confirmé est impliqué dans la production de contenu afin d'en faire l'échange et le commerce; l'omnivore sexuel a une vaste étendue d'images problématiques sans thème particulier; le curieux sexuel dispose d'une petite quantité de matériel problématique, et l'entrepreneur met sur pied des sites Web et procède à la vente d'images.

Mentionnons que très peu d'études sur la pornographie juvénile ont utilisé les images de la collection afin d'évaluer la préférence sexuelle. Et pourtant, la façon dont évolue la préférence sexuelle des consommateurs de pornographie juvénile mérite une attention particulière. Comme mentionné précédemment, ces données sont très difficiles à obtenir et à évaluer pour des raisons légales et éthiques.

Si la section précédente avait mis l'accent sur les mesures des préférences sexuelles des agresseurs sexuels, les recherches sur les préférences sexuelles des consommateurs de pornographie juvénile se sont davantage intéressées à l'offre et la demande. On attribue cette concentration de la recherche sur cet aspect par les problèmes entourant la manipulation de ces contenus illégaux et au fait que la problématique est très récente (Corriveau et Fortin, 2011). Les quelques chercheurs ayant examiné le phénomène ont donc tenté d'évaluer ce qui était disponible sur Internet. Bien que cette évaluation ne nous donne qu'une mesure indirecte des préférences sexuelles des consommateurs, nous verrons dans la prochaine partie les différents contenus disponibles sur la toile.

Les chercheurs ont tenté de créer des typologies afin de rendre compte de la diversité dans les contenus, mais d'abord et avant tout, pour en établir la gravité. C'est dans cette optique que les membres du projet COPINE (Taylor et Holland, 2002) ont proposé une classification du matériel de pornographie juvénile selon un continuum à dix niveaux, lequel va d'images publicitaires mettant en scène des enfants à celles où des agressions sadiques sont commises sur de jeunes enfants. Les données recueillies quotidiennement par les membres du groupe COPINE dès 1997 ont montré que chaque semaine, ce sont des milliers de photographies illégales qui apparaissent en ligne dans la cinquantaine de forums de discussion (Usenet) analysés. Bien qu'un seul enfant puisse servir à la production d'une multitude de photographies, le nombre reste important. Pour ce qui est du nombre de nouveaux enfants identifiés sur les photos, ceux-ci fluctuent d'année en année. Par exemple, en 1999, le groupe COPINE estimait à quatre par mois les nouveaux enfants apparaissant sur les images; en 2001, c'était environ deux nouveaux visages par mois que l'on discernait, et en 2002, le nombre de nouvelles victimes avait considérablement augmenté pour se chiffrer à près de 20 nouveaux enfants en seulement six semaines d'analyse (Palmer, 2005). Entre 1999 et 2002, les membres de ce groupe de recherche soulignent avoir constaté une augmentation de près de 300 % du nombre d'enfants découverts dans le matériel affiché dans ces groupes. Ils notent également l'augmentation du nombre d'enfants d'âge prépubère sur les images récentes. Selon eux, entre 300 et 350 de ces jeunes enfants exposés le sont en tant que victimes directes d'agressions

sexuelles, auxquels il faut ajouter les 1 600 à 1 800 enfants photographiés nus et pour lesquels il est impossible de savoir s'ils ont subi des sévices sexuels par la suite.

D'ailleurs, selon les estimations des membres du projet COPINE, ce sont entre 300 et 350 enfants qui ont été victimes de violence sexuelle dans les images analysées (Taylor et Holland, 2002). Pour l'étude de Wolak et ses collaborateurs (2005), ce sont plus de 80 % des personnes accusées de possession de pornographie juvénile qui possédaient des images exposant des scènes de pénétration ou de sexe oral avec un enfant, en plus de détenir des images de nudité et de semi-nudité. Qui plus est, 21 % de ces utilisateurs arrêtés par la police disposaient d'images de pornographie juvénile présentant de la violence comme le ligotage (*bondage*), l'agression sexuelle ou la torture.

Ainsi, les études empiriques offrent un portrait quantitatif des contenus saisis. A. Carr (2004) mentionne en ce sens que les 106 sujets arrêtés en Nouvelle-Zélande détenaient en moyenne 1 447 images. Dans sa recherche sur 37 suspects québécois, Roy (2004) constate pour sa part qu'en moyenne 2 693 fichiers ont été retrouvés dans les ordinateurs de ces derniers. Elle note d'importantes disparités dans les quantités d'images découvertes dans les collections des prévenus. Ainsi, 13 % étaient en possession de moins de 100 images, 18 % disposaient de 101 à 999 images et 40 % avaient plus de 1 000 images ou vidéos enregistrées dans leur ordinateur. Parmi ces derniers, deux ont été trouvés en possession de 13 000 et 20 700 images, ce qui en fait de grands collectionneurs lorsqu'on les compare à l'ensemble des autres individus arrêtés par les policiers. Les résultats obtenus par Wolak et ses collaborateurs (2005) aux États-Unis montrent quant à eux que 4 % des inculpés n'avaient pas de matériel illicite dans leur ordinateur, 37 % avaient en leur possession de 1 à 100 images de pornographie juvénile, 34 % en détenaient entre 101 et 999 et que 14 % en possédaient plus de 1 000.

La classification de ce qui constitue de la pornographie juvénile n'est pas une tâche aussi aisée qu'il pourrait y paraître. En effet, alors que certains intervenants ne s'attardent

qu'aux contenus sexuels purement explicites, d'autres choisissent de répertorier les images en tant qu'unités d'une même série qui ne peut être dissociée, l'ensemble des images faisant partie intégrante des collections de bon nombre d'amateurs (Rettinger, 2000; Taylor et Quayle, 2003; Tremblay, 2002). Par exemple, le U.K.'s Sentencing Advisory Panel, qui a opté pour une typologie inspirée de celle du projet COPINE, a choisi d'inclure dans la catégorisation seulement les images qui sont interdites aux termes de la loi britannique. Or, plusieurs intervenants dénoncent ce type de catégorisation simplifiée, car même si certaines images d'une série ne contreviennent pas directement à la loi (en montrant de jeunes enfants nus sans contenu explicite), cette pornographie juvénile « relationnelle », aux dires de Holmes et Holmes (2008), sert néanmoins à éveiller ou à entretenir les fantasmes des amateurs (Corriveau et Fortin, 2011).

D'autres typologies sont aussi utilisées, dans le cadre de procès criminels, par les agences d'application de la loi. Par exemple, dans *R. contre Girard*, une partie des 5 millions d'images de la collection de l'individu accusé a été classée comme suit par les enquêteurs de la Sûreté du Québec : bébé (0 à 2 ans), 1,2 %; prépubère (2 à 12 ans), 60,6 %; pubère (12 à 15 ans), 17,1 %; bestialité, 0,6 %; « *modeling* », 0,1 %; pertinents², 7,9 %. Soulignons que c'est cette dernière typologie qui est utilisée par la Sûreté du Québec dans les dossiers de pornographie juvénile.

En comparant certaines études traitant de la question, Corriveau et Fortin (2011) ont observé des écarts entre les contenus des suspects canadiens et américains. Ces écarts s'expliquent possiblement par la plus grande importance que les tribunaux québécois accordent à la quantité d'images recueillies chez un collectionneur, notamment dans la détermination de la peine, comparativement aux États-Unis, ce qui incite probablement les policiers québécois à analyser de façon systématique les ordinateurs des accusés. C'est à tout le moins ce que suggèrent Wolak et ses collaborateurs (2005) lorsqu'ils mentionnent que le nombre d'images réellement cachées dans les ordinateurs des accusés états-uniens se doit

² Après avoir consulté des intervenants de la SQ, cette catégorie représente des éléments pertinents lors de la présentation de la preuve, mais ils ne constituent pas des infractions (fétichisme, perversion, enfants dans un contexte non sexuel, etc.).

d'être réévalué à la hausse, car l'examen de ces ordinateurs n'est pas toujours fait minutieusement, l'investissement en temps et en argent étant souvent trop lourd à soutenir pour les organisations policières.

2.1.6 *Recension de la prévalence des intérêts sexuels des agresseurs sexuels d'enfants selon le sexe, l'âge et le niveau de violence : stabilité et aggravation*

Après avoir recensé les différentes mesures de la préférence sexuelle, la présente section présente une synthèse des connaissances sur les préférences sexuelles déviantes des hommes. Globalement, il n'existe pas de consensus sur les préférences sexuelles déviantes des agresseurs sexuels en général. Par exemple, certaines études ont démontré que les agresseurs sexuels d'adultes et d'enfants présentaient une variété de profils quant à leurs préférences sexuelles (voir l'étude de Michaud et Proulx, 2009). Nous ferons tout de même une synthèse des préférences observées. Nous apporterons une attention particulière aux préférences sexuelles des agresseurs sexuels d'enfants. Pour ce faire, nous avons divisé la recension selon le sexe, l'âge et le niveau de violence.

Plusieurs distinctions ont été réalisées quant aux préférences sexuelles des pédophiles. La plupart des infractions sexuelles contre des enfants sont commises par des hommes, et la plupart concernent des enfants de sexe féminin (Carlstedt, Forsman, et Soderstrom, 2001). Il n'est pas rare qu'on observe tout de même des préférences pour les garçons, ou encore des abus envers eux. C'est la raison pour laquelle des auteurs comme Freund, Watson et Dickey (1991) vont parler de différenciation érotique de genre (*erotic gender differentiation*), qu'on définit comme la variation du genre dans le désir sexuel au sein du même groupe d'âge. Dans une étude portant spécialement sur le changement de victime auprès d'agresseurs sexuels adultes et mineurs, Guay et ses collaborateurs (2001) ont découvert qu'environ 10 % des sujets passaient d'un sexe à l'autre. Les études s'étant intéressées au sexe des victimes d'agresseurs sexuels d'enfants suggèrent que 23 % de ceux ayant été accusés de délits auprès de filles avaient aussi abusé des garçons. À l'inverse, ceux ayant été arrêtés pour abus auprès de garçons avaient abusé des filles dans 63 % des cas (Abel, et coll. 1992).

De manière plus générale, dans une revue exhaustive sur le sujet, Freund et Watson (1992) estiment qu'il y aurait 11 pédophiles hétérosexuels pour 1 pédophile homosexuel. De plus, on remarque une plus grande constance dans le choix des victimes chez les pédophiles homosexuels ainsi qu'un comportement sexuel délinquant plus spécialisé (Gebhard, 1965). Ils feraient aussi plus de victimes que ceux abusant des filles (Abel et coll., 1987) et seraient plus enclins à récidiver (Harris et Hanson, 2004). Soulignons aussi que si dans la population en général on observe que de 2 à 4 % des hommes ont des préférences homosexuelles, chez les pédophiles, on trouve des pourcentages allant de 25 à 40 % (Blanchard et coll., 2000).

Dans l'évaluation du type de déviance sexuelle, l'âge préférentiel revêt une importance capitale. Le tableau 1 présente la terminologie associée à la préférence sexuelle en fonction de l'âge. Par exemple, des distinctions ont été faites entre la pédophilie et l'hébéphilie (voir Blanchard et coll. (2008)). Le modèle le plus connu de classification est celui de Tanner. Ainsi, l'objectif du test est de trouver la catégorie d'âge préférentiel correspondant aux catégories : pédophilie (phase 1 prépubère – 10 ans ou moins), hébéphilie (phase 2 – « pubères » selon Tanner, les étapes 2 et 3, généralement âgés de 11 à 14 ans), éphébéphilie (fin de l'adolescence – étape 4 de Tanner, généralement âgés de 15 et 16 ans), téléophilie (« adultes » selon Tanner – étape 5, de l'âge de la maturité physique à celui du déclin physique), et gérontophilie (les personnes âgées) (Tanner, 1990). En explorant les caractéristiques des fantasmes des agresseurs sexuels d'enfants, Looman (1995) a constaté que l'âge moyen des enfants dans les fantasmes sexuels des sujets était de 8,3 ans pour les pédophiles et de 13,5 ans pour les hébéphiles.

Tableau 1. Terminologie associée à la préférence sexuelle quant à l'âge

<i>Préférence</i>	<i>Âge</i>
Infantophilie	0-5 ans
Pédophilie	6-12 ans
Pédohébéphilie	6-16 ans
Hébéphilie	12-16 ans
Téléophilie	18 ans ou plus

En mesurant les réponses aux stimuli de femmes nues de 3 à 24 ans, les profils suivants ont été observés : les préférences sexuelles indifférenciées, soit la même amplitude de réponse pénienne pour tous les groupes d'âge (22,0 %), les préférences sexuelles pour les femmes adultes (34,1 %), les préférences sexuelles pour les adolescentes et les femmes adultes (19,5 %), les préférences sexuelles pour les filles prépubères (17,1 %) et les préférences sexuelles pour les filles prépubères et les femmes adultes (7,3 %) (Michaud et Proulx, 2009). Cette étude confirme que, d'une part, il est généralement commun chez les agresseurs sexuels d'enfants de s'intéresser aux femmes adultes (Freund, 2001 et Worling, 2006) et, d'autre part, elle indique aussi que les préférences sexuelles ne pourraient être clairement délimitées. Ainsi, il existerait un type transitionnel qui se caractériserait par une vaste étendue de préférences allant de la prépuberté à la puberté (Freund, Seeley, Marshall, et Glinfort, 1972). Bien que le groupe de pédophiles soit bel et bien établi, un groupe intermédiaire, plus rare, serait aussi apparu. Dans le groupe des pédohébéphiles, il y aura une attirance sexuelle à peu près égale pour les enfants et les adolescents qui serait plus forte que celle que susciteront les personnes physiquement matures (Freund, 1984).

Bien que la préférence qui y est associée ne soit pas considérée comme prévalente, les infantophiles constituent une catégorie ayant intéressé certains chercheurs. Ainsi, on parle d'« infantophilie » dans les cas où les préférences sexuelles iraient de la naissance à cinq ans (Carlstedt et coll., 2009). On qualifierait cette catégorie de plus dangereuse que les autres puisque les personnes qui en feraient partie auraient accès à un plus grand bassin de victimes accessibles, étant donné leur préférence indifférenciée pour le sexe de la victime (Carlstedt et coll., 2009), mais aussi parce que le tort causé serait encore plus grand chez les victimes de cet âge. Comme mentionné précédemment, les préférences sexuelles ne sont pas toujours fixées pour certains individus.

On a observé le phénomène du croisement (*crossover*), qu'on définit comme le fait de s'engager dans plus d'un type de comportements de délinquance sexuelle selon le lien qui unit la victime et l'agresseur, le sexe ou le groupe d'âge (Levenson, Becker, et Morin, 2008). Plus particulièrement, Levenson et ses collègues (2008) ont émis l'hypothèse que les pédophiles attirés par les très jeunes enfants auraient des préférences moins fixées quant au genre. Cette hypothèse a été vérifiée dans le cadre d'une étude utilisant la pléthysmographie (Freund et coll., 1991). Plus récemment, Seto (2012) affirmait que le sexe et l'âge de la victime ne sont pas complètement indépendants. Ainsi, les individus pédophiles auraient moins tendance à faire une différence entre les garçons et les filles que les téléophiles puisqu'ils diffèrent moins en termes de taille et de forme, comparativement aux hommes et aux femmes. De plus, ce que Seto appelle le développement sexuel secondaire (seins, pilosité axillaire et pubienne, taille et forme des organes génitaux externes) fournirait également des indices d'âge à un adulte (Seto, 2012). Mentionnons également une analyse de croisement dans un échantillon de 362 agresseurs sexuels ayant commis des crimes de prédation en Floride, aux États-Unis. Les résultats indiquent que la proportion des délinquants sexuels ayant fait des victimes des deux sexes augmente significativement lorsque l'âge de la victime diminue. Les délinquants sexuels ayant fait des victimes d'âge préscolaire étaient plus enclins à avoir abusé des garçons et des filles (Levenson et coll., 2008). Une autre étude a classé 55 individus dans un regroupement ayant des préférences sexuelles déviantes pour des contacts violents et non violents avec des enfants prépubères des deux sexes. (Michaud et Proulx, 2009). On ne connaît toujours pas les raisons de l'attirance pour ce groupe d'âge précis (Freund et coll., 1991; Marshall, 1997).

Par ailleurs, les dernières décennies ont vu l'apparition de contenus hébéphiles avec l'avènement d'Internet. Pourtant, on discutait déjà dans les années 1970 de cette préférence sexuelle. Freund et ses collaborateurs (1972) affirmaient à leur sujet que si on exclut une analyse juridique, et surtout dans le cas de jeunes hommes, les jeunes filles au début de la puberté peuvent ne pas être perçues comme des partenaires inappropriées. Soulignons que des chercheurs ont déjà soumis l'idée que la catégorie des hébéphiles était un groupe bien distinct des autres types d'agresseurs sexuels (Blanchard et coll., 2008).

De nombreuses études se sont intéressées au degré de violence dans les agressions sexuelles. Les études sur la violence chez les pédophiles, beaucoup plus rares que chez les agresseurs de femmes adultes, suggèrent l'importance de distinguer les agresseurs sexuels d'enfants (*molesters*), qui dominent psychologiquement leur victime, et les violeurs d'enfants (*child rapists*), qui recourent à la coercition et à la violence (Lanyon, 2001). C'est le degré de violence dans le modus operandi qui distinguerait les deux groupes (Knight, Rosenberg, et Schneider, 1985). Toutefois, la littérature à ce sujet n'est pas très abondante, ou encore, elle ne rapporte pas de préférences sexuelles violentes chez les pédophiles. Par exemple, l'étude de Greenberg et ses collaborateurs (1996) indique que même chez les pédophiles ayant des tendances agressives, on ne pouvait établir de lien significatif entre le degré de violence et leurs crimes.

2.2 L'environnement virtuel et l'offre pornographique

Le contexte de l'offre pornographique est fort différent de celui qui prévalait dans les années 1980. S'il existait alors des moyens conventionnels de limiter l'accès physique à la pornographie, l'environnement virtuel d'aujourd'hui pose un certain nombre de défis. L'apparition d'Internet permet d'accéder facilement à une multitude d'informations. Parmi celles-ci, il y a une kyrielle de contenus pornographiques. Il suffit maintenant aux internautes d'utiliser les moteurs de recherche et les autres outils d'échange d'information sur Internet. L'environnement virtuel a sans doute occasionné une forme de synergie avec le contexte d'environnement virtuel de cette offre. Ainsi, les contenus offerts transitent maintenant d'ordinateur en ordinateur sans passer par des réseaux de distribution formels. Dans cette section nous aborderons la question de l'omniprésence de l'offre pornographique et des répercussions qu'a eues l'environnement virtuel sur l'offre de pornographie adulte et juvénile.

2.2.1 L'offre et la consommation de pornographie adulte

Avec Internet, l'offre de contenu pornographique s'est transformée. Certains chiffres montrent que le marché de la pornographie sur Internet représente entre 10 et 14 milliards

pour le marché états-unien uniquement (Rich, 2001). Les offres de contenus sexuels se classent en trois catégories : les services en ligne reposant sur un contenu conventionnel (une version Internet de magazines pornographiques largement disponibles comme *Playboy*, par exemple), moins conventionnel (versions Internet des magazines de pornographie dure), et ce qui peut être décrit comme atypique (groupes de discussion tel alt.sex.bondage.goldenshowers.sheep) (Griffiths, 2000). On peut aussi ajouter les bibliothèques d'images pornographiques (commercial et libre accès), des vidéos et des vidéoclips, des spectacles d'effeuillage en direct et plusieurs autres variantes.

Le caractère florissant de l'industrie pornographique sur Internet est certainement d'intérêt. On affirme que les sites pornographiques furent les premiers où furent expérimentés les paiements au clic (*pay per click*) et les paiements en temps réel avec carte de crédit. Le premier système devait constituer les bases de ce qui deviendra un écosystème économique en ligne alors que le second facilitera le processus d'achat de produits douteux en rendant possibles les paiements « sans tracas » et anonymes sur Internet (Griffiths, 2000).

Bien que le paiement constitue un moyen facile d'accéder à des contenus, il n'en demeure pas moins que la plupart des consommateurs de pornographie vont naviguer afin de trouver des contenus sans déboursier un sou. En analysant les visites sur des portails Internet, Brooks (1999) a suivi une équipe de chercheurs spécialisés dans l'analyse de trafic sur le Web. L'équipe dirigée par Bernardo Huberman, un chercheur au Centre de recherche Xerox, a conclu que, bien que certains utilisateurs cliquent quelques fois avant de quitter le site, certains visiteurs vont cliquer jusqu'à 200 fois quand il s'agit d'obtenir du contenu pornographique (Brooks, 1999). En analysant les « trajets des internautes » (Huberman, Pirolli, Pitkow, et Lukose, 1998), l'étude a aussi révélé que la structure de ces sites était hautement complexe et amenait le visiteur toujours plus loin dans le site. Le nombre de clics suggère que, pour certaines personnes, la consommation est très compulsive. Sans pouvoir conclure à une dépendance cliniquement définie, l'étude suggère néanmoins que la consommation est répétitive, habituelle et fait partie d'un comportement pathologique (Griffiths, 2000).

La consommation commence là où l'intérêt sexuel s'éveille. Selon plusieurs études, les jeunes auraient diverses raisons de consulter des sites en lien avec la sexualité (voir Spearson-Goulet, Fortin, et Tardif, 2012). La disponibilité des informations ainsi que l'anonymat seraient les principales motivations de cet intérêt (Ackard et Neumark-Sztainer, 2001). Ainsi, les jeunes vont souvent se tourner vers la pornographie afin d'obtenir des questions, mais surtout pour satisfaire leur curiosité. De plus, ils démontrent une très grande tolérance à la pornographie (Carroll et coll., 2008). Ainsi, ils ne penseraient pas que la pornographie puisse nuire à leur développement (Spearson-Goulet et coll., 2012) et ils ne voient pas, par exemple, le lien entre la pornographie et leur perception de la femme (Cameron et coll., 2005).

Même chez les plus jeunes, soit de 9 à 17 ans, le quart d'entre eux ont consulté volontairement un site pornographique (Réseau Éducation Média, 2001). Il apparaît important de mentionner que les garçons auraient plus tendance que les filles à visiter ce type de sites (Carroll et coll., 2008; Jackson et coll., 2006; Peter et Valkenburg, 2006). La pornographie sur Internet est attrayante pour les jeunes puisqu'elle illustre explicitement un contact sexuel (Spearson-Goulet et coll., 2012). Que ce soit pour apprendre des « techniques » en vue de leur première relation sexuelle, ou encore pour contribuer à l'imaginaire érotique, cette période exploratoire est caractérisée par une curiosité sexuelle qui s'accroît (Berger, 2001).

Chez les jeunes adultes de 18 à 26 ans, la pornographie est un élément prédominant dans la culture actuelle puisque près de la moitié des jeunes hommes affirmaient en consommer hebdomadairement (Carroll et coll., 2008). L'accès à la pornographie permet de stimuler l'imaginaire érotique et accompagne les activités masturbatoires (Boies, 2002). Bien que l'analyse exhaustive dépasse la portée de la présente étude, mentionnons que 7 % de la population qui consulte régulièrement de la pornographie a un diagnostic de sexualité compulsive (Cooper, Delmonico, et Burg, 2000; Philaretou, Mahfouz, et Allen, 2005). Cette compulsion deviendrait problématique quand elle s'accompagne d'effets et de résultats négatifs, comme la dépression, l'anxiété et les difficultés relationnelles et intimes (Philaretou

et coll., 2005; Twohig, Crosby, et Cox, 2009). Dans une autre étude, plus de la moitié des sujets sondés ont affirmé que leur utilisation de la pornographie avait des répercussions négatives dans au moins une sphère de leur vie. Les sphères les plus compromises étaient l'aspect psychologique ou spirituel, les comportements (comme les problèmes relationnels, les problèmes dans les études ou au travail) et les relations sociales (Twohig et coll., 2009).

Bref, l'offre sexuelle sur Internet a changé la façon dont les individus consultent les contenus pornographiques. Cette offre est diversifiée et fait partie d'un écosystème bien implanté sur Internet. La consommation de cette pornographie débute dès l'éveil de la curiosité et peut s'accroître jusqu'à la phase adulte. Pour certaines personnes, elle devient même une compulsion. L'offre virtuelle permet une consultation sans que les consommateurs aient un contact physique avec le matériel. C'est ce dont il est question dans la prochaine partie.

2.2.2 *La conséquence de l'immatériel*

Le contexte immatériel d'Internet amène aussi plusieurs différences dans la façon dont les consommateurs de matériel numérique vont échanger des contenus. Nous avons vu précédemment que l'argent peut constituer une motivation pour collectionner des objets. Dans l'éventualité d'objet physique, une estimation de la valeur des objets en cause sera effectuée et les ajustements importants seront apportés pour que les deux parties puissent bénéficier d'un échange équitable. Or, il existe deux distinctions importantes pour les collectionneurs virtuels, et particulièrement d'images de pornographie juvénile : la non-privation du bien en cause et la valeur d'échange octroyée aux images.

Ainsi, les nouvelles technologies de l'information impliquent, presque dans la quasi-totalité des cas une copie et non une privation du bien. En d'autres termes, un fichier est copié sans toutefois que son propriétaire ne s'en départisse. Pour le collectionneur de biens virtuels, on peut y voir deux cas de figure où cette réalité transforme sa pratique. D'abord, pour le collectionneur d'objets matériels, la gestion des doublons a beaucoup d'implications. Ainsi, la

plupart d'entre eux ne sont pas intéressés à en posséder. S'il devait y en avoir, ils seraient considérés comme des pièces de rechange si l'objet est endommagé, une devise facilitant l'échange ou tout simplement un bien à vendre (Danet et Katriel, 1994). Ce concept a été souligné par Danet et Katriel (1994) qui ont élaboré l'idée du « jamais deux pareils » (no two alike). Ainsi, il semble important de trouver des objets semblables, mais pas identiques. Évidemment, pour le collectionneur de biens virtuel, le doublon ne constitue pas un enjeu puisque nul besoin d'utiliser un doublon pour échanger puisqu'on ne peut « perdre » l'objet sans en faire le choix délibéré. Toutefois, on peut présumer que la recherche d'objets semblables et aimés par le collectionneur de biens virtuel peut tout de même s'observer.

Cependant, cela ne signifie pas que les images soient dépourvues d'une valeur intrinsèque. En d'autres termes, les images, à l'instar d'une devise, ont une valeur marchande. L'image joue aussi un rôle de « monnaie d'échange » entre collectionneurs (Corriveau et Fortin, 2011; Taylor, 2001) : elle donne par exemple à son propriétaire un moyen de négocier pour obtenir de nouvelles images ou de nouvelles vidéos qui viendront enrichir sa collection. Il en sera question à la prochaine section où nous aborderons la sociabilité du milieu des consommateurs de pornographie juvénile.

2.3 La sociabilité en ligne

Si le collectionneur d'art peut aller dans les ventes aux enchères, ou encore se présenter dans des expositions organisées afin de rencontrer des personnes partageant la même passion que lui, le collectionneur de pornographie juvénile doit faire preuve de beaucoup plus de réserve et de discrétion. Le caractère criminel de ses activités nécessite des façons de faire différentes des collectionneurs d'objets traditionnels. Le fait de naviguer dans un contexte d'activités souterraines, en ligne et anonyme module ses activités de collecte de nouveaux contenus. Manifestement, le développement et la démocratisation d'Internet ont contribué à faciliter la création de communautés en ligne permettant aux déviants de toutes sortes de « discuter de leurs difficultés dans un environnement sympathique et non censuré qui peut faire défaut dans leur vie de tous les jours » (Ferreday, 2003). Selon plusieurs auteurs, le

contexte virtuel permet aux collectionneurs de pornographie juvénile et aux pédophiles de se retrouver entre eux (Corriveau et Fortin, 2011; Holt, Blevins, et Burkert, 2010; Prichard, Watters, et Spiranovic, 2011). Cependant, le caractère illégal et particulièrement émotif de la question de l'exploitation sexuelle des enfants amène aussi certaines embûches et certains désagréments dans les relations sociales en ligne du collectionneur. Les échanges entre participants peuvent en effet être caractérisés par la confrontation qui se manifeste souvent par des missives de la part d'internautes « anti-pédophiles ». Dans les prochaines sections, la question de la sociabilité en ligne et de l'hostilité du milieu est abordée.

2.3.1 *L'entraide*

À l'instar des autres substances illégales comme la drogue, la pornographie juvénile s'échange par voies illégales. Comme le suggère une étude (Corriveau et Fortin, 2011), la découverte de contenus de nature pédopornographique nécessite un apprentissage, très souvent prodigué par autrui. Il faut chercher, connaître des mots-clés, des lieux virtuels afin de s'approvisionner en matériel. La nécessité de recourir aux autres participants à titre de fournisseurs de contenus est inévitable et nécessaire pour le collectionneur. Plusieurs lieux virtuels sont utilisés pour effectuer ces échanges : certains distribueront leurs images dans des communautés virtuelles (privées ou publiques), des forums de discussion et tout autre moyen mettant en relation les internautes. Examinons certains lieux d'échanges et de distribution afin de saisir leur mode de fonctionnement respectif et comment on y observe les interactions entre participants.

Les salons de clavardage, des lieux semi-privés de rencontres entre les amateurs, constituent des endroits de prédilection pour l'échange de matériel de pornographie juvénile. Ces services de clavardage permettent aux utilisateurs d'entrer directement en contact les uns avec les autres pour procéder à leurs échanges (Forde, 1998; Fortin, 2002). Déjà en 1997, soit lors de l'éclosion d'Internet, les chercheurs du projet COPINE ont étudié plusieurs de ces salons de clavardage dans deux réseaux IRC, c'est-à-dire un « service permettant aux

internautes dotés du logiciel client approprié de participer, en temps réel, à des clavardages accessibles au moyen d'un réseau de serveurs spécialisé » (OLF, 2002). Ils ont entre autres constaté que 518 amateurs de pornographie juvénile y échangeaient des images pédopornographiques et s'adonnaient à des jeux de rôle mettant en scène des adultes jouant le rôle d'un enfant et d'un adulte (Wortley et Smallborn, 2006). Roy (2004) constate, quant à elle, que le clavardage IRC est le moyen d'échange le plus fréquemment utilisé par les personnes arrêtées par le Module de cybersurveillance de la Sûreté du Québec pour possession et distribution de pornographie juvénile, soit 69,4 % des cas répertoriés. En Nouvelle-Zélande, chez les sujets ayant été arrêtés entre 1996 et 2001, ce sont 79 % des prévenus qui affirment avoir utilisé ce service afin de se procurer des contenus pédopornographiques (A.Carr, 2004).

Par ailleurs, les logiciels utilisant les réseaux IRC proposent des fonctionnalités de gestion de fichiers (*file server* ou *fserve*). Un internaute peut aller puiser à même le disque dur d'un autre utilisateur de son choix, et ce, sans que ce dernier ne connaisse son identité. Il doit simplement répondre aux annonces dans l'un des salons où on annonce le type de contenus offerts. Une fois établie la connexion avec l'ordinateur de celui offrant son contenu, le serveur de fichiers s'occupe de gérer les échanges et surveille entre autres les ratios des échanges. Par exemple, un utilisateur peut avoir à soumettre un fichier pour avoir le droit d'en télécharger un autre. Cette façon d'échanger s'avère très efficace, car « ce sont les logiciels eux-mêmes qui réglementent les échanges, et ce, sans que les protagonistes communiquent directement, au sens traditionnel du terme » (Berberi et coll., 2003). On peut parler d'une forme de socialisation automatisée pour éviter les abus et l'exploitation du système d'échange.

Les groupes de nouvelles sont reconnus pour être un lieu privilégié d'échange de pornographie juvénile (J. Carr, 2001; Fortin, 2013; Sellier, 2013; Taylor, 1999) et facilitent l'accès à ce type de contenu illégal (Corriveau, 2010; Corriveau et Fortin, 2011). Plusieurs études ont examiné les échanges des consommateurs de pornographie juvénile dans les groupes de nouvelles Usenet. Dans une étude sur les échanges dans les communautés de pédophiles en ligne, Corriveau (2010) affirme que les membres du groupe accordent un plus

haut statut à ceux qui distribuent des contenus. Il observe aussi la pression constante que des membres exercent afin de garder les autres utilisateurs actifs. Ceux qui distribuent du matériel ancien seraient auréolés de prestige, mais encore plus les producteurs et les distributeurs de nouveau matériel. La pression pour partager a aussi été confirmée par d'autres études (Corriveau et Fortin 2011; Fortin, 2013). Le nombre considérable de remerciements qui sont échangés ou encore, la présence de « demandes spéciales » laissent croire que le groupe est visité de façon régulière par des consommateurs en attente de contenus (Corriveau et Fortin, 2011). Il semble y avoir une demande constante pour de nouveaux contenus. Il semble aussi que ces encouragements produisent leur effet : les utilisateurs sont sans doute valorisés par ces commentaires publiés à la suite de l'affichage d'images (voir Quayle et Taylor, 2001).

En plus, d'exercer une pression pour partager, le groupe peut aussi servir de lieu où discuter et partager ses préférences sexuelles. Ainsi, le partage des contenus accompagne souvent le partage des expériences et des intérêts sexuels. Dans l'étude de Holt et coll. (2010), il est mentionné que beaucoup de discussions avaient pour sujet les préférences, mais aussi les expériences vécues avec les enfants. Les participants y discutaient aussi de l'âge qui les attirait (*age of attraction*) ainsi que du type de vêtement et d'environnement dans lesquels ils préfèrent voir les enfants. On a aussi identifié un thème récurrent dans les échanges. En effet, certains participants semblent distinguer les personnes qui visionnent uniquement le contenu de celles qui passent à l'acte, ou encore, ils distinguent celles qui « aiment les enfants » de celles qui « abusent les enfants ». Corriveau (2011) cite l'exemple d'un « cas récurrent [...] où un cyberpédophile affirme qu'il ne faut en aucun cas avoir des relations sexuelles avec des enfants et que les membres doivent se limiter à regarder les photos ». Ces propos moralisateurs s'observent au sein même des communautés de pédophiles. Plusieurs études font état de cette vision que les collectionneurs de pornographie juvénile semblent partager. En outre, les utilisateurs de différents forums ont souligné qu'ils étaient différents des pédophiles qui agressent les enfants (Holt et coll. 2010; Jenkins, 2001; Quayle et Taylor, 2002b). Il semble donc y avoir un consensus sur le fait que « l'agression sexuelle d'enfants [de l'amour non consensuel de l'enfant] est mauvaise, mais posséder de la pornographie juvénile n'est pas mauvais » (Holt et coll., 2010).

Cette vision que les participants de ces communautés de partage de pornographie juvénile ont d'eux-mêmes révèle l'importance des rationalisations des comportements associés aux activités à caractère pédophile en ligne ou hors ligne (Corriveau & Fortin, 2011; Durkin & Bryant, 1999; Fortin, 2013; Holt et coll., 2010). Durkin et Bryant (1999) indiquent que les collectionneurs de pornographie juvénile sont en mesure de légitimer leurs activités par la lecture et l'intégration des contenus du grand nombre de « récits de légitimisation » disponibles sur Internet. Cette technique d'identification est également largement utilisée par les amateurs de pornographie juvénile pour se disculper ou éviter le blâme. Par exemple, certains justifient leur comportement en prétendant qu'ils agissent ainsi parce qu'ils aiment les enfants. D'autres soutiennent que l'attirance envers les enfants est acceptable parce que les relations homosexuelles étaient socialement acceptables dans la Grèce antique. En d'autres termes, les forums ont donné un moyen de connexion simple et de soutien à leurs utilisateurs (voir Jenkins, 2001; Quayle et Taylor, 2002b; Holt et coll., 2010). Certains auteurs affirment même qu'il y aurait une sous-culture pédophile sur Internet. En s'appuyant sur des recherches sur la déviance, Holt et coll. (2010) affirmaient que :

« l'immersion dans un tel réseau de soutien social renforce souvent l'acceptation des normes qui soutiennent et justifient le comportement déviant (voir Peters, 1997; Rosenmann et Safir, 2006). À leur tour, ces forums peuvent jouer un rôle dans l'adhésion de pédophiles à une sous-culture qui considère leurs penchants sexuels comme normaux et qui perçoit ses membres comme des victimes d'une société qui les opprime (traduction libre) (Rosenmann et Safir, 2006).

Le caractère illégal des activités apporte une couleur particulière aux rapports sociaux en ligne. La présence policière, bien que difficilement détectable dans les lieux virtuels, est souvent évoquée dans les discussions. On a observé que plusieurs discussions tournaient autour des lois et des définitions de la pédophilie, mais on discute aussi de nouvelles relatant

l'arrestation de personnes pour des infractions à caractère sexuel sur des enfants (Corriveau et Fortin 2011; Holt et coll., 2010). La crainte de se retrouver en train d'interagir avec un policier pousse les participants à modifier leur comportement. Puisqu'on ne sait jamais à qui on parle, un certain nombre de précautions s'avèrent nécessaires. Cette présence policière réelle ou avérée entraîne la nécessité de recourir aux techniques de dissimulation des activités. Les études analysant les dynamiques dans les forums de discussion ont soulevé l'aspect pédagogique des interactions quant aux meilleures façons de se cacher sur la toile (Corriveau, 2010; Corriveau et Fortin 2011; Fortin, 2013). Dans certains forums, des participants énonçaient clairement ce qu'il faut dire, quoi ne pas dire, et où mettre le matériel en toute sécurité (Holt et coll., 2010) alors que d'autres vont même jusqu'à expliquer comment camoufler son adresse IP afin d'éviter la détection (Corriveau et Fortin, 2011) et comment protéger leur identité réelle et garder leur ordinateur sécuritaire (Corriveau et Fortin, 2011; Durkinet Bryan, 1997; Jenkins, 2001; Quayle et Taylor, 2002). Dans la typologie des consommateurs de pédopornographie de Krone (2005), on mentionne l'identité d'un des types pouvant être le mentor des apprentis. Le collectionneur prudent se caractérise en effet par l'utilisation du cryptage et s'implique dans des groupes qui cachent l'identité des utilisateurs et dont les membres sont tenus de fournir des images de pornographie juvénile pour pouvoir y adhérer.

2.3.2 *L'hostilité*

Certains auteurs avancent que les déviants « extrêmes » (en particulier ceux qui ont des préférences sexuelles déviantes) voient dans l'utilisation d'Internet un avantage puisqu'ils sont tellement dénoncés par la société qu'il est pratiquement impossible de développer une sous-culture dans l'espace physique (Jenkins, Thomas, et Loudonville, 2004). Ainsi, les échanges entre participants peuvent aussi être des critiques et parfois même s'avérer belliqueux. Une étude sur les échanges dans les groupes de pornographie juvénile mentionnait que même les lieux virtuels recevaient la visite de participants hostiles (Corriveau, 2010). Parce que les groupes de discussion sont publics et accessibles à tous, n'importe qui peut entrer dans le groupe pour envoyer des messages provocateurs et insultants. Ce phénomène ne se limite

toutefois pas à des forums de pornographie juvénile. En étudiant quatre principaux groupes sur Usenet, on a constaté que le nombre de messages incendiaires adressés à ceux qui ne partagent pas les appartenances sociopolitiques, religieuses ou culturelles de la majorité est significativement supérieur au nombre de messages envoyés au groupe en général (Kayany, 1998). Sur Internet, ces utilisateurs sont considérés comme des *trolls*. Un troll est quelqu'un qui envoie des messages incendiaires ou hors sujet dans un groupe en ligne comme un forum, un salon de discussion ou un blogue, avec l'intention de provoquer les lecteurs et de susciter une réaction émotionnelle. De toute évidence, une communauté de pédophiles qui partagent et commentent des photos peut provoquer des réactions émotionnelles. En plus de la désapprobation formelle des autorités policières, ce genre de comportement rappelle probablement aux participants l'importance d'agir dans la clandestinité (Corriveau, 2010).

En somme, la socialisation virtuelle en ligne dans le cadre des activités de collection comporte une entraide entre participants. Qu'il s'agisse d'échange de matériel, de soutien moral ou encore d'aide technique, la relation avec les autres constitue un aspect important à considérer dans les activités de collection.

2.4 Problématique et objectifs de la thèse

La plupart des études sur la pornographie juvénile ont tenté de définir les types de collectionneurs à partir de données sociodémographiques ou issues de rapports de police (Fortin et Roy, 2006; Klain, Davies, et Hicks, 2001; Krone, 2004; McLaughlin, 2000; Strano, Germani, Gotti et Errico, 2003). Dans ce contexte, des recensions d'études antérieures (Corriveau et Fortin, 2011) et une méta-analyse (Babchishin, Hanson, et Hermann, 2011) nous indiquent qu'il existe trois grandes familles de personnes consommant des images de pornographie juvénile. Ces études, bien que différentes sur les plans de leur portée et de leur échantillon, présentent tout de même certaines similitudes qu'il importe de souligner (Fortin et Roy, 2006; Klain et coll., 2001; Krone, 2004; Martin, 1999; McLaughlin, 2000; Strano et coll., 2003). On remarque d'abord la récurrence dans les typologies du profil du collectionneur

« pur et dur », cet internaute qui minimise ses contacts avec les autres cyberpédophiles et conserve sa collection pour son usage personnel. Cet individu n'est pas impliqué dans des incidents d'agression ou d'abus sexuel. Ensuite, soulignons la présence marquée du collectionneur distributeur. Ce dernier se caractérise généralement par une participation plus ou moins grande dans les communautés d'amateurs de pornographie juvénile selon ses connaissances techniques plus ou moins approfondies des nouvelles technologies. Ce sont ces deux facteurs qui influent sur la catégorisation qu'en font les chercheurs. On trouve également le collectionneur agresseur dans la totalité des études. Ce groupe constitue toujours la plus petite famille et rien dans les facteurs individuels n'établit clairement le lien causal entre la possession de pornographie juvénile et l'agression sexuelle d'un enfant. Dans la présente étude, nous mettrons l'accent sur les processus de collection des images sexuelles sans nous intéresser au processus de passage à l'acte (abus/agression sexuelle). Ce choix méthodologique n'exclut pas la référence aux études ayant examiné et décrit des aspects auprès des pédophiles ou hébéphiles abusant de jeunes, puisque force est de constater que les consommateurs de pornographie juvénile et les agresseurs sexuels d'enfants partagent un intérêt commun : celui d'avoir une attirance sexuelle pour les mineurs.

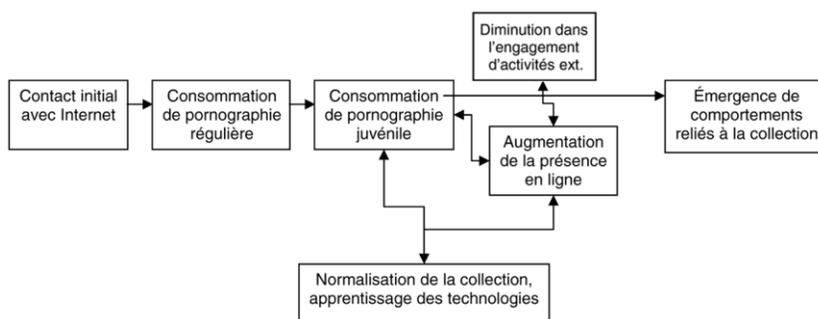
Dans la présente étude, l'accent sera donc mis sur le processus de collection en lui-même. Aucune étude à ce jour n'a étudié de façon empirique et systématique ces activités dans une séquence temporelle. La valeur ajoutée est sans doute que l'étude va au-delà d'un bilan des images possédées lors de l'arrestation. Nous voulons en fait suivre le chemin parcouru jusqu'à cette étape. Ainsi, c'est en observant le parcours et les actions enregistrées sur les disques durs saisis des internautes condamnés dans les affaires de pornographie juvénile qu'il nous sera possible de comprendre comment les personnes condamnées parviennent à commettre leurs crimes.

De plus, cette étude se distingue par la nature de la méthodologie utilisée. L'analyse en informatique judiciaire, une méthode fort différente des méthodes traditionnelles de collecte de données en criminologie, permet de recréer les opérations passées des utilisateurs, mais

surtout de faire le suivi des différentes étapes de collecte des images et des opérations connexes. L'utilisation des sciences judiciaires à des fins de renseignement et d'élargissement des connaissances est de plus en plus populaire dans les processus décisionnels. Ces méthodes peuvent parer à certaines lacunes d'autres sources de données. Ainsi, les rapports de police ou encore les données sociodémographiques sont souvent limités. Nous avons pu avoir accès à l'ensemble des images des sujets à l'étude avec toutes les informations contextuelles : les dates d'ajout à la collection, les interactions avec les autres collectionneurs, les outils utilisés, etc. En raison de la nature des contenus analysés, peu de chercheurs ont eu accès à ces données de première main. Scruter les actions consignées dans les disques durs a aussi l'avantage de mettre de côté le biais des récits de criminels ou leur perception : nous accéderons à une mesure objective de leurs activités, à une boîte noire qui a enregistré leurs actions (comme les boîtes noires utilisées en aéronautique enregistrent toutes les données du vol). Dans le cadre de ses opérations normales, un ordinateur maintient une série d'informations sur ses opérations internes qui peuvent être exploitées dans notre étude.

Or, les activités de recherche de contenu pédopornographique sur Internet réalisées en solitaire amènent certains individus à s'impliquer davantage. L'investissement en temps dans les activités en ligne se fait alors au détriment d'autres activités. Ces concepts sont illustrés notamment dans l'étude de Taylor et coll. (2001) dont la schématisation conceptuelle est présentée à la figure 4.

Figure 2 : Stades opératoires selon Taylor et coll. (2001)



Comme discuté précédemment, la consommation de pornographie adulte précède pour certains celle de la pornographie juvénile. Par la suite, un cycle débute où l'augmentation de la présence en ligne est inversement proportionnelle à l'engagement dans des activités de la vie courante. Une plus grande présence en ligne multiplie aussi les contacts avec d'autres individus, vient normaliser les activités de collection et aider à l'apprentissage des moyens techniques pour favoriser l'enrichissement de la collection. La question de l'apprentissage individuel, mais aussi celle de l'apprentissage vicariant, est au cœur des stades développementaux du collectionneur. Après la création de grandes collections et grâce aux connaissances et aux habiletés acquises, des comportements comme le tri, le classement et la catégorisation du matériel prennent une place de plus en plus importante dans la vie du collectionneur. Selon Taylor et Quayle (2003), la délinquance dans ce contexte est un processus dynamique plutôt que statique, les individus se positionnant différemment le long d'un continuum de développement par rapport à la pédopornographie. Ce positionnement est fonction de la satiété de l'excitation sexuelle, des processus d'engagement dans la collection et dans les communautés virtuelles ainsi que dans l'exploration de différentes identités en ligne.

La présente thèse s'inscrit donc dans ce contexte et vise une meilleure compréhension du phénomène de la collection de pornographie juvénile. Essentiellement, elle se démarque par un objectif général et deux objectifs spécifiques.

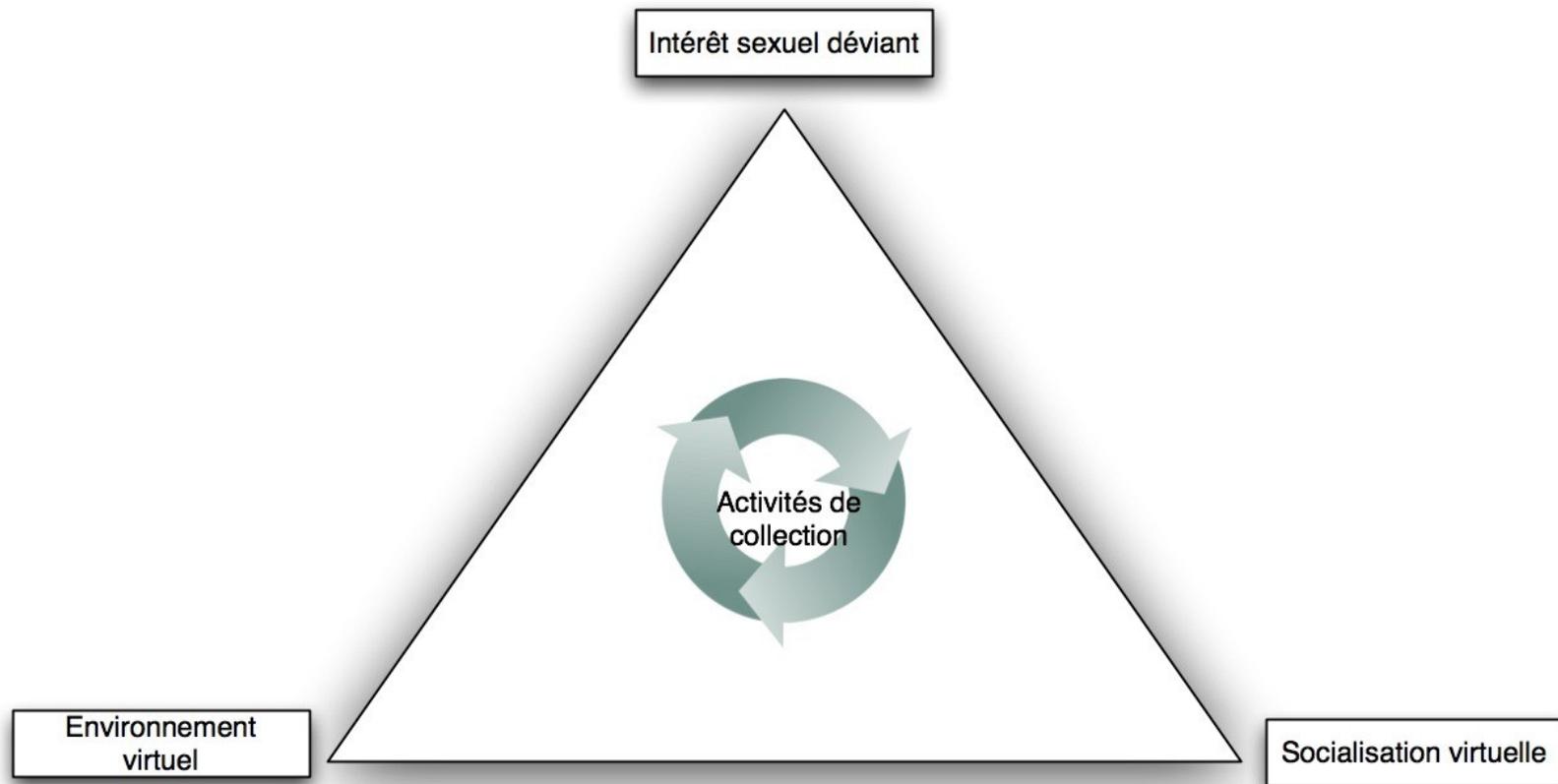
Objectif général : Analyser et comprendre les processus et les actions des consommateurs de pornographie juvénile en ligne.

La présente thèse a pour premier objectif d'analyser et de comprendre les processus et les actions des consommateurs de pornographie juvénile en ligne. Nous avons évoqué la longue tradition des études qui ont étudié les collectionneurs d'objets. Ces études sur la psychosociologie des collectionneurs d'objets populaires suggèrent que des motivations et des processus semblables s'observent, peu importe les objets de la collection (Belk, Wallendorf, Sherry, et Holbrook, 1991a; 1991b; McIntosh et Schmeichel, 2004; Wolf, 1980). Toutefois, il

nous a semblé nécessaire de préciser trois aspects importants de l'expérience vécue par les collectionneurs de pornographie juvénile. Premièrement, ces collectionneurs se distinguent par un intérêt sexuel déviant ou une préférence sexuelle déviante. Cette distinction est au cœur de leur différence. Deuxièmement, l'omniprésence de l'environnement virtuel et l'offre pornographique modulent la façon dont les activités se déroulent. Troisièmement, la sociabilité en ligne des collectionneurs de pornographie juvénile est très importante, quoique parfois balisée par l'anonymat d'Internet et l'hostilité des internautes ou des agences d'application de la loi.

Nous suggérons donc que ces trois aspects particuliers du contexte dans lequel les collectionneurs de pornographie juvénile exercent leurs activités sont essentiels dans la modulation de leurs activités de collection. Nous estimons aussi qu'il existe un effet d'interaction entre les trois éléments. La figure 3 représente une synthèse de la particularité de l'univers du type de collectionneur à l'étude ainsi que les effets d'interaction entre les différents concepts. D'abord, l'individu dans son exploration des lieux virtuels tentera de trouver des éléments les plus près de ses intérêts sexuels. En retour, les éléments trouvés influenceront sur ses intérêts. Ensuite, l'individu aura l'occasion d'échanger des contenus avec les autres participants, mais ces derniers lui donneront une rétroaction sur ce qu'ils aiment en retour. Finalement, une synergie opérera entre ses connaissances sur l'environnement virtuel et ses interactions avec les autres utilisateurs. Cette sociabilité sera aussi utile pour en apprendre davantage sur les façons de progresser dans ce milieu.

Figure 3 : Synthèse explicative de la particularité de l'univers du collectionneur de pornographie juvénile



Objectif spécifique 1 : Décrire les collections d'images de pornographie juvénile et étudier les variations des intérêts sexuels des collectionneurs dans le temps.

Le cadre éthique et légal entourant l'étude des collections de pornographie juvénile rend l'analyse des collections difficile. Le projet de recherche COPINE (Combating Paedophile Information Networks in Europe) fut une des rares initiatives visant à décrire les contenus de pornographie juvénile. En s'assurant la collaboration des agences d'application de la loi, les chercheurs ont analysé les images qu'on pouvait trouver sur Internet (Taylor, 1999). Dans le cadre de la présente recherche, nous n'analyserons pas les contenus disponibles sur Internet, mais plutôt ceux que possèdent nos sujets et qui sont classés sur leurs disques durs. Nous procéderons ensuite à une classification de ces images. Aucune étude n'a fait l'analyse et la description poussées des contenus, par exemple au regard de l'âge et des actes représentés sur les images. De plus, aucune étude n'a tenté de voir comment variaient les images acquises au fil du temps.

Objectif spécifique 2 : Explorer la pertinence de la collection comme marqueur des intérêts sexuels déviants.

L'évaluation de la préférence sexuelle est une question importante dans l'évaluation clinique des auteurs de crimes à caractère sexuel. Puisque les collectionneurs ont fait délibérément le choix de télécharger une image plutôt qu'une autre, la collection pourrait constituer une mesure permettant de rendre compte des préférences sexuelles déviantes. Ainsi, cet objectif vise aussi à déterminer si cette façon d'évaluer les préférences pourrait être utile dans un contexte d'évaluation ou de traitement.

3. MÉTHODOLOGIE

L'idée de ce projet a germé il y a environ trois ans avant notre inscription comme étudiant au doctorat et au moment où nous étions analyste en renseignement criminel à la section de la cybersurveillance à la Sûreté du Québec. À l'époque, notre intention était de conserver tous les disques durs des personnes arrêtées et condamnées pour pornographie juvénile afin d'analyser les informations qu'ils pouvaient contenir. Les renseignements extraits de cette source d'information constituaient pour nous une façon d'approfondir la connaissance des *modus operandi*, mais pouvaient aussi nous informer sur les meilleures façons d'intervenir. Notre intention était aussi de rendre plus systématique la recherche sur d'éventuels complices ainsi que la découverte de nouvelles victimes de pornographie juvénile. Ce dernier objectif s'est d'ailleurs concrétisé avec l'embauche de policiers affectés à l'identification des victimes dans les saisies de pornographie juvénile (April, 2010). Nous connaissions déjà l'importance et la pertinence des informations consignées sur le disque dur d'un condamné, et particulièrement dans le cas de pornographie juvénile où l'ordinateur est l'outil utilisé pour commettre le crime. Pendant nos années à la Sûreté du Québec, nous avons pu bénéficier de plusieurs formations en criminalistique informatique (*computer forensic*). Contrairement à plusieurs chercheurs ayant un profil strictement universitaire, notre parcours a toujours mis la pratique de l'avant. Après avoir observé les phénomènes criminels à l'intérieur d'une organisation policière, il nous a fallu repositionner le rôle de la criminalistique informatique dans une perspective théorique. Plus précisément, nous avons appliqué les outils de la criminalistique, ou science légale, à notre recherche, laquelle a, par définition, des visées académiques.

Dans ce troisième chapitre, nous présentons la méthodologie utilisée dans le cadre de notre étude en abordant la question de l'utilisation des méthodes basées sur la criminalistique informatique dans le cadre des enquêtes criminelles. Cette introduction nous apparaît nécessaire puisqu'elle replace le lecteur dans le contexte de la criminalistique informatique sur lequel la méthodologie repose. Elle est aussi importante parce qu'elle présente une façon novatrice d'utiliser les méthodes de la criminalistique à des fins de renseignement et d'enrichissement de la connaissance sur le crime. Nous aborderons ensuite la démarche détaillée ayant mené à la création de notre échantillon et à nos choix méthodologiques, ainsi que la façon dont nous avons appliqué les méthodes d'analyse dans la présente étude.

3.1 La criminalistique informatique

On définit la criminalistique comme la science qui repose sur « l'examen de l'ensemble des traces laissées sur une scène de crime dans le but de reconstituer les événements et d'identifier les personnes impliquées » (GDT, 2012). On la définit aussi comme une application de la science visant à répondre aux questions qui touchent l'application de la loi Ribaux et coll., 2010a). Les différentes procédures de criminalistique qui en découlent sont conçues pour apporter des mesures de soutien au processus judiciaire. Elles sont utiles dès l'analyse de la scène de crime jusqu'au procès (Rossy, Ioset, Dessimoz, & Ribaux, 2013). Parce que la criminalistique est un vaste domaine, il est presque impossible de concevoir un champ d'étude qui inclurait toutes les disciplines pouvant intervenir dans le processus judiciaire et qu'il serait possible d'associer à la criminalistique. La catégorisation des grandes familles des sciences légales (Samarji, 2010) est toutefois éclairante : les sciences pures (chimie, physique, mathématiques, etc.), les sciences appliquées (pathologie, toxicologie, anthropologie, etc.) et les formes uniques d'expertise (enquête de scène de crime, empreintes digitales, analyse de traces de chaussures).

Au cours des dernières années, on a observé une montée en popularité de l'utilisation de ces méthodes dans l'application de la loi, spécifiquement devant les tribunaux. Par exemple, les médias ont certainement contribué à l'emploi récurrent des analyses d'ADN comme éléments de preuve dans les affaires criminelles (Baskin et Sommers, 2010). On associerait aussi la popularité grandissante de la criminalistique au fait qu'elle pallierait les faiblesses des autres éléments de preuve, par exemple la déposition de témoins oculaires. Ainsi, les méthodes d'enquête de la criminalistique garantiraient des résultats plus probants, puisqu'ils se basent sur une preuve matérielle (voir Samarji, 2010). Avec l'omniprésence de l'informatique dans toutes les sphères d'activité de la société, la criminalistique s'est aussi étendue à l'informatique. Ainsi, de nombreux policiers affirment que chaque enquête peut profiter ce type d'expertise dans la mesure où chacune se distingue à un moment ou à un autre par une composante informatique. Certains affirment même que les techniciens en informatique de la police sont maintenant victimes de leur succès : ils n'ont pas le temps d'analyser tout ce qui atterrit sur leur bureau (Garfinkel, Farrell, Roussev, et Dinolt, 2009).

On définit la criminalistique informatique comme le processus de découvrir, de préserver, d'analyser et de présenter des preuves numériques d'une manière qui est légalement acceptable (McKemmish, 1999). On reconnaît quatre éléments-clés : 1) l'identification de la preuve numérique, 2) la préservation de la preuve numérique, 3) l'analyse de la preuve numérique et 4) la présentation de la preuve numérique. Certains auteurs combinent les deux premières étapes en soulignant que l'étape d'acquisition consiste d'abord à préserver l'état d'un système numérique de sorte que les preuves puissent être obtenues et analysées plus tard dans des conditions contrôlées. C'est à cette étape que les preuves numériques doivent être manipulées avec soin pour préserver l'intégrité du dispositif physique ainsi que les données qu'elles contiennent (Rogers, 2003). Certains éléments de preuve numériques nécessitent un traitement spécial, un emballage et des techniques de transport appropriés. Dès le début de l'utilisation de ces méthodes, les praticiens reconnaissaient que les preuves archivées sous forme électronique étaient facilement modifiables si une mauvaise manipulation survenait. Au début des années 1990, l'Association internationale des spécialistes en criminalistique informatique (IACIS) a promulgué ce qui a sans doute été la première série de lignes directrices (National Institute of Justice, 2008) dans ce domaine. Il est probable qu'un dérivé de ces règles se retrouve dans la majorité des directives et des modèles des agences d'application de la loi. On y affirme que l'intégrité des données (s'assurer que les preuves numériques n'aient pas été modifiées – volontairement ou accidentellement) constitue un élément fondamental (Mocas, 2004). Ensuite, l'étape de l'analyse consiste à examiner les données acquises pour y découvrir les preuves d'activités malveillantes (criminelles). Finalement, l'étape de la présentation est entièrement basée sur des dispositions légales et réglementaires, qui varient selon les pays où se trouvent les éléments de preuve.

En criminalistique informatique comme en criminalistique en général, l'information est recueillie pour servir un objectif précis. Cet objectif est directement lié à l'environnement dans lequel se déroule l'enquête. Dans la plupart des cas, les enquêteurs et les procureurs rassemblent des informations pour servir de preuves à l'appui d'une enquête criminelle (Mocas, 2004). Bien que les contextes d'utilisation puissent varier, l'ensemble de ces étapes vise un objectif général : « permettre à l'enquêteur de déterminer ce qui s'est passé, quand cela s'est produit, où cela s'est

produit, pourquoi et, si possible, qui en est responsable » (Rogers, 2003). La scène du crime moderne peut donc être un système informatique ou un réseau, par opposition à la scène de crime traditionnelle (Heiser et Kruse, 2002). Le témoin d'aujourd'hui et de demain peut être un fichier généré automatiquement appelé « fichier journal » (*log file*) (Rogers, 2003).

3.2 Vers un nouveau paradigme

Cette vision traditionnelle de la criminalistique, soit celle d'un usage limité à une démarche légale, est plutôt limitative et ne reflète pas suffisamment bien la réalité telle qu'observée dans un contexte élargi d'application de la loi. Selon Ribaux et coll. (2010), les traces peuvent être mises à contribution dans une grande variété de procédés de gestion de l'information qui soutiennent la prise de décision dans de nombreuses situations, et ce, à toutes les étapes du maintien de l'ordre. Toujours selon ces auteurs, la littérature sur la criminalistique concentre son attention sur les meilleures méthodes pour mener à des accusations et éviter des vices de procédure dans les dossiers d'enquête, mais oublie souvent la valeur informationnelle que peuvent porter les traces. Cette idée est aussi partagée par Barclay (2009):

« Le paradigme actuel de la criminalistique décourage activement la production de renseignements parce que l'accent est mis sur la preuve présentée devant un tribunal, celui-ci étant placé devant la nécessité de réduire les domaines d'expertise et de présenter des interprétations rigoureusement justifiées. La production de renseignements de manière à ce qu'elle corresponde aux besoins d'enquête implique qu'il faudrait laisser de la place aux interprétations personnelles, aux "soft facts" et à l'opinion exprimée toute en nuances – l'antithèse même de ce que la plupart des experts en criminalistique souhaitent réaliser » (traduction libre) (Barclay, 2009).

Pour se recentrer sur l'étude de la trace, cette vision de la criminalistique doit être élargie afin d'inclure l'apport des différentes disciplines des sciences légales. Ainsi, la trace physique ou

matérielle présente sur une scène de crime constitue un vestige d'une activité criminelle. Or, ces traces « matérielles ou physiques » sont porteuses d'une multitude d'informations pouvant nous permettre d'en apprendre davantage sur le crime et son auteur (Ribaux et coll. 2010b). Bref, en s'attardant à l'étude de la trace et en l'intégrant dans un processus informationnel approprié, elle peut être utile au-delà du processus judiciaire.

Ce qui a aussi contribué à ce changement de paradigme est la reconnaissance de l'importance du renseignement dans les activités de sécurité. Ainsi, plusieurs auteurs ont pu démontrer que l'utilisation de la criminalistique était compatible avec une démarche de renseignement, elle-même porteuse de connaissance sur un phénomène. Avec l'importance des activités policières fondées sur le renseignement (Ratcliffe, 2008) dans les milieux de pratique policiers ou réglementaires, on a vu apparaître les termes d'*intelligence-led crime scene processing* et d'*intelligence forensic* (Ribaux et coll., 2010a; Ribaux et coll., 2010b). Le principal objectif est justement d'utiliser le potentiel de la science légale pour améliorer les capacités du renseignement.

Plusieurs exemples viennent appuyer la pertinence d'une vision qui utiliserait la criminalistique non pas pour approfondir une situation unique comme c'est généralement le cas des dossiers présentés devant un tribunal, mais bien pour l'appliquer à l'ensemble d'un phénomène ou des modus operandi. Ces nouvelles façons d'aborder les phénomènes offrent une façon innovante de s'approprier la connaissance criminologique. À titre d'exemple, mentionnons l'exemple du « *forensic drug intelligence* ». Dans cette étude d'Esseiva et coll. (2007), les auteurs ont appliqué la technique du profilage chimique aux saisies de drogue effectuées par la police. Pour chacune de ces saisies, des experts procédaient à une analyse chimique afin de déterminer la nature de la substance, son niveau de pureté et ses propriétés chimiques. En colligeant ces informations et en gardant une « mémoire organisée » de toutes les saisies, un certain nombre d'informations peuvent être découvertes : cette technique peut donner des indications quant au chemin emprunté par la drogue (Esseiva et coll., 2007), et ce, de la production jusqu'à la distribution dans la rue. De plus, cette étude a démontré, entre autres, les possibilités qu'offre ce croisement entre la criminalistique et le renseignement (Esseiva et coll., 2007):

- signaler d'autres liens insoupçonnés durant l'enquête;
- mettre en évidence l'ampleur et le volume du marché de la drogue;
- permettre une mesure du contrôle d'une organisation sur un territoire;
- découvrir le risque que certains produits illicites font courir à une population de consommateurs;
- mettre en lumière la logistique et les exigences matérielles pour l'organisation du trafic de stupéfiants.

Dans le cadre de la présente thèse, nous avons utilisé les techniques d'analyse de la trace numérique telle qu'elle est exploitée dans les unités d'enquête spécialisées. Dans le cours normal de ces analyses, on vise à expliquer des événements uniques et antérieurs en rapport avec une loi ou un règlement pour une éventuelle présentation devant un tribunal ou une instance. Dans notre étude sur les collectionneurs de pornographie juvénile, nous avons plutôt utilisé ces techniques balisées pour les mettre à profit dans une perspective de recherche. Nous avons eu les mêmes intentions qu'un enquêteur voulant élargir les connaissances issues de la criminalistique informatique afin de répondre à des questions générales sur le modus operandi des collectionneurs de pornographie juvénile. Ainsi, dans notre étude, une des entraves à l'établissement d'un pont entre l'approche criminalistique et celle du renseignement fut sans doute le nombre de sujets de l'étude et la grande quantité de données leur étant associées. Ainsi, notre approche a beaucoup de similitudes avec les travaux réalisés notamment à l'Université de Lausanne, où on a entamé une réflexion sur la notion de science légale, ou du renseignement issu de la criminalistique « *intelligence forensic* ». Nous avons utilisé les techniques issues de la criminalistique à des fins de recherche, lesquelles s'apparentent grandement aux méthodes employées dans le milieu du renseignement dans la mesure où nous tentions, comme un enquêteur aurait pu le faire, de mieux comprendre comment se déroulent les activités des collectionneurs de pornographie juvénile.

Notre recherche s'inscrit dans la vision élargie évoquée précédemment puisqu'elle étend le rôle de la criminalistique dans l'apport à la connaissance des phénomènes criminels. En effet,

au-delà du renseignement criminel, la criminalistique permet de mieux comprendre les *modus operandi* quand elle est appliquée à la recherche, comme nous le proposons dans la présente thèse. Si la criminalistique informatique facilite le récit d'une histoire unique devant un tribunal, il nous fallait raconter une quarantaine d'histoires, tenter de les rendre intelligibles et en extraire la connaissance. Cette différence a présenté un défi intéressant dans la mesure où elle nécessite de puiser dans les forces des deux approches afin de raconter *des* histoires.

En explorant les différentes possibilités, nous avons été en mesure de trouver des solutions permettant de concilier les deux approches. Premièrement, dans la démarche qui sera décrite plus loin, nous avons d'abord utilisé des outils de criminalistique informatique comme l'utilisation d'une signature numérique pour réduire le nombre d'images à analyser. Puis, nous avons eu recours à des techniques statistiques pour échantillonner les collections afin d'obtenir une bonne représentativité de la collection. L'utilisation de ces deux techniques nous a permis de bénéficier de l'apport des deux approches pour atteindre nos objectifs. Deuxièmement, en suivant toutes les images détenues par les individus en gardant les signatures comme identifiants uniques, nous avons pu utiliser le calcul des pentes afin de suivre l'évolution des collections telle que décrite dans le chapitre 6. Ces exemples montrent la synergie que peut avoir l'intégration de la criminalistique informatique dans un processus analytique et offrent des possibilités prometteuses pour la création de nouvelles connaissances.

3.3 Évaluation de la méthode d'analyse des disques durs comme sources de données

La prochaine section décrit les avantages et les inconvénients de la méthode d'analyse et des choix méthodologiques. Comme mentionné précédemment, l'utilisation des données de première main aussi riches que celles contenues dans les disques durs nous apparaissait une façon d'aborder le phénomène dans sa forme la plus brute. Ce choix de matériel comporte de nombreux avantages, dont essentiellement celui d'offrir une vitrine unique sur une série de scènes de crime. Toutefois, l'adoption de cette méthode requiert de nombreuses précautions et manipulations qui

peuvent de prime abord décourager un chercheur. Puisque rien n'est parfait, l'utilisation de ce type de données a aussi révélé des limites.

3.3.1 *Avantages de la méthode*

Cette étude se distingue quant à l'originalité et au caractère inédit des données analysées. Nous avons pu compter sur la collaboration de la Sûreté du Québec, qui nous a donné accès à des données uniques. Aucune autre méthode n'aurait pu nous permettre d'observer les consommateurs de pornographie juvénile dans leurs activités illicites. À notre connaissance, aucun chercheur n'a pu avoir accès à des contenus comparables. Ce genre de données échappe très souvent aux chercheurs puisqu'au Canada et dans la plupart des pays industrialisés, le seul fait d'accéder à des sites ou de posséder du matériel pédopornographique constitue une infraction. Le manque de lieux d'observation est sans doute un obstacle majeur à l'obtention de plus amples connaissances sur le phénomène. Les données colligées nous ont permis d'observer comment la collection s'est constituée en cours de route, mais aussi comment les individus se sont efforcés d'obtenir des contenus.

De plus, la fiabilité des informations liées aux criminels de l'informatique semble une denrée rare. Ainsi, plusieurs d'entre eux utilisent des techniques de pseudo-anonymat que permettent Internet et la technologie afin de masquer leur véritable identité (Rogers, 2003). Rappelons qu'on a souvent fait l'éloge de l'analyse de preuve comportementale (BEA – *behavioral evidence analysis*). Ce type d'analyse n'est pas fondé sur la généralisation et l'analyse des statistiques issues de bases de données des délinquants judiciairisés, mais plutôt sur l'analyse de preuves scientifiques grâce à la reconstruction du comportement. On estime que la construction d'une base de comportements à l'aide d'entrevues avec des personnes condamnées est intrinsèquement biaisée, car la grande majorité des délinquants ont tendance à nier ou à minimiser leurs problèmes (Turvey, 1999). Heureusement, ces subterfuges ne s'étendent pas au modus operandi et aux comportements caractéristiques d'un individu (Rogers, 2003). En effet, en observant les actions menées directement sur l'ordinateur, nous n'avons pas de problèmes

d'attribution des activités criminelles puisque dans tous les dossiers auxquels nous avons eu accès, une seule personne utilisait l'ordinateur. Scruter les actions consignées dans les disques durs a aussi l'avantage de mettre de côté le biais des récits des criminels ou leur perception : nous accédons à une mesure objective des actions, à une boîte noire en quelque sorte (comme les boîtes noires utilisées en aéronautique qui enregistrent toutes les données du vol). Au chapitre 2, nous avons évoqué les différents problèmes de mesure de la préférence sexuelle. Parmi ceux-ci, il semble que la possibilité de mentir au chercheur, pour bien paraître ou pour éviter la désapprobation sociale, puisse constituer un des obstacles majeurs à une mesure efficace de cette préférence.

De plus, aucune étude à ce jour n'a étudié de façon empirique et systématique le lien entre ces différents délits dans une séquence temporelle. Cette méthode d'analyse permet de repositionner dans le temps certaines actions de l'utilisateur de l'ordinateur. Ainsi, c'est en observant le parcours et les actions enregistrées sur les disques durs saisis des internautes condamnés dans les affaires de pornographie juvénile qu'il nous a été possible de comprendre comment ces personnes parviennent à commettre leurs crimes. C'est à partir de cette quantité colossale de données que nous avons construit notre banque de données. Pour Glasgow (2003), l'analyse des collections de pornographie juvénile par le biais de la criminalistique constitue un élément fondamental dans la compréhension du phénomène tel qu'il est vécu par les criminels. Premièrement, ce type d'analyse permet la reconstruction des événements ou, en d'autres termes, l'ordonnement des associations dans l'espace et le temps (Inman et Rudin, 2002). Il est peut-être plus commun en criminalistique que dans d'autres domaines en raison de la date et de l'heure indiquées sur les métadonnées relatives aux données, fichiers, systèmes de fichiers et communications réseau (Pollitt, 2009). L'idée d'avoir une forme d'analyse rétrospective des systèmes de fichiers constitue un avantage par rapport à d'autres techniques de recherche. En effet, cette méthode pourrait avoir des traits communs avec les analyses de récits de vie. En analysant un ordinateur, on obtient un suivi des actions selon certaines balises et limites qui nous sont imposées par le système d'exploitation. Nous abordons entre autres cette question dans la prochaine partie.

3.3.2 *Inconvénients de la méthode*

Les techniques issues de la criminalistique ne sont pas sans présenter d'autres problèmes. Mentionnons entre autres le fait que la taille des disques durs et autres supports de stockage est de plus en plus importante. Ainsi, des auteurs ont souvent souligné qu'avec la quantité astronomique de données stockées sur les disques durs, il devient impossible de faire ce que certains appellent des « parties de pêche » dans la mesure où on doit absolument savoir ce que l'on cherche pour être efficace (Heiser et Kruse, 2002). L'enquêteur (comme le chercheur) doit se concentrer sur des indices précis et des indicateurs clés de l'activité suspecte (par exemple, recherches par mots-clés précis, fichiers historiques d'Internet, présence de fichiers, etc.). Nous avons dû composer avec cette limite en mettant de côté certains supports et en utilisant des techniques informatiques automatisées. Les outils de la criminalistique informatique ont aussi été exploités pour alléger la tâche.

Il ne faudrait pas sous-estimer les efforts et les connaissances informatiques requises pour donner un sens à cette quantité de données brutes. Celle-ci a nécessité beaucoup de travail de programmation et de préparation afin de rendre les données compréhensibles. Par exemple, il a fallu exporter plus de sept millions de fichiers pour ensuite appliquer des filtres et effectuer des tris selon des critères précis. Le traitement efficace d'une pareille quantité de données nécessite de sortir des sentiers battus pour établir des méthodes et des scripts différents des outils traditionnels. Toutefois, puisque toute la matière première est en format numérique, il y a sans doute des procédures automatisées qui pourraient être programmées, dans une éventuelle poursuite de la recherche.

Mentionnons aussi que les méthodes de reconstruction du passé à l'aide des ordinateurs ont des limites. Les métadonnées des fichiers ne conservent que la dernière date à laquelle une opération a été effectuée sur un fichier. Par exemple, il aurait été intéressant de connaître le nombre de fois où un fichier de pornographie juvénile a été visionné pour établir les schèmes de visionnement des images. Une autre limite était imposée par la période durant laquelle le sujet avait eu l'ordinateur en sa possession. En effet, si un individu disposait d'un ordinateur depuis

peu, nous étions limité dans notre analyse de ses activités de collection. Donc, nous avons eu des détails précis sur les opérations des individus et les dernières modifications apportées aux métadonnées sur les fichiers, dans la fenêtre temporelle pendant laquelle le suspect a été propriétaire de son ordinateur.

Finalement, le recours à cette méthode requiert un très grand nombre de précautions légales et éthiques. D'abord, puisque la possession de pornographie juvénile est illégale, les études ont été réalisées avec l'autorisation de la SQ et dans ses locaux. Ensuite, le fait d'avoir accès aux données personnelles a nécessité beaucoup de précautions afin de n'avoir accès qu'aux données nécessaires à l'étude. Bref, cette méthode nécessite probablement un peu plus d'autorisations qu'une étude typique. Nous reviendrons sur cette question à la section « Démarches préliminaires ».

3.4 Échantillon

La sélection des dossiers a été réalisée en fonction de plusieurs facteurs indépendants de la volonté du chercheur. À cet égard, les sujets de l'étude constituent un échantillon de commodité. Premièrement, les démarches judiciaires devaient avoir passé l'étape des tribunaux pour qu'un dossier puisse être ajouté à l'étude. Deuxièmement, aux dires des enquêteurs, les disques durs des condamnés n'étaient pas toujours disponibles. Troisièmement, des défauts dans les disques durs pouvaient entraîner le rejet de ceux-ci. Ainsi, cinq cas ont dû être retirés pour cette raison. Nous avons donc commencé les analyses préliminaires avec 49 dossiers et 62 disques durs. Et puisque nous avons établi que, pour suivre la progression des collections, six mois constituaient un seuil critique raisonnable afin d'établir une séquence d'événements, nous avons dû réduire à 40 le nombre de collections (nous reviendrons sur cette question dans la section « Procédures »). C'est donc dire que plusieurs collectionneurs avaient soit un intérêt récent, soit préféraient utiliser des supports externes, ou encore, cela pouvait indiquer que l'ordinateur était trop récent pour contenir la progression temporelle de leurs activités de collectionneur. On ne peut aussi exclure l'hypothèse que ces individus puissent n'être tout simplement pas des collectionneurs. Soulignons que pour les années au cours desquelles nos

sujets ont été arrêtés, soit de 2004 à 2007³, la police a arrêté en moyenne 80 personnes par année au Québec. Il aurait donc été illusoire de faire le pari que notre étude englobe la population totale des personnes arrêtées. Toutefois, il est raisonnable de croire qu'elle représente assez bien les personnes qui consomment des contenus de pornographie juvénile ayant été arrêtées pendant cette période de temps.

L'échantillon de l'étude est donc composé de 40 personnes arrêtées et condamnées pour des infractions en matière de pornographie juvénile dans le territoire du Québec. Comme présenté au tableau 4, tous les sujets étaient des hommes âgés en moyenne de 35,4 ans (écart-type de 11,9) au moment de l'arrestation. Selon les informations mises à notre disposition, nous avons pu observer que les personnes condamnées provenaient de milieux professionnels différents. Les catégories d'occupation les plus populaires sont « étudiants » et « journaliers et ouvriers », avec 21,74 % chacune. Soulignons aussi que les personnes n'ayant aucune occupation – les catégories « rentiers et retraités » et « sans emploi/aide sociale/CSST⁴ » – sont minoritaires, représentant 3 cas sur 40. Ces études vont dans le sens des autres études quant au profil sociodémographique des consommateurs de pornographie juvénile : ils ne constituent pas un groupe homogène (Corriveau et Fortin, 2011; Fortin et Roy, 2006).

³ Un sujet a été arrêté en 2011.

⁴ Prestations de la Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec.

Tableau 2. Caractéristiques de l'échantillon

	N	Pourcentage
Âge (n=28)		
18-29 ans	11	39,29 %
30-39 ans	9	32,14 %
40-49 ans	4	14,29 %
50+	4	14,29 %
<i>Moyenne</i>	35,4	
Occupation (n=23)	N	%
Étudiants	5	21,74 %
Journaliers et ouvriers	5	21,74 %
Informatique	3	13,04 %
Restauration/bars	3	13,04 %
Ingénieur/sciences naturelles	2	8,70 %
Rentiers et retraités	2	8,70 %
Enseignement	1	4,35 %
Professionnels et administration	1	4,35 %
Sans emploi/aide sociale/CSST	1	4,35 %
Antécédents (n=23)		
Antécédents non sexuels	2	8,70 %
Antécédents sexuels	0	0,00 %
Sentence (n=23)	N	%
Absolution inconditionnelle	2	8,70 %
Sursis de moins de 6 mois	2	8,70 %
Sursis de 7 à 12 mois	1	4,35 %
Sursis de 13 à 24 mois	5	21,74 %
<i>Total sursis</i>	8	34,78 %
Prison moins de 6 mois	5	21,74 %
Prison de 7 à 12 mois	4	17,39 %
Prison de 13 mois à 24 mois moins un jour	4	17,39 %
<i>Total prison</i>	13	56,52 %
Probation de moins de 1 an	1	4,35 %
Probation de plus de 1 an et de moins de 2 ans	5	21,74 %
Probation de 2 ans à moins de 3 ans	1	4,35 %
Probation de 3 ans ou plus	14	60,87 %
<i>Total probation</i>	21	91,30 %

Le tableau 2 montre aussi qu'aucun sujet de notre échantillon n'avait d'antécédents sexuels, alors que seulement deux avaient déjà été arrêtés pour au moins un crime non sexuel. Pour ce qui est de la sentence reçue, il est difficile de tirer des conclusions claires, surtout parce

qu'une nouvelle réglementation en vigueur en 2005 prévoyait des sentences minimales. Soulignons toutefois que la presque totalité des sentences était à deux volets : une sentence de prison (56,52 % des cas) ou avec sursis (34,78 %), suivie d'une probation (probation de trois ans dans 60 % des cas). Finalement, mentionnons que deux personnes condamnées de notre échantillon ont reçu une absolution inconditionnelle.

3.5 Procédure

3.5.1 Démarches préliminaires

La nature des données a aussi exigé plusieurs précautions éthiques et réglementaires. D'abord, une analyse de la légalité de l'utilisation des données a été réalisée par la Sûreté du Québec, qui nous a donné le feu vert. Le chercheur a ensuite expliqué en détail la nature du projet ainsi que les retombées positives que cette étude pourrait avoir sur l'organisation. Il a ensuite fallu décortiquer toutes les mesures proposées afin de minimiser les risques quant à la vie privée et les considérations éthiques. Parallèlement à ce document, un certificat en éthique a été délivré le 16 mars 2012 et renouvelé un an plus tard par le comité d'éthique de l'Université de Montréal. Ensuite, la Sûreté du Québec s'est assurée que le chercheur ait la cote de sécurité nécessaire. Puis, les deux partis ont signé une entente contractuelle afin de mettre en place les balises nécessaires à la protection des informations. L'entente stipulait entre autres que toutes les images de pornographie juvénile ainsi que toutes les données d'enquête ne pouvaient sortir des locaux de la Sûreté du Québec. En échange de l'accès aux informations, le chercheur s'est engagé à donner le résultat de la classification des images, d'autres résultats susceptibles d'intéresser la Sûreté du Québec et une présentation auprès des membres de l'organisation policière afin de communiquer les résultats.

3.5.2 Premier volet : importer les informations

Aux fins d'analyse, l'inventaire des disques durs saisis a été réalisé pour les sujets de l'étude. Certains sujets ayant plus d'un disque dur, nous en avons recensé 51. Les autres supports numériques ont été exclus des analyses (CD-ROM, clés USB, disquettes, photos imprimées, etc.)

à cause de la quantité trop importante d'images à traiter. Afin d'extraire les données des disques durs, nous avons utilisé le logiciel d'analyse informatique judiciaire Forensic Tool Kit (FTK). Son utilisation, ainsi que celle des dispositifs de blocage d'écriture⁵, garantit que la collecte de données soit réalisée selon les standards généralement admis dans un contexte légal. Dans toute analyse de criminalistique informatique, l'enquêteur doit respecter l'intégrité des données en s'assurant que les preuves numériques n'aient pas été modifiées (volontairement ou accidentellement), que l'information est authentique et que tous les processus pour recueillir et examiner les preuves soient reproductibles (Mocas, 2004). Une capture d'écran est présentée à la figure 3.

Figure 4 : Logiciel de criminalistique informatique Forensic Tool Kit (FTK)

The screenshot shows the Forensic Tool Kit (FTK) interface. The main window displays a hex dump of data, with columns for Hex, Text, Filtered, and Natural. Below the hex dump is a File List table with columns for Name, Label, Item #, Ext, Path, Category, P-Size, L-Size, MD5, SHA1, SHA256, Created, Accessed, and Modified. The File List table contains the following data:

Name	Label	Item #	Ext	Path	Category	P-Size	L-Size	MD5	SHA1	SHA256	Created	Accessed	Modified
0000													
0010													
0020													
0030													
0040													
0050													
0060													
0070													
0080													
0090													
00a0													
00b0													
00c0													
00d0													
00e0													
00f0													
0100													
0110													
0120													
0130													
0140													
0150													
0160													
0170													

Dès l'importation d'un disque dur, le logiciel FTK procède à une analyse préliminaire afin de classer les types de fichiers contenus dans le disque. Le panneau supérieur gauche de la figure

⁵ Les dispositifs « write blocker » servent d'intermédiaire entre le disque dur et l'ordinateur utilisé pour faire l'analyse du disque. Il bloque physiquement toute tentative de l'ordinateur hôte de modifier les données du disque dur.

3 présente la catégorisation des fichiers (ex. : « Documents », « Graphics », « Multimedia », etc.). Le panneau supérieur droit donne les informations sur un fichier sélectionné alors que la partie inférieure affiche la liste des fichiers contenus sur le disque dur.

Pour chaque disque dur, nous avons répété l'extraction de deux éléments importants pour la suite de nos analyses : la liste des fichiers ainsi que toutes les données reliées à ces fichiers et les fichiers eux-mêmes. Dans un premier temps, nous avons exporté la liste des fichiers qui contient les informations importantes pour chaque fichier, comme le nom, la taille, la date de création, la date de modification, etc. Il a été possible d'exporter toutes les informations du panneau du bas présenté à la figure 3 dans le logiciel Microsoft Excel. Dans ce fichier étaient incluses les métadonnées des fichiers d'ordinateur qui sont probablement les informations les plus importantes, bien que latentes, qu'un expert en informatique légale puisse récupérer (Luehr, 2005). Ainsi, pour chaque fichier présent dans un système informatique, on trouve des informations qui ne constituent pas le document lui-même, mais bien ce qui caractérise son contenu. Par exemple, les dates associées aux fichiers sont appelées « MAC » pour *Modified*, *Accessed* et *Created*. Pour chaque fichier, et donc pour chaque image, une série d'informations est disponible : dates, chemin d'accès du fichier, auteur, etc. (Ruhnka et Bagby, 2008). Celles-ci sont vraiment importantes puisqu'elles peuvent à elles seules « raconter une histoire ». Ainsi, une image peut passer par une série de manipulations qui sont préservées dans les métadonnées de ce fichier. Par exemple, une image peut être téléchargée, donc créée dans le système, le 1^{er} janvier 2010, puis modifiée le 5 janvier 2010 par un logiciel d'édition de photos pour ensuite être déplacée dans un répertoire ayant été créé le 10 janvier 2010. De plus, on peut savoir que la dernière fois qu'on a accédé à la photo était le 15 juillet 2010, avant l'arrestation du sujet le 30 juillet 2010. Le tableau 2 explique et précise ces concepts.

Tableau 3. Définition des dates associées aux fichiers

Date de création : La date de création du fichier sur le support actuel. Ainsi, si je transfère un fichier sur une disquette, la date de création sera la date à laquelle j'ai transféré (créé) le fichier sur la disquette.

Date de modification : La date à laquelle un fichier a été modifié par son enregistrement ou l'action d'enregistrer le document dans un endroit précis, ou encore toute date à laquelle un changement est effectué (même d'un seul octet). Une nouvelle date sera attribuée à un répertoire

créé ou copié. Chaque transfert de répertoire sur un autre média informatique générera une nouvelle date de modification.

Date de dernier accès : La date de la création ou la date de dernière lecture, ou encore l'exécution d'un programme comme File Manager ou Paint. Cette date changera aussi en faisant une copie du fichier. Sur un répertoire, cette valeur changera à la création et quand le répertoire sera recopié (adapté de Pearson et Watson, 2010).

Dans les données pouvant être obtenues par le logiciel FTK, on retrouve aussi les signatures numériques (voir la huitième colonne de la figure 3 dans le panneau du bas). Or, les logiciels d'analyse en criminalistique offrent à leur utilisateur une fonctionnalité de calcul automatique de signatures de fichiers. Cette signature s'appelle la « valeur de hachage » (*hash value*). Les enquêteurs l'utilisent pour déterminer si une image est identique à une autre. Il s'agit en quelque sorte d'une signature numérique comme un ADN pour les humains. Bien qu'il existe plusieurs types de signatures de fichiers, nous avons utilisé l'algorithme MD5, compatible avec les banques de données policières auxquelles nous avons eu accès. Cette valeur, représentée par une séquence de 32 caractères hexadécimaux pour chaque image, est utile dans la comparaison avec des listes de signatures déjà connues. L'utilisation des signatures nous garantit que l'image est identique en tous points à une autre (Roussev *et coll.*, 2006)⁶. Bien que l'analogie avec l'ADN s'avère utile pour illustrer le concept de signature de fichiers numériques, plusieurs aspects sont toutefois différents. D'abord, les protocoles de hachage de fichiers sont à ce point précis que le changement d'un seul pixel d'une image la rendrait différente d'une copie sauvegardée avant le changement. La signature serait complètement différente et un enquêteur faisant l'analyse des signatures jugerait qu'il s'agit de deux fichiers différents. Ensuite, il n'est pas possible de conclure à des familles d'images ou des ressemblances comme on pourrait le faire avec l'ADN; l'image est parfaitement identique ou elle ne l'est pas. Plusieurs chercheurs ont commencé à s'intéresser à des algorithmes se basant sur le « *fuzzy hashing* », ou hachage flou (voir Roussev, 2011 pour une évaluation de ces algorithmes). Nous avons fait le choix de ne pas utiliser ces techniques puisque 1) leur utilisation n'est pas courante dans les enquêtes criminelles, 2) nous préférons avoir un niveau de certitude absolue lors de notre classification et 3) toutes nos

⁶ Il y a bien eu des discussions sur la validité de l'algorithme MD5, mais puisque les probabilités de collision sont beaucoup plus faibles que dans le cas de l'ADN et que cet algorithme est admis dans toutes les cours canadiennes et américaines, le niveau de certitude nous semblait amplement suffisant.

banques de valeurs de hachage étaient en format MD5. Nous reviendrons sur l'utilisation des valeurs de hachage un peu plus loin.

Dans un deuxième temps, après avoir exporté la liste des fichiers ainsi que les données y étant associées, nous avons procédé à l'extraction de toutes les images (format JPG) et de tous les documents présents sur le disque dur. Nous avons extrait l'ensemble des fichiers de clavardage les plus connus (log, xml, etc.) pour pouvoir procéder à l'analyse qualitative des conversations.

Après avoir réalisé les opérations d'exportation à partir des disques durs, nous étions en présence d'une série de fichiers Excel contenant la liste de tous les fichiers présents dans l'ordinateur ainsi que les métadonnées et les valeurs de hachage. De plus, nous avons le dossier complet des images et des documents de clavardage de chacun des sujets de l'étude. Nous avons ensuite fusionné les fichiers Excel pour n'en faire qu'un seul. Par la suite, le fichier Excel a été transféré dans le logiciel SPSS (*Statistical Package for the Social Sciences*), qui comporte de nombreuses fonctionnalités de comparaison de valeurs. Les images ont quant à elles été déposées au même endroit pour la suite des analyses. Nous avons placé ces images en attendant de réaliser toutes les opérations de filtrage et de sélection qui suivent.

Figure 5 : Schématisation de la procédure



La figure 4 représente la schématisation de la procédure décrite dans la prochaine section. La quantité d'images était colossale et beaucoup trop importante pour les sélectionner manuellement. En effet, c'est plus de 7 millions d'images que nous avons exportées à cette étape préliminaire. C'est pour cette raison que nous avons utilisé les signatures de fichiers.

Avant de continuer l'explication de la démarche, des précisions s'imposent sur l'utilisation des signatures numériques. Afin d'illustrer notre propos, prenons un exemple de la criminalistique classique. En prélevant une empreinte digitale d'une personne reconnue coupable d'un crime, nous obtenons une association offrant un niveau raisonnable de certitude quant au lien qui unit un individu et son empreinte. Dès la prise d'empreinte, celle-ci sera ajoutée à la banque de données et rejoindra celles de toutes les autres personnes reconnues coupables d'un crime. Si, lors de l'analyse d'une scène de crime suivant cet ajout, on questionnait la banque de données, nous pourrions découvrir que cette empreinte est déjà connue et donc associée à un individu. La banque de données établirait un lien entre une empreinte et un individu. Comme mentionné précédemment, le recours aux banques de données s'avère une façon prometteuse d'appliquer la criminalistique au renseignement. Dans les paragraphes suivants, nous expliquons l'application de cette méthode à l'informatique et, plus spécifiquement, en utilisant les banques de données pour établir un lien entre une image et son caractère pédopornographique ou non.

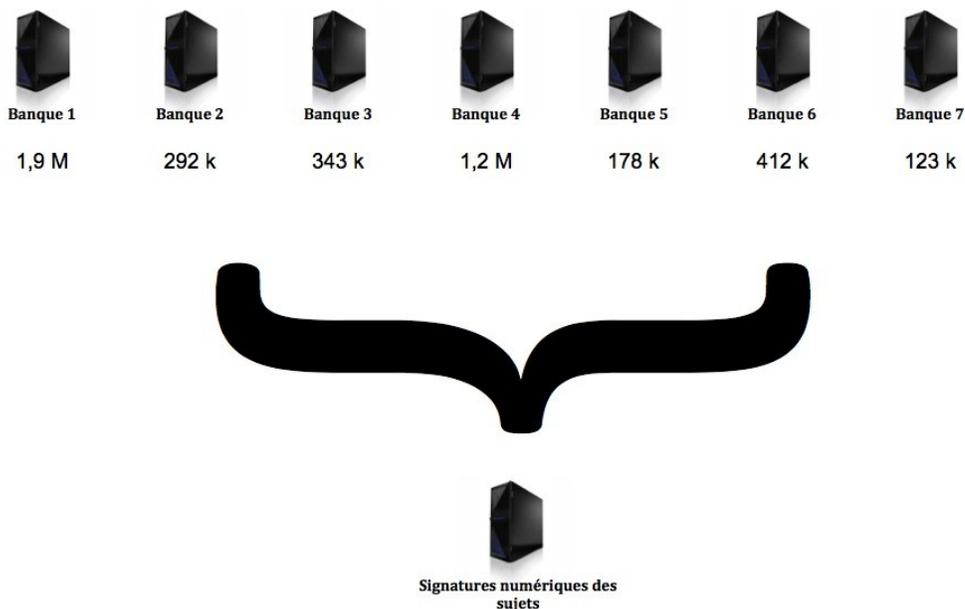
Avec la liste des signatures ainsi que tous les contenus recueillis, nous avons appliqué une procédure automatisée de classification. Nous avons commencé par retirer les images non pertinentes de notre banque de données. Il s'agissait d'enlever les images installées automatiquement avec différents logiciels populaires. L'opération de « réduction » désigne la suppression des informations qui ne présentent pas de valeur sur le plan légal ou qui ne sont pas pertinentes (Pollitt, 2009). C'est un peu comme si nous avions une liste d'empreintes digitales dont l'absence de pertinence nous apparaissait certaine ; si nous voulions faciliter la recherche et le traitement, il valait mieux les éliminer. Ainsi, une liste de ces signatures numérique est disponible sur Internet et accessible par l'entremise de la banque du National Software Reference Library. Cette liste contient toutes les images qui sont installées par défaut par les logiciels connus (voir Mead, 2006). Par exemple, elle contient tous les fonds d'écran qui viennent avec une nouvelle installation de Windows 7. Les signatures numériques de ces images sont donc « non pertinentes » (voir figure 4) pour la recherche de matériel de pornographie juvénile. La plupart des corps de police procèdent d'ailleurs à cette exclusion puisqu'elle permet d'alléger le nombre d'images à analyser.

À ce stade-ci, nous avons la liste de toutes les images détenues par les individus, lesquelles comprennent la pornographie juvénile, mais aussi toutes les photos personnelles, en excluant les images installées par défaut des logiciels connus. Nous avons ensuite comparé les images restantes avec les signatures de fichiers de sept banques de données policières⁷, ces signatures étant considérées comme de la pornographie juvénile (voir figure 5 pour le nombre d'images répertoriées dans chaque banque de signatures). Toutes les signatures avaient préalablement été importées dans le logiciel SPSS afin de faciliter la correspondance entre les signatures numériques. Si une signature présente dans notre banque d'images devait déjà se trouver dans une banque de données de signatures connues de pornographie juvénile, nous saurions donc qu'elle constitue automatiquement une image illégale. Rappelons que les corps de police comparent chaque image avec les images déjà catégorisées par souci d'efficience et pour ainsi classer automatiquement les images déjà connues.

Puisque nous avons à interroger sept banques de données distinctes, ces sources ont dû être harmonisées puisque les typologies diffèrent selon les corps de police (par exemple : *banque 1* : bébé, prépubère, pubère, bestialité, *modeling*; *banque 2* : pornographie juvénile, enfant pertinent, collatéral, enfant autre, adulte, obscène). Nous avons ainsi établi qu'il y avait 175 014 images qui étaient connues. En d'autres termes, une organisation policière avait déjà établi que ces images représentaient de la pornographie juvénile.

Figure 6 : Schématisation du processus de comparaison des signatures numériques avec les banques de données de signatures de pornographie juvénile

⁷ Les détails sur ces banques de données ne seront pas divulgués à la demande de la Sûreté du Québec.



Puisque le nombre d'images était encore une fois trop important, nous avons analysé la quantité d'images se rapportant à chaque individu. Afin de nous assurer de la représentativité des images sélectionnées, nous avons échantillonné chacune des 49 collections⁸. Afin d'estimer le nombre d'images requis pour chacune des collections, nous avons effectué des calculs de taille d'échantillon avec une correction pour des populations finies. Cette méthode d'échantillonnage est utilisée notamment dans les sondages d'opinion afin d'évaluer le nombre de répondants nécessaire (l'échantillon) de façon à obtenir une représentation acceptable de l'opinion d'une population. Les résultats de ces calculs ont indiqué par exemple que pour un sujet de notre étude, un échantillon de 794 images devait être tiré de 3 101 images de pornographie juvénile (celles-ci avaient été découvertes grâce à la comparaison avec les banques de données policières d'images déjà connues) afin d'obtenir une marge d'erreur de 5 %, 19 fois sur 20. Nous avons ensuite répété l'opération pour tous les sujets de notre étude. Pour chacune des collections, nous avons extrait aléatoirement le nombre d'images nécessaire en utilisant le logiciel SPSS.

⁸ Nous reviendrons à la prochaine section sur les raisons qui nous ont poussé à réduire le nombre de sujets à 40.

3.5.3 *Deuxième volet : échantillonnage permettant de suivre l'évolution de la collection dans le temps*

Dans le cadre d'une analyse de disque dur, un certain nombre d'informations sont disponibles et jouent un rôle de premier plan dans la reconstruction d'un crime (Bang, Yoo, et coll., 2011; Palmer, 2001). Plusieurs subtilités sont à considérer afin d'évaluer le fonctionnement interne des modifications des dates dans le système d'exploitation (Bang *et coll.*, 2011). Pour chaque auteur des infractions, un calendrier mensuel des nouvelles images créées a été constitué (nous avons utilisé les dates de création valides et extraites par le logiciel FTK). Ainsi, si l'échantillonnage nous permettait d'avoir une bonne représentation de l'ensemble de la collection, nous voulions nous assurer que nous avions suffisamment d'images pour rendre compte des ajouts à la collection de mois en mois. Un de nos objectifs, rappelons-le, était de suivre les collectionneurs au fil du temps.

Nous avons dès lors constaté que plusieurs sujets n'avaient pas colligé assez d'images certains mois. Dès lors, nous en avons sélectionné aléatoirement dans les images inconnues du sujet. Rappelons que si un utilisateur a changé au moins un pixel sur une image, celle-ci se retrouverait dans la catégorie des images inconnues, puisque la signature numérique de l'image aurait changé. Nous avons en tête qu'il restait encore des images de pornographie juvénile cachées dans la somme astronomique d'images inconnues. Le recours à cette stratégie s'est avéré nécessaire pour presque tous les sujets. Ainsi, nous avons dû laisser tomber neuf cas puisque ces derniers n'avaient pas une période de temps assez longue pour tenir compte de leur évolution; nous avons fait le choix de garder les dossiers ayant six mois d'activité ou plus. Nous avons constaté que les sujets de l'étude avaient conservé leur disque dur (ou plusieurs) et y avaient accumulé des images pendant une période moyenne de 16,7 mois pour des valeurs situées entre 6 et 70 mois (écart-type=16,4 mois; médiane=9 mois). Toutes les informations sur les fichiers ont été sauvegardés dans le logiciel SPSS afin d'appuyer les différentes analyses statistiques subséquentes.

3.5.4 *La catégorisation des images*

Bien que les banques de données policières nous aient beaucoup aidé, la disparité des catégorisations pour chaque organisation ne nous permettait pas d'avoir une uniformité dans ce qu'on retrouvait sur les images. Au terme de l'exercice de catégorisation et des vagues de recatégorisation pour obtenir des seuils satisfaisants pour chaque mois, plus de 61 244 images ont été catégorisées, pour une moyenne de 1 038,03 images par sujet (écart-type=1 354,48; médiane=552).

Afin de procéder à la catégorisation des images, l'aide de quatre étudiants et de deux policiers fut sollicitée⁹. Pour chacune des images de l'échantillon, le classificateur avait à consigner les variables suivantes dans un logiciel spécialement créé à cette fin (voir figure 3): le sexe et un nombre pour les trois mesures de gravité, soit l'âge des victimes, l'échelle de gravité de COPINE (Taylor et Holland, 2002) et l'échelle de génitalité. Puisque l'évaluation des images peut dans certaines circonstances être difficile, les classificateurs ont reçu une formation sur les stades développementaux, l'échelle de gravité et l'échelle de génitalité. Un champ « Commentaire » a aussi été ajouté afin de rendre compte d'une particularité d'une image, par exemple la bestialité ou la scatophilie.

Nous avons utilisé un logiciel que nous avons baptisé RASH (*Regroupeur et analyseur de séries de hash*) pour effectuer la classification (voir figure 6). Nous avons retenu les services d'un programmeur afin de concevoir un outil simple et efficace qui présente aux classificateurs les images, qui enregistre leur évaluation et qui alimente une banque de données. Certains autres paramètres du logiciel sont à signaler. D'abord, les informations s'affichaient dans un navigateur sur un réseau n'ayant aucun accès à Internet (un intranet). Ensuite, les images étaient présentées aléatoirement aux classificateurs. Finalement, toutes les informations ont été exportées puis réimportées dans le logiciel SPSS afin d'ajouter ces variables aux métadonnées déjà présentes.

Figure 7 : RASH : aperçu du logiciel de classification

⁹ On a offert des séances de consultation psychologique aux étudiants participants pour minimiser l'effet traumatisant des images.

2 photos

Vos initiales

Copine

Âge

Sexe

Génitalité

Porno adulte [init.btn](#)

Non pertinent

Commentaire

La figure 6 donne le détail des champs :

- L'échelle de COPINE allait de 1 (l'image d'un enfant dans un contexte normal) jusqu'à 10, où il y a sadisme et bestialité avec l'enfant).
- Le champ « Âge de l'enfant » allait de 0 à 17 ans. Une catégorie « Adulte » a aussi été ajoutée puisque dans certains cas, les images inconnues pouvaient être des images de pornographie adulte.
- Le champ « Sexe de l'enfant le plus jeune représenté » (0=garçon, 1=filles et 2=mixte).
- L'échelle de génitalité (de 1 à 3) représentait l'importance des parties génitales dans l'image. L'idée sous-jacente est qu'un individu ayant uniquement une série de gros plans de parties génitales (niveau 1) pourrait présenter un niveau d'empathie plus faible que celui qui ne possède que des images ne comportant aucune partie génitale (niveau 3). Le niveau 2, quant à lui, présente l'enfant dans son ensemble, y compris ses parties génitales.

3.5.5 *Comment mesurer la gravité des images*

Les organisations policières qualifient les images de pornographie juvénile par l'intermédiaire de banques de données notamment destinées à des programmes d'identification des victimes. Ces programmes servent à l'analyse des images de pornographie juvénile afin d'y découvrir de nouvelles victimes. Pour y parvenir, les organisations colligent les images pour » y trouver des indices, établir des liens entre les images et » identifier des séries connues. Le National Center for Missing and Exploited Children (NCMEC), leader dans ce type d'initiative, affirmait que « plus de 900 enfants sur ces horribles images ont déjà été identifiés, mais il reste toujours un nombre impressionnant d'enfants victimes d'abus sexuels qui doivent encore être sauvés ». Par ailleurs, depuis le jugement Ashcroft contre Free Speech Coalition, aux États-Unis, l'identification de ces enfants victimes d'abus revêt une importance capitale chez les Américains puisqu'il incombe maintenant au procureur de prouver que derrière ces images se cache un enfant « réel ». La création de banques de données de collections d'images de pornographie juvénile joue un rôle très important. Grâce à ces banques de données policières, on pourra cerner les images sur lesquelles les enfants ont été formellement identifiés et ainsi présenter des éléments de preuve valides devant les tribunaux américains. Soulignons qu'Interpol garde aussi une banque de données d'images de pornographie juvénile qu'elle met à la disposition des organisations policières qui en font la demande.

Comme mentionné précédemment, l'échelle COPINE constitue l'une des mesures les plus utilisées pour la classification d'images. Elle permet de classer le vaste éventail d'images qu'on trouve sur Internet selon une échelle de gradation et à l'aide de catégories mutuellement exclusives. Le tableau 3 présente les différentes catégories.

Tableau 4. Niveaux de l'échelle de gravité COPINE

COPINE – Niveau	Description
1	Indicatif. Il n'est constitué de matériel ni érotique ni sexuel et provient principalement de sources commerciales, telles que les catalogues et les albums de photos. À ce niveau, les enfants ne sont pas nus : ils sont en sous-vêtements ou en maillot de bain.
2	Nudité. Ce sont des images ou des vidéos de nudité partielle ou complète, dans un cadre légitime (par exemple, une photo d'un enfant dans un bain).
3	Érotisme. Présente des images clandestines d'enfants en sous-vêtements ou nus.
4	Poses. Il s'agit de clichés d'enfants à caractère sexuel et intentionnellement suggestif.
5	Pose érotique. Montre des images ou des vidéos à caractère sexuel ou provocant.
6	Pose érotique explicite. Met l'accent sur les parties génitales de l'enfant.
7	Activité sexuelle d'un enfant. La masturbation, le sexe oral ou des attouchements sexuels. Toutefois, ce niveau implique des actes exécutés uniquement entre enfants; il n'implique pas directement un adulte.
8	Agression. Se distingue par la participation d'un adulte aux activités sexuelles.
9	Agression choquante. Présente une agression sexuelle avec pénétration d'un enfant par un adulte.
10	Sadisme/bestialité. Présente des images ou des vidéos dont le contenu est associé à la bestialité, au sadisme ou au fait d'infliger de la douleur à un enfant.

3.5.6 *Analyse qualitative et approfondissement de cas types*

Afin d'illustrer les analyses quantitatives, mais aussi pour mieux comprendre la réalité telle qu'elle est vécue par certains collectionneurs, nous avons examiné de façon plus approfondie le contenu des fichiers de clavardage de six sujets de l'étude. Ces individus ont été sélectionnés selon la disponibilité des données sur le disque dur : nous avons choisi les quatre personnes ayant le plus de données de clavardage et les deux personnes ayant le plus de données de navigation. Cette démarche était exploratoire et avait pour objectif de faciliter l'interprétation des résultats.

Pour les six candidats sélectionnés, les propriétés des interactions entre les collectionneurs et leurs interlocuteurs seront analysées à partir des traces électroniques laissées sur les supports informatiques lors de chaque communication. Nous analyserons les échanges textuels sous la forme de clavardage (*chatlogs*) afin d'y déceler les échanges avec les partenaires de crime, mais aussi pour connaître les différents thèmes des conversations. Ces analyses nous permettront d'en apprendre davantage sur les stratégies utilisées afin d'acquérir de nouveaux contenus.

Finalement, après avoir trouvé des cas types selon les patrons de fluctuation de la gravité des images de la collection, nous décrirons le parcours des collectionneurs en examinant les données issues de la criminalistique informatique. Nous utiliserons donc toutes les données disponibles pour comprendre comment s'est déroulée cette évolution. Ainsi, il a été possible d'utiliser une méthode d'analyse mixte, soit les statistiques pour tirer un portrait statistique des sujets de l'étude, et les six dossiers analysés qualitativement. Ce choix facilitera la compréhension des résultats. Ces méthodes dites « *real world research* » (Robson, 2002) s'appuient sur les méthodologies hybrides et souples de collecte des données et les rapports d'une série d'études de cas liées. Le but n'est pas de générer des données numériques statistiquement généralisables, mais plutôt de « généraliser à partir de plusieurs études de cas, à travers lesquelles des idées sont générées lesquelles peuvent aider à comprendre des cas similaires dans d'autres contextes » (traduction libre) (Robson, 2002). Ainsi, le fait de distinguer l'évolution est un critère essentiel pour indiquer la place qu'occupe la consommation des sujets. Dans ce cas-ci, nous voulions utiliser la richesse de l'information générée par la criminalistique informatique en établissant des cas types nous éclairant sur un milieu encore trop peu connu du monde de la recherche.

4. LE COLLECTIONNEUR : UN CHEMINEMENT

Le quatrième chapitre de la thèse présente une reconstruction du parcours du collectionneur de pornographie juvénile. Ainsi, on présume que les étapes suivies par un collectionneur d'objets et de pornographie juvénile sont fondamentalement semblables. Toutefois, certaines différences viennent moduler le contexte particulier des collectionneurs de pornographie juvénile sur Internet. Comme expliqué précédemment, l'ajout des particularités du phénomène (la préférence sexuelle, l'environnement virtuel et la sociabilité virtuelle) offrent une perspective nouvelle pour expliquer le déroulement de ces étapes. Pour simplifier la démarche, mais aussi parce que certaines étapes sont plus faciles à mettre en œuvre ou à automatiser à l'aide d'outils informatiques, nous avons choisi de reprendre le cheminement vu au chapitre 1 et de le diviser en trois étapes : 1) la formation d'un but et la collecte d'information, 2) la planification, la chasse et l'acquisition ainsi que 3) le contexte d'acquisition. Nous reprendrons donc ces étapes en utilisant les données quantitatives ainsi que des exemples tirés de notre analyse qualitative.

4.1 La formation d'un but et la collecte d'information

Le collectionneur de pornographie juvénile passe par une étape préliminaire qui le mènera vers les étapes ultérieures d'enrichissement de sa collection. Au lieu de voir les types d'amateurs comme étant figés dans le temps, Taylor et Quayle (2003) ont tenté d'appliquer un modèle développemental en tenant compte de la progression des individus vers la consommation de pornographie juvénile. Ainsi, les auteurs ont voulu établir un *modus operandi* typique de ce type d'amateur. Ce dernier passerait par un certain nombre d'étapes d'engagement par rapport à Internet. Le point de départ du cheminement serait la pornographie légale. En entrevue, des personnes arrêtées pour possession de pornographie juvénile affirment que le premier contact avec Internet a souvent été l'accès à des sites pornographiques pour adultes, et s'est ensuite poursuivi avec la recherche de pornographie juvénile (Taylor, 2001). Cela semble avoir une résonance dans les interrogatoires analysés par Roy (2004), qui relate deux cas semblables : « Pour Jean et Mario, la consommation de pornographie juvénile a débuté par la consommation de pornographie régulière. » Puis un autre qui affirme : « C'est sûr que la pornographie en général m'a toujours intéressé. Avec le temps, les photos de jeunes ont commencé à m'exciter beaucoup plus » (Roy, 2004).

La pornographie adulte constituerait donc une porte d'entrée vers les contenus de pornographie juvénile. La plupart des personnes qui consomment de la pornographie ne vont pas nécessairement développer une compulsion à l'utilisation d'Internet ni un intérêt pour la pornographie juvénile. Cependant, pour d'autres, la consommation de pornographie peut s'avérer problématique. Ainsi, le temps passé à mieux connaître ce milieu entraînera inévitablement l'exposition à d'autres types d'offres. Dans une étude sur l'utilisation des moteurs de recherche pour trouver des contenus pédopornographiques, Corriveau et Fortin (2011) ont montré qu'il était difficile de surfer sur des sites de redirection et des sites tremplins (des sites qui mènent à d'autres sites de liens) sans jamais être exposé à des contenus. Naviguer efficacement dans ces labyrinthes nécessite des apprentissages. De plus, au cours de cette exploration, l'offre pour aller vers des images de sujets plus jeunes arrivera indubitablement. L'individu verra que l'offre est bel et bien présente et qu'elle ne paraît pas plus difficile à obtenir que la pornographie légale. En effet, il semble que certains sites utilisent l'attrait des contenus *barely legal*, ou encore mélangent des images d'adolescentes avec un contenu principalement adulte. Cette tendance à proposer des images avec des adolescentes ou des sujets présentés comme tels a été étudiée en analysant des pochettes de DVD offertes sur le marché. Plus de 20 % des pochettes contenaient des termes évoquant la jeunesse (*youth sexualized language*), des images évoquant la jeunesse (*youth sexualized imagery*) ou les deux (Jensen, 2010).

Comme nous l'avons vu précédemment, la première étape à franchir est d'avoir un intérêt sexuel pour des mineurs afin d'ajouter à sa collection des images mettant en scène des enfants. Il va sans dire que les sujets de notre échantillon ont franchi cette étape puisqu'ils ont tous été reconnus coupables d'infractions reliées à la pornographie juvénile. Toutefois, l'analyse temporelle de l'évolution des collections nous montre que, de manière générale, les activités de collecte de matériel de pornographie légale continuent parallèlement aux activités reliées à la pornographie juvénile. Bien qu'elle ait pu être observée précédemment, la pornographie légale est bel et bien présente dans les collections, comme en fait foi le tableau 5, et ce, peu importe l'implication de l'individu dans des activités de collecte de matériel de pornographie juvénile. Le

tableau 5 montre bien que les pourcentages sont assez faibles, que la collection de 57,5 % des sujets contenait au maximum 10 % de pornographie adulte.

Tableau 5. Pourcentage de contenu adulte dans les contenus analysés

<i>Pourcentage de contenu adulte dans la collection</i>	<i>N</i>	<i>% N</i>
0-10 %	23	57,5 %
10,1-25 %	7	17,5 %
25,1-55 %	10	25,0 %

On constate aussi que la consommation de pornographie légale continue au fil du temps. Le tableau 7 rend compte de l'évolution de la collection de mois en mois. Un moins (-) représente un mois au cours duquel seulement de la pornographie juvénile a été téléchargée, alors qu'un plus (+) indique qu'il y a eu l'ajout d'au moins 1 photo sur 10 qui était une image de pornographie légale au cours de ce mois. Les données sont triées par degré d'exclusivité par rapport à la pornographie juvénile (du plus exclusif à la pornographie juvénile jusqu'au téléchargement mensuel de pornographie adulte et juvénile). Un carré vide signifie qu'il n'y a pas eu d'activité au cours du mois.

Plusieurs éléments peuvent être soulevés en observant la figure 6 ci-dessus. D'abord, il nous apprend qu'il n'existe pas de point de basculement clair pour tous les sujets, et ce, tout au long du processus. On aurait pu émettre l'hypothèse que dès que certains individus seraient en mesure de télécharger des images d'enfants grâce aux sites et aux outils récemment découverts, ils cesseraient de s'intéresser aux images adultes. Or, ce n'est pas ce que les données nous révèlent. Seul le sujet n° 87 a téléchargé en exclusivité de la pornographie juvénile pendant une période de neuf mois.

Ensuite, nous trouvons à l'autre extrême trois cas (81, 83 et 111) qui se caractérisent par une situation très rare où au cours d'un mois, il y avait de la pornographie juvénile sans pornographie adulte (moins de 10 %). Entre ces deux extrêmes, il y a une série de personnes arrêtées qui oscillait, selon les mois, entre des images impliquant des mineurs et des adultes. Nous pouvons donc affirmer que, pour la quasi-totalité des personnes arrêtées, les images illégales et légales se côtoyaient sans qu'il y ait de point de rupture. Il n'est pas possible de voir de fenêtres de temps où se dessine très clairement leur préférence entre les deux pôles. Nous pouvons conclure que pour les sujets de la présente étude, la consommation de pornographie juvénile s'accompagne presque invariablement d'images adultes. Soulignons qu'aucun sujet de notre échantillon n'a téléchargé que des images d'adultes pendant un mois.

Comme plusieurs auteurs l'ont suggéré, les consommateurs de pornographie juvénile ont probablement commencé leur incursion dans ce milieu en explorant d'abord celui de la pornographie adulte. Bien que ce matériel ne soit pas la principale composante de leur collection, il est manifeste que les consommateurs ne cessent pas de télécharger des images d'adultes. Nos résultats sont donc similaires à ceux de plusieurs chercheurs ayant étudié les préférences sexuelles : des préférences sexuelles déviantes n'empêchent pas d'avoir des préférences sexuelles à l'égard des adultes (voir entre autres Michaud et Proulx, 2009).

Nous retenons à ce stade-ci que le collectionneur connaît bien l'environnement virtuel et l'offre de la sexualité adulte sur Internet. Cette offre, en plus de se présenter en premier lieu, continue de l'accompagner lors de son exploration des outils et des sites de pornographie juvénile. C'est dans ce contexte que le collectionneur a pris connaissance de l'offre. Il a ensuite formé ses buts et est entré, peut-être inconsciemment, dans l'étape de la collecte.

4.2 La planification, la chasse et l'acquisition

Comme nous l'avons vu précédemment, la quête d'un individu pour des objets de convoitise a été étudiée par les chercheurs. Plusieurs auteurs ont cherché à décrire les endroits virtuels (les lieux de chasse) visités par les collectionneurs de pornographie juvénile afin d'obtenir leurs contenus. Dans une étude reproduisant les actions d'un néophyte à la recherche de matériel pédophile grâce aux moteurs de recherche traditionnels comme Google (Corriveau et Fortin, 2011), des chercheurs ont tenté de trouver des contenus de pornographie juvénile à partir de mots clés simples. Les résultats se sont avérés très peu fructueux, avec 5 % des sites comportant des images d'adolescents. Si bien que les auteurs concluent que celui qui trouve de la pornographie juvénile aura fait un effort pour y parvenir, contredisant ainsi la thèse de l'accès par inadvertance. Ils ont également établi que la distribution de ce matériel ne semble pas se faire principalement par l'entremise des moteurs de recherche traditionnels. C'est aussi ce qu'a observé Steel (2009a), qui a découvert qu'entre 2004 et 2008, les requêtes sur les moteurs de recherche pour des termes associés à la pornographie juvénile ont diminué d'environ 60 %. Selon Temporini (2012), l'explication la plus probable serait que la médiatisation des opérations policières aurait incité les consommateurs de pédopornographie à adopter de nouveaux lieux virtuels. Il y aurait donc eu un déplacement vers des outils de recherche qui donnent une impression de plus grand anonymat aux utilisateurs, tels que les réseaux poste-à-poste (P2P). Soulignons toutefois que dans plusieurs cas portés devant les tribunaux, on trouve les requêtes dans les moteurs de recherche comme preuve des démarches entreprises pour dénicher de tels contenus.

Les technologies P2P permettent à deux utilisateurs d'échanger les fichiers stockés sur leur ordinateur respectif sans passer par un serveur. À l'origine, cette technologie permettait aux amateurs de musique d'échanger leurs collections musicales à l'aide de services comme Napster. Aujourd'hui, les réseaux P2P ont largement évolué et permettent aux internautes de partager entre eux une kyrielle de contenus différents tels que de la musique, des photos, des vidéos, des logiciels, etc. En somme, un utilisateur qui le désire peut offrir l'ensemble des fichiers stockés dans son ordinateur à un autre internaute qui, en contrepartie, acceptera de partager les siens. De nombreux fichiers contenant de la pornographie juvénile sont ainsi échangés par l'entremise de ces technologies (J. Carr, 2001; Wortley et Smallbone, 2006), car elles minimiseraient les risques de détection. Toutefois, cette croyance semble de moins en moins vraie puisque les policiers ont maintenant recours à des logiciels de vigie automatisée sur ces réseaux (voir Liberatore, Erdely, Kerle, Levine, & Shields, 2010). Certains auteurs ont affirmé que la ressource la plus populaire pour faire l'acquisition et la distribution de photos et de vidéos de pornographie juvénile est le P2P, comme les logiciels BitTorrent et Gnutella. Il semble d'ailleurs que ce soient ces réseaux d'échanges qui ont connu, au cours des dernières années, la plus forte croissance en ce qui a trait au nombre d'images de pornographie juvénile transigées. Cette présence se concrétise par une augmentation des plaintes (U.S. General Accounting Office, 2004), une augmentation de l'offre d'images et des arrestations en lien avec ce type de média (Steel, 2009b; Wolak, et coll. 2014) ainsi que des requêtes constantes reliées à la pornographie juvénile (Steel, 2009b).

Pour le consommateur de pornographie juvénile en apprentissage, une étude sur les mots clés associés à la pornographie juvénile nous apprend que même les termes les plus simples peuvent donner des résultats pertinents : par exemple « *pedo* », « *preteen* », ou encore tout simplement un âge (« *5 y.o.* », « *5 years old* »). Les auteurs concluent que ces mots clés ne peuvent être reliés à d'autres types de requêtes non sexuelles. Toutefois, l'étude révèle que certains termes sont consacrés au milieu de la pornographie juvénile. Pour plusieurs usagers, l'apprentissage de mots clés pertinents peut se faire en analysant les résultats de recherche. L'exemple du mot clé « *PTHC* » (*preteen hard core*) amène les auteurs à conclure que « cela indique un niveau de sophistication à ceux qui cherchent la pédopornographie sur les réseaux poste-à-poste en utilisant la terminologie propre à la sous-culture » (Steel, 2009b).

Nous retenons donc que les réseaux P2P constituent une porte d'entrée plus facile à utiliser que les moyens traditionnels comme les moteurs de recherche, et qu'ils facilitent grandement la découverte de pornographie juvénile. Ils éveillent aussi l'utilisateur à la terminologie propre à ces contenus.

Dans un même ordre d'idées, les groupes de nouvelles (*newsgroups*) constituent un autre lieu où l'échange de matériel de pornographie juvénile est établi, notamment parce qu'il est relativement facile, moyennant quelques connaissances en informatique, de distribuer et de s'approprier du matériel illicite de façon quasi anonyme. Notons qu'au Canada, la plupart des fournisseurs d'accès Internet interdisent l'accès à de tels groupes de nouvelles. Il existe cependant des façons détournées pour les amateurs de pornographie juvénile de s'inscrire auprès de fournisseurs de services « non censurés » qui, eux, en autorisent l'accès. Selon plusieurs auteurs, les groupes de nouvelles facilitent l'échange de grandes quantités d'images et de vidéos pédopornographiques (Quayle et Taylor, 2001; Taylor et Quayle, 2003; Wortley et Smallbone, 2006). De l'avis même des pédophiles interrogés (Taylor, Quayle et Holland, 2001; Tremblay, 2002), les images vraiment intéressantes ne se trouvent pas sur les sites commerciaux, mais dans les forums. Bien qu'on puisse y aller en toute impunité et y télécharger sans contribuer, une forte pression est exercée pour faire de la distribution.

4.2.1 *Profils des activités d'acquisition et de chasse au fil du temps*

Cette section présente une analyse des moments de prédilection des consommateurs pour obtenir de la pornographie juvénile. Les collectionneurs mentionnent à ce sujet l'importance du temps consacré à enrichir la collection, mais aussi celui investi dans la connaissance des objets convoités. Les amateurs seraient en état d'éveil ou de chasse constant (Danet et Katriel, 1994). Le collectionneur « pur » ne se soucierait pas du prix à payer, il aurait une envie incontrôlable d'obtenir l'objet de sa convoitise (Aristides, 1988). Les activités reliées à l'acquisition demandent des efforts et du temps tant de la part du collectionneur d'objets (Baekeland, 1994) que de celui qui s'intéresse à la pornographie juvénile (Taylor et Quayle, 2003). À l'opposé, si le fait de collectionner constitue pour plusieurs un simple passe-temps, nous nous attendons à voir se

dessiner un modèle faisant ressortir les soirées et les fins de semaine, moments plus propices aux activités ludiques.

Nous avons donc analysé les moments où les fichiers ont été créés afin de vérifier s'il est possible de discerner des profils de consommation. Le tableau 7 présente la plage horaire dans laquelle les fichiers de pornographie juvénile ont été ajoutés en fonction des sujets à l'étude. Soulignons que chaque point représente le pourcentage d'images recueillies selon une plage horaire donnée (d'abord, semaine et fin de semaine, puis jour, soir et nuit – respectivement de 7 à 15 h, de 15 h à 23 h et de 23 h à 7 h).

Tableau 6. Pourcentage des images ajoutées à la collection selon le moment et l'heure¹⁰ pour chaque sujet identifiant

Sujet	Semaine			Fin de semaine		
	Jour	Soir	Nuit	Jour	Soir	Nuit
63	29 %	11 %	33 %	15 %	8 %	4 %
64	19 %	57 %	4 %	4 %	16 %	1 %
66	23 %	8 %	21 %	16 %	2 %	31 %
67	12 %	39 %	26 %	4 %	14 %	6 %
71	33 %	59 %	4 %	1 %	2 %	2 %
74	40 %	22 %	16 %	5 %	13 %	5 %
75	13 %	35 %	20 %	12 %	10 %	10 %
76	25 %	47 %	4 %	6 %	13 %	6 %
77	17 %	32 %	0 %	41 %	8 %	3 %
78	33 %	12 %	3 %	33 %	5 %	15 %
79	27 %	45 %	3 %	18 %	6 %	0 %
80	30 %	31 %	8 %	14 %	8 %	9 %
81	23 %	64 %	0 %	0 %	12 %	1 %
82	23 %	39 %	9 %	3 %	10 %	16 %
83	26 %	16 %	16 %	19 %	11 %	12 %
87	54 %	0 %	31 %	1 %	15 %	0 %
88	25 %	5 %	15 %	47 %	1 %	8 %
90	28 %	43 %	9 %	2 %	11 %	8 %
91	17 %	60 %	4 %	6 %	5 %	9 %
93	14 %	47 %	21 %	10 %	6 %	2 %
94	22 %	38 %	16 %	11 %	11 %	3 %
96	62 %	28 %	1 %	1 %	7 %	1 %
97	13 %	24 %	36 %	11 %	5 %	11 %
101	32 %	31 %	1 %	12 %	22 %	2 %
102	20 %	23 %	40 %	10 %	7 %	1 %
104	8 %	93 %	0 %	0 %	0 %	0 %
105	18 %	27 %	38 %	8 %	7 %	2 %
107	22 %	11 %	54 %	3 %	9 %	1 %
108	7 %	69 %	0 %	17 %	4 %	4 %
109	28 %	29 %	16 %	7 %	16 %	4 %
110	14 %	38 %	30 %	12 %	6 %	1 %
111	33 %	31 %	16 %	11 %	4 %	5 %
112	16 %	23 %	5 %	7 %	46 %	4 %
114	1 %	6 %	55 %	4 %	32 %	2 %
115	18 %	18 %	29 %	11 %	14 %	10 %
119	27 %	1 %	6 %	61 %	0 %	5 %
120	2 %	51 %	5 %	4 %	16 %	22 %
121	0 %	98 %	0 %	0 %	2 %	0 %
122	20 %	55 %	14 %	3 %	6 %	2 %
123	21 %	33 %	12 %	10 %	8 %	17 %
Moyenne	22,3 %	34,9 %	15,5 %	11,4 %	9,9 %	6,1 %

¹⁰ Les périodes supérieures à 20 % sont ombragées.

Plusieurs éléments se dégagent de cette analyse. D'abord, il semble que la période la plus intensément consacrée à l'ajout de nouveaux éléments à la collection est la semaine, et plus particulièrement le soir (moyenne de 34,9 %). La seconde période la plus populaire est la semaine durant le jour (22,3 %). Ensuite, mis à part quelques individus qui se concentrent sur des périodes en soirée durant la semaine, comme le sujet n° 121 (98 %), le sujet n° 104 (93 %) et le sujet n° 108 (69 %), la vaste majorité des individus ont des activités de collection réparties durant les jours de semaine. De plus, les fins de semaine ne sont pas particulièrement privilégiées.

On peut donc constater que, comme nous l'avons vu chez les collectionneurs d'objets, les activités de passe-temps ont lieu à tout moment. La facilité d'accès à un ordinateur faciliterait donc les activités de collection, permettant de les exécuter en continue et parfois même sans l'intervention du collectionneur.

4.2.2 *Les processus d'acquisition*

La prochaine section se concentre sur les processus d'acquisition des contenus de pornographie juvénile. La nature des informations mises à notre disposition nous a permis d'observer le cadre dans lequel ont lieu les activités de collecte de matériel de pornographie juvénile. Comme pour le collectionneur d'objets d'art, nous avons tenté de dégager des profils de comportement chez les collectionneurs de pornographie juvénile. En examinant les journaux des utilisateurs d'outils interactifs, nous avons été en mesure d'observer comment se déroulait la recherche de contenu. Cette recherche est parsemée de requêtes très ciblées, doublée d'une exploration de l'offre et de la demande des autres consommateurs. L'exemple du sujet n° 94 illustre bien les allées et venues des collectionneurs de pornographie juvénile.

D'abord, rappelons le fonctionnement d'un service utilisé par plusieurs collectionneurs des sujets à l'étude : les serveurs de fichiers (*file servers*). Un individu doit d'abord se rendre dans des salons de clavardage consacrés à l'échange de pornographie juvénile. Ces salons ne sont pas cachés, mais sont plus difficiles à trouver que les clavardoirs à vocation générale comme #Québec et #Montréal. L'un des salons de clavardage visités par le sujet n° 94 est

0!!!!!!!preteen où se succédaient des messages automatisés invitant les participants à venir se brancher sur le serveur de fichiers de chacun des autres utilisateurs. Les offres sont très spécifiques quant au contenu demandé et offert. Lorsqu'un participant décide de se connecter à un serveur, il obtient un message d'accueil expliquant les règles de partage établies par le distributeur :

```

Session Start:
[9:46pm] DCCChat session
[9:46pm] Client: [Atrevido] (196.XX.62.21)
[9:46pm] Acknowledging chat request...
[9:46pm] DCC Chat connection established
[9:46pm]<[Atrevido]> mIRC v6.12 File Server
[9:46pm]<[Atrevido]> Use: cd dir ls get read help exit
[9:46pm]<[Atrevido]> [ ]
[9:46pm]<[Atrevido]> †
[9:46pm]<[Atrevido]> †††††
[9:46pm]<[Atrevido]> †††††††††† Panzer Fileserver v2.4
[9:46pm]<[Atrevido]> †††††††††† http://arnts.tripod.com/
[9:46pm]<[Atrevido]> †
[9:46pm]<[Atrevido]> † Commands:
[9:46pm]<[Atrevido]> ††† CREDIT ..... Your current credit
[9:46pm]<[Atrevido]> ††† QUEUE ..... Shows your QUEUED files
[9:46pm]<[Atrevido]> ††† STAT ..... Stat's this File Server
[9:46pm]<[Atrevido]> ††† TOP ..... Top 15 Downloads
[9:46pm]<[Atrevido]> ††† AUTO on/off .... Auto-shows credit after DIR list
[9:46pm]<[Atrevido]> ††† XP ..... Win XP DCC problem fix
[9:46pm]<[Atrevido]> ††† MULTIDCC ..... Shows how you can download multiple files at once
[9:46pm]<[Atrevido]> †
[9:46pm]<[Atrevido]> Current Credit: 50 KB Ratio: 1:2
[9:46pm]<[Atrevido]> †
[9:46pm]<[Atrevido]> For usage help, type: HELP <topic>
[9:46pm]<[Atrevido]> Topics: Upload - Download - Credit - Ratio - Auto
[9:46pm]<[Atrevido]> †
[9:46pm]<[Atrevido]> RULES enforced on this server. Further access will be
[9:46pm]<[Atrevido]> delayed until you have read and understood those.
[9:46pm]<[Atrevido]> Type: RULES to continue.
[9:46pm] <darkhemp> rules
[9:46pm]<[Atrevido]> †
[9:46pm]<[Atrevido]> NO†boys†(unless†involved†with†girls)†
[9:46pm]<[Atrevido]> NO†movies†under†1†mb
[9:46pm]<[Atrevido]> NO†bmp†files
[9:46pm]<[Atrevido]> NO†resized†images†(i.e.†50k†image†resampled†to†500k)
[9:46pm]<[Atrevido]> NO†pics†over†12†yrs†(this†means†no†middle-aged†wives†or†20 somethings)
[9:46pm]<[Atrevido]> ***†Upload†only†from†0†to†12†years†old.***
[9:46pm]<[Atrevido]> If†you†upload†junk†or†older†then†12†you†will†be†banned†.

```

Après l’affichage des instructions de connexion, on peut apercevoir les différentes commandes que l’utilisateur peut activer. Dans l’exemple ci-dessus, l’utilisateur demande quelles sont les règles dès son arrivée en écrivant « rules ». Il obtient ainsi les consignes du serveur consignées par le distributeur. Celles-ci peuvent concerner des spécifications techniques : « pas de films de moins de 1 méga-octet » ou « pas d’images redimensionnées », ou encore, le type de contenu : « pas de garçons (à moins qu’ils soient avec des filles), « envoyez seulement de 0 à 12 ans ». On prévoit même des sanctions dans le cas du non-respect des consignes : « si vous envoyez des images poubelle ou de plus de 12 ans, vous serez banni ». Mentionnons aussi que le système gère automatiquement le crédit de celui qui veut télécharger des informations. Si le ratio est de 1:2, c’est donc dire qu’un individu qui envoie une image de 100 kilo-octets peut télécharger en retour une image de 200 kilo-octets. Certains distributeurs, probablement pour stimuler l’intérêt, décident de donner un crédit de départ (dans ce cas-ci 50 kilo-octets).

Le sujet a continué ses activités de recherche en se branchant à 31 serveurs de fichiers pendant plusieurs mois et en téléchargeant de nombreuses photos et vidéos. Il a appris à connaître les séries en téléchargeant d’abord une seule photo d’une série pour ensuite acquérir la série au complet si l’échantillon lui plaisait. Dès le milieu de son parcours, compléter les séries semblait important pour lui :

[9:36pm] <Darta00> échange de photos?
 [9:36pm] <Sujet_94> bien sûr! Séries complètes
 [9:36pm] <Darta00> ok¹¹

(...)

[9:27pm] Session Ident: Erin14 (Kellie16@211.XX.132.71)
 [9:27pm] <Erin14> échange de photos?
 [9:29pm] <Sujet_94> séries complètes oui, images aléatoires non
 [9:29pm] <Erin14> ok¹²

¹¹ [9:36pm] <Darta00> trade pics?

[9:36pm] <Sujet_94> of course! complete series.

[9:36pm] <Darta00> ok

¹² [9:27pm] Session Ident: Erin14 (Kellie16@211.XX.132.71)

Après plusieurs mois, il semble que sa sélection d'images et de vidéos soit mieux ciblée. Il a accédé à plusieurs reprises à des serveurs de fichiers pour naviguer dans les répertoires. Lors d'une séance, il a parcouru le répertoire [\pics\100%pre\series*.*) où les séries suivantes lui étaient offertes :

```
[9:47pm]<[Atrevido]> [\pics\100%pre\series\*.*)
[9:47pm]<[Atrevido]> ..
[9:47pm]<[Atrevido]> 13-14YEAROLD
[9:47pm]<[Atrevido]> BD
[9:47pm]<[Atrevido]> BEAUTY
[9:47pm]<[Atrevido]> DDR025
[9:47pm]<[Atrevido]> FELISHA
[9:47pm]<[Atrevido]> H53U2
[9:47pm]<[Atrevido]> H53U3
[9:47pm]<[Atrevido]> LFIX
[9:47pm]<[Atrevido]> MORE_YOUNG
[9:47pm]<[Atrevido]> PEACHEZ
[9:47pm]<[Atrevido]> QMARIE
[9:47pm]<[Atrevido]> SISTERS
[9:47pm]<[Atrevido]> STINE
[9:47pm]<[Atrevido]> WEBCAM12AND13
[9:47pm]<[Atrevido]> WEBCAMGOOFY3
[9:47pm]<[Atrevido]> YOSTEPHANIE
[9:47pm]<[Atrevido]> YOUNGSISTERS
[9:47pm]<[Atrevido]> End of list
```

Il est ensuite retourné dans un répertoire supérieur : [\pics\100%pre\preteens]. Une liste de plus de 2 000 images a défilé sous ses yeux. Sans télécharger de fichiers, il a recommencé son exploration de vidéos, cette fois-ci avec ([\vids\100%pre*.*)). Il a ensuite examiné le répertoire de « BabyJ » une série de pornographie juvénile connue. Finalement, il quitte le serveur sans avoir téléchargé d'images. Il a recommencé le même manège le lendemain en cherchant sur un serveur de fichiers sans télécharger de contenu.

Le sujet n° 69, quant à lui, faisait une consommation plus sporadique. On observe toutefois dans l'extrait suivant qu'il envoie des fichiers pour faire augmenter son crédit dans le

```
[9:27pm] <Erin14> trade pics?
[9:29pm] <Sujet_94> complete series yes, random pics no
[9:29pm] <Erin14> ok
```

but de télécharger netoetlucas84.jpg, pedo_13_yr_old_teen_fucking_man.jpg et rapeson1.jpg. Il semble que le téléchargement soit aussi très ciblé.

```
(liste des fichiers)
(...)
[08:53]Successfully received 04deepfck.jpg
[08:53] <waeeee> Current credit: 0441327
[08:54] <waeeee> Successfully received 04!assfk1.jpg
[08:54] <waeeee> Current credit: 04113279
[08:54] <akari> get a_8yr_fucks_boy_9yr_in_car.jpg
[08:54] <waeeee> 8a_8yr_fucks_boy_9yr_in_car.jpg
[08:54] <waeeee> Successfully received 04(jp161).jpg
[08:54] <waeeee> Current credit: 04262235
[08:54] <akari> get netoetlucas84.jpg
[08:56] <akari> get pedo_13_yr_old_teen_fucking_man.jpg
[08:56] <akari> get rapeson1.jpg
Session Close: Thu Nov 03 08:58:03 2005
```

Il appert que la configuration de ces systèmes permette aux utilisateurs de naviguer dans l'offre de contenus partagés par les autres utilisateurs. Qui plus est, une évaluation et une recherche très pointues peuvent avoir lieu simultanément. Les images sont ainsi sélectionnées minutieusement. Les exemples ci-dessus montrent les différentes façons dont l'offre de contenus pédopornographiques se présente aux collectionneurs.

4.2.2.1 *La socialisation et l'échange d'images*

Les mécanismes d'exploration de l'environnement virtuel s'accompagnent aussi de contacts avec d'autres internautes. Par exemple, le sujet n° 94 s'est aussi rendu dans le salon où se rejoignent d'autres amateurs pour discuter privément d'échanger de la pornographie juvénile. C'est lors de l'analyse des conversations que nous avons pu émettre l'hypothèse qu'il cherchait, entre autres, à compléter la collection nommée « Paris ». Rappelons que le contexte des salons de clavardage rend possible la réunion de personnes désirant échanger des contenus, que ce soit par les serveurs de fichiers ou les discussions directes. L'exemple ci-dessous montre que les échanges sont très courts avant que les fichiers commencent à être échangés :

```
Ouverture de session
[6:08am] Ident Session: BLSoldier (BLSoldier@216.XX.6.57)
[6:08am] <BLSoldier> salut
```

[6:09am] <Sujet 94> salut
 [6:09am] <BLSoldier> t'échanges?
 [6:10am] <Sujet 94> sur 56k
 [6:10am] <BLSoldier> peu importe, essayons
 [6:10am] (%) BLSoldier (BLSoldier@216.XX.6.57) essaie de vous envoyer 18.jpg(150.3Kb) sur le port 1059.
 [6:12am] <Sujet 94> une douceur...
 [6:15am] (%) Envoi réussi de s066.jpeg(135.3Kb) à BLSoldier à 2663 cps.
 [6:15am] <Sujet 94> tu y vas pour pour 3 des favoris après, ok?
 [6:16am] (%) Envoi réussi de s199.jpeg(147.3Kb) à BLSoldier at 2513 cps.
 Fin de session¹³

Cette relation entre les deux collectionneurs se poursuivra sur plusieurs semaines à intervalles irréguliers. Les échanges de fichiers s'accompagneront de commentaires sur les séries, ou encore sur les images envoyées : « *seems like were into the same kind of stuff* », « *luv young girl panty pics!* ». Il semble y exister une règle implicite stipulant que les échanges restent dans les limites du ratio 1:1 (pour chaque image envoyée, on en reçoit une). Certains commentaires qu'on pourrait qualifier d'incitatifs sont parfois observés. Le sujet n° 45 n'hésite pas à rappeler ce qu'il a déjà transmis afin que son interlocuteur fasse de même : « *...send them all as i do for that paris serie* ». À l'inverse, il peut aussi s'agir de rappeler à son interlocuteur comment on travaille pour l'aider dans sa quête : « *How about i fill out the serie i began last night.* » Ces commentaires sont destinés à régir informellement les échanges et rappellent aux participants les paramètres dans lesquels doivent se dérouler ces échanges.

¹³ Session Start

[6:08am] Session Ident: BLSoldier (BLSoldier@216.255.6.57)
 [6:08am] <BLSoldier> hi
 [6:09am] <Sujet 94> hido
 [6:09am] <BLSoldier> tradin?
 [6:10am] <Sujet 94> on 56k
 [6:10am] <BLSoldier> let's try anyway
 [6:10am] (%) BLSoldier (BLSoldier@216.255.6.XX) is trying to send you 18.jpg(150.3Kb) on port 1059.
 [6:12am] <Sujet 94> sweet..
 [6:15am] (%) Successfully Sent s066.jpeg(135.3Kb) to BLSoldier at 2663 cps.
 [6:15am] <Sujet 94> you go for 3 of of favorites after that on ok?
 [6:16am] (%) Successfully Sent s199.jpeg(147.3Kb) to BLSoldier at 2513 cps.
 Session Close

Il arrive parfois que l'entente entre deux utilisateurs soit moins évidente. Dans ce cas-ci, la divergence quant aux préférences amène les deux internautes à mettre fin à la conversation :

[12:25am] <Sujet_94> de toute façon, j'ai pas beaucoup de pénétration, j'aime mieux les choses coquines ou sexy
 [12:26am] <Boajia> ah oui, je collectionne seulement de l'action
 Fin de session¹⁴

Les deux interlocuteurs concluent qu'ils n'ont pas tant à s'apporter puisque l'un préfère avoir des collections plus coquines alors que l'autre préfère l'action (les relations sexuelles). Sans perdre de temps, la conversation prend fin. Un autre exemple de conversation sur le logiciel de messagerie instantanée MSN démontre que l'âge est aussi un critère important :

[1:18:44PM] Sujet_105 envoie D:\Cas_105\Stuff\temp1\Cas_95_Stuff\Amber_7yo_blow_job_part1.mpg
 [1:18:52PM] Sujet_105 : Voici un nouveau vidéo que j'ai trouvé
 [1:20:58PM] 69696969 : c'est ma puce
 [1:20:59PM] 69696969 envoie 15.jpg
 [1:21:03PM] La réception du fichier 15.jpg de 69696969 a échoué
 [1:21:12PM] Sujet_105 : je veux juste de la nudité pd [pornographie dure]
 [1:22:18PM] 69696969 envoie shot_014_491.jpg
 [1:22:55PM] La réception du fichier shot_014_491.jpg de 69696969 a échoué
 [1:23:04PM] Sujet_105 : j'aime juste les préados, c'est tout¹⁵

La prise de contact rapide et la commission d'actes illicites ne signifient pas pour autant que la confiance est absolue. Bien que le sujet n° 94 échange depuis un bon moment des images, il ne désire pas divulguer son adresse de courriel, ce qui, aux dires de son interlocuteur, leur permettrait d'entrer en contact plus rapidement. Le sujet n° 94 affirme qu'il n'a pas d'adresse sécuritaire pour le faire.

¹⁴ [12:25am] <Sujet_94> anyway i dont have many pen i like more sexy or cutie stuff

[12:26am] <Boajia> ah yeah i only collect action

Session Close

¹⁵ [1:18:44PM] Sujet_105 sends D:\Sujet_105\Stuff\temp1\Sujet_95_Stuff\Amber_7yo_blow_job_part1.mpg

[1:18:52PM] Sujet_105 : Here's a new vid I got

[1:20:58PM] 69696969 : this is my ant

[1:20:59PM] 69696969 sends 15.jpg

[1:21:03PM] You have failed to receive file «sends 15.jpg» from 69696969

[1:21:12PM] Sujet_105 : I want only nude hc

[1:22:18PM] 69696969 sends shot_014_491.jpg

[1:22:55PM] You have failed to receive file «shot_014_491.jpg » from 69696969

[1:23:04PM] Sujet_105 : I only like preteen, only

[6:37am] <BLSoldier> cool
 [6:37am] <BLSoldier> utilises-tu toujours ce pseudo?
 [6:38am] <Sujet 94> Bien depuis mon dernier forma oui
 [6:38am] <Sujet 94> fais le formatage
 [6:38am] <BLSoldier> ok
 [6:39am] <BLSoldier> alors ce sera plus facile de se retrouver; on échange nos courriels?
 [6:39am] (%) Envoi réussi alex-18-06.jpg(253.6Kb) à BLSoldier à 1250 cps.
 [6:39am] (%) Envoi réussi alex-18-37.jpg(287.5Kb) à BLSoldier à 1211 cps.
 [6:40am] (%) Réception réussie de mandy3asamp-05.jpg(263.0Kb) de BLSoldier à 1360 cps. Si vous voulez ouvrir mandy3asamp-05.jpg, appuyez sur f3 maintenant.
 [6:40am] <Sujet 94> ben j'ai pas vraiment de courriel secondaire sécuritaire, alors je vais passer mon tour pour cette fois
 [6:41am] [6:41am] <BLSoldier> ok, si ça fonctionne pour qu'on se rencontre une prochaine fois, j'aimerais en échanger plus avec toi.¹⁶

Une discussion sur le contexte sécuritaire a aussi été observée avec le sujet n° 105. Dans ce cas, ce dernier exprime *ad nauseum* ses craintes aux autres utilisateurs, car une des personnes avec laquelle il a échangé des images connaît sa véritable identité. Si le risque lui est apparu venir d'un autre amateur, il ne faut pas oublier que la menace peut aussi venir d'autres utilisateurs. La présence d'internautes désirant chasser les collectionneurs de pornographie juvénile s'observe aussi dans les salons de clavardage. Probablement généré automatiquement à tous les utilisateurs du salon, le message privé reçu par le sujet n° 94 se lisait comme suit : « <POLICE-GUARD> *I am watching. Child Molesters will be reported for prosecution to the fullest extent permitted by law.* » La présence de trolls (des utilisateurs indésirables qui veulent nuire aux autres et les narguer) dans les lieux virtuels fréquentés par des pédophiles est souvent le théâtre de ce genre de missives (Fortin, 2013). Les utilisateurs de ces salons, bien qu'ils soient parmi les leurs, doivent manœuvrer dans un contexte controversé et certainement illégal.

¹⁶ [6:37am] <BLSoldier> cool

[6:37am] <BLSoldier> do you always use this nick?

[6:38am] <Sujet 94> Well since my last forma yes

[6:38am] <Sujet 94> format

[6:38am] <BLSoldier> ok

[6:39am] <BLSoldier> that'll make it easier to find each other, wanna exchange e-mail addresses?

[6:39am] (%) Successfully Sent alex-18-06.jpg(253.6Kb) to BLSoldier at 1250 cps.

[6:39am] (%) Successfully Sent alex-18-37.jpg(287.5Kb) to BLSoldier at 1211 cps.

[6:40am] (%) Successfully Received mandy3asamp-05.jpg(263.0Kb) from BLSoldier at 1360 cps. If you want to run mandy3asamp-05.jpg press f3 now.

[6:40am] <Sujet 94> well i dont really have a safe secondary one so ill pass for????????? this time

[6:41am] [6:41am] <BLSoldier> ok, if it works out that we meet up again, I'll enjoy trading more with you.

Dans certains cas, il peut s'avérer nécessaire de changer de technologie afin d'établir des relations plus directes tant pour bénéficier d'une plus grande efficacité que pour se sentir moins observé. Nous avons pu remarquer à quelques reprises qu'on proposait à nos sujets de migrer vers le protocole de transfert de fichier (FTP). En termes clairs, ce vieux FTP datant des débuts d'Internet permet une connexion directe entre deux ordinateurs. Il n'a qu'une seule vocation : permettre l'échange de fichiers; il n'inclut pas de service de clavardage. On s'y branche avec une adresse IP ainsi qu'un nom d'utilisateur et un mot de passe. Le sujet n° 94 s'est fait offrir de se connecter au serveur FTP de son interlocuteur à trois reprises. C'est toutefois l'utilisateur n° 96 qui nous a permis d'observer clairement ce stratagème de migration, mais avec la perspective du distributeur. Hébergeant lui-même un serveur FTP, le sujet n° 96 se rendait dans les salons de clavardage afin de faire connaissance avec les autres collectionneurs. Après avoir échangé quelques mots et images, il invitait presque à tout coup son interlocuteur à se brancher sur son serveur FTP. Voici un exemple de conversation :

```
[2005-XX-XX 19:12] <Sujet _96> Hé là P. Désolé si tu ne peux te connecter à moi. Donne-moi une sec. J'te donnerai accès à mon ftp, alors tu pourras te prendre quelque chose pour toi.
[2005-XX-XX 19:14] <Sujet _96> ok, connecte-toi à : cas_96.myftp.org pp/leech port 21
[2005-XX-XX 20:01] <pp33> merci, si tu veux je vais aussi en installer un ftp pour toi.
[2005-XX-XX 20:01] <pp33> et... j'étais occupé à faire quelque chose, n'ai pas vu ton message privé avant maintenant
[2005-XX-XX 20:03] <Sujet _96> Ok, cool, non, je peux y accéder d'ici. J'ai ouvert mon serveur alors tu es capable de venir chercher de mon matériel
[2005-XX-XX 20:03] <Sujet _96> Je dois juste me reconnecter de ret. Bientôt.
[2005-XX-XX 20:18] <Sujet _96> Désolé, tu peux retourner sur mon FTP maintenant
[une semaine plus tard]
[2005-XX-XX 21:05] <pp33> salut, tu voudrais encore installer ton serveur FTP ?17
```

Le sujet n° 94 demandait aussi sa juste part d'accès aux serveurs des autres :

```
17 [2005-XX-XX 19:12] <Sujet _96> Hey there P. Sorry u can't connect to me. Give me a sec. I'll give you access to my ftp, so u can get something for yourself
[2005-XX-XX 19:14] <Sujet _96> ok, connect to: cas_96.myftp.org pp/leech port 21
[2005-XX-XX 20:01] <pp33> thanks, if you want i will set up ftp for you also
[2005-XX-XX 20:01] <pp33> and...I was busy doing something,did not see your pm until just now
[2005-XX-XX 20:03] <Sujet _96> Ok, cool, no, i can get from u here. I opened my server so u are able to get stuff from me
[2005-XX-XX 20:03] <Sujet _96> Just have to reconnect, brb
[2005-XX-XX 20:18] <Sujet _96> Sorry, u can go back on my ftp now
[une semaine plus tard]
[2005-XX-XX 21:05] <pp33> hi, willing to set up your ftp server again?
```

[2005-08-XX 06:03] <Sickaboo> salut mec
 [2005-08-XX 06:03] <Sickaboo> stp ouvre une place pour moi¹⁸

Dans ce cas-ci, il demande d'ouvrir une place pour qu'il puisse se connecter au serveur FTP de son interlocuteur. Parfois, les utilisateurs qui ouvrent leur serveur FTP limitent le nombre d'espaces disponibles pour éviter que trop d'utilisateurs se branchent simultanément. C'est pourquoi l'utilisateur demande une faveur afin qu'on lui donne accès.

Bien que nous n'ayons pu retrouver toutes les conversations de prise de contact du sujet 96, nous avons pu observer les fichiers journaux de tous les branchements des utilisateurs sur l'ordinateur du suspect. Sur une période de six mois, 141 utilisateurs se sont branchés pour télécharger des images de pornographie. Selon les journaux, plus de 35 giga-octets d'images et de vidéos aurait été téléchargés de l'ordinateur du sujet n° 94. En retour, soulignons que le sujet n° 96 est l'un de ceux possédant le plus d'images de notre étude (il est le deuxième pour le nombre d'images, l'échantillon de sa collection représentant 4 548 images).

Par ailleurs, pour le sujet n° 94, nous avons trouvé des traces de l'utilisation de Freenet. Après avoir téléchargé un logiciel dédié, il lui était possible de naviguer dans un réseau alternatif de façon anonyme :

« Freenet est un logiciel libre qui vous permet de partager des fichiers, de naviguer dans des “freesites” et d'y publier (freesites : sites Web accessibles uniquement à travers Freenet), de participer à des forums de discussion, le tout de façon anonyme et sans crainte de censure. Freenet est décentralisé pour le rendre moins vulnérable aux attaques, et s'il est utilisé en mode “darknet”, où les utilisateurs se connectent uniquement à leurs amis, il est très difficile à détecter. »

Sur l'ordinateur, nous avons pu trouver des bribes d'informations, mais nous n'avons pu établir si le réseau Freenet et son logiciel ont été utilisés pour télécharger des images. Nous

¹⁸ [2005-08-XX 06:03] <Sickaboo> hey dude

[2005-08-XX 06:03] <Sickaboo> pls open a slot for me

avons toutefois pu voir que les forums suivants ont été visités : preteen, childloving, preteen1-, preteen3. Un extrait du forum preteen3 est reproduit ci-dessous :

C'était il y a longtemps que quelqu'un a demandé ce fichier, j'ai finalement envoyé toutes les autres demandes, et je vous offre maintenant la Lolita Collection Volume 3... J'ai d'autres collections Lolita, mais il me manque toujours le Volume 5, 7, 8, 9 :) juste si quelqu'un a rien de mieux à faire :D

Lolita Collection Vol.3.mpg

Je l'ai commencée aujourd'hui, ça prendra le temps qu'il faut, mais je vous assure, vous l'aurez.

----- awfully@HOfvJPxpqfogvp5N9KLKNVP7i7k ----- 2005.11.08 - 01:00:19GMT ----

Je viens de commencer l'insertion du fichier 5. Il est bon avec 2 filles :) et un joli garçon plus tard

Ça va prendre du temps...¹⁹

Dans ce cas-ci, on peut lire qu'un usager demande de pouvoir compléter la collection « Lolita Collection ». Un utilisateur lui répond que cela prendra du temps, mais qu'il les aura.

Comme nous l'avons vu précédemment, le mode asynchrone sous forme de forum de discussion peut aussi être utilisé pour échanger de la pornographie juvénile comme dans les exemples précédents. Certains vont choisir d'être plus passifs dans leur consommation en utilisant le Web et les forums sans prendre directement part à des discussions. L'essentiel de la consommation des sujets n° 71 et n° 74 se résume à la navigation sur les forums de discussion. En agissant de la sorte, ils bénéficient sans doute de l'expérience des autres puisque le mode asynchrone permet de consulter les discussions même longtemps après les faits.

¹⁹ IT was a long time ago when someone requested this file, I finally uploaded all other requests, and serve you now the Lolita Collection Volume 3... I have other Lollita collection but am Still missing Volume 5, 7, 8, 9 :) just if someone has nothing better to do :D

CHK@TFUn29Lsj83Mfj18HOX9bjlqSjAQAwI,aNK~BLnQuz7Q68nvvKp5rA/Lolita Collection Vol.3.mpg

I started it today, will take its time, but I assure you, you'll get it.

----- awfully@HOfvJPxpqfogvp5N9KLKNVP7i7k ----- 2005.11.08 - 01:00:19GMT ----

I have just started inserting 5. Its good with 2 girls :) and a cute boy later on

It will take time...

C'est dans ces forums que nous avons pu voir que certains utilisateurs téléchargeaient un fichier auto-décompactable (*zip file*) sans en connaître le mot de passe. Le recours à cette technique a été évoqué par d'autres auteurs comme moyen de se cacher de la police : « *Often the websites contain zip archives, the password for which is then later posted on a bulletin board.* » (Wortley et Smallbone, 2006) Or, nous avons pu identifier un fichier en format texte utilisé pour prendre en note des mots de passe pour des sites Web et/ou des fichiers :

```
213.XX.43.150:8767 u :lolitas p :lolita
83.XX.100.3:8767 p :ilikeit
82.XX.53.243:9000 pass:gwlcce
groupe bien organisé full
```

```
pw:7337!
```

L'examen des moyens d'obtenir des contenus de pornographie juvénile démontre le recours à des méthodes interactives et non interactives, mais aussi la capacité des internautes d'utiliser et de maîtriser les outils disponibles sur Internet. Il est manifeste que l'expérience humaine se révèle importante : on obtient une rétroaction directe par l'entremise de conversations et une rétroaction indirecte en observant les conversations des autres dans des forums. C'est grâce à cette expérience que l'utilisateur améliore ses capacités d'obtenir des contenus de pornographie juvénile.

4.3 Le contexte entourant l'acquisition

Le collectionneur ne peut se limiter à une recherche passive. D'abord, parce que le Web ne constitue pas une source intéressante pour un réel amateur (Corriveau et Fortin, 2011). Ensuite, le collectionneur ne pourra continuer son apprentissage seul : il devra interagir avec les autres amateurs, apprendre les mots clés du milieu et connaître les lieux virtuels ou les outils pour en trouver plus efficacement (Corriveau et Fortin, 2011). À l'instar des collectionneurs d'objets traditionnels, ce besoin de posséder de nouvelles images en incite plusieurs à participer activement à divers réseaux d'échange (Fortin, 2012). Les contenus désormais archivés peuvent être également utilisés comme référence ou comme moyen de négocier pour obtenir du nouveau matériel (Quayle et Taylor, 2002b). Cette visibilité accrue dans les groupes de nouvelles augmente par ailleurs les risques d'être repéré par les services

policiers qui surveillent ces lieux d'échanges ou qui colligent des éléments de preuve en arrêtant un de leurs complices (Krone, 2005). Or, la distribution est nécessaire pour que l'amateur puisse avoir de nouveaux contenus ou, encore mieux, des contenus inédits.

Afin d'étudier cette question auprès des sujets à l'étude, nous avons tenté de distinguer les collectionneurs ayant été reconnus coupables à la fois de possession et de distribution par opposition à ceux ayant seulement été reconnus coupables de possession. Le fait d'avoir distribué du matériel constitue une mesure d'implication dans des relations avec d'autres collectionneurs. Ainsi, lors de l'analyse des disques durs, les policiers, à la recherche d'indices de possession de contenus problématiques, vont parfois être en mesure d'établir qu'il y a aussi eu distribution. Nous voulions donc mesurer, grâce à des indicateurs, si le fait d'avoir distribué du matériel, et donc d'avoir été en contact avec d'autres utilisateurs, constituait un facteur de « succès ». En d'autres termes, nous avons utilisé la mesure de la gravité (âge et actes représentés), la rareté des images ainsi que la quantité de certains types d'images pour voir si les distributeurs (donc ceux qui bénéficient de l'apport de leurs pairs) obtiennent de meilleurs contenus que ceux qui ne font qu'utiliser des moyens non interactifs.

Le tableau 10 représente les moyennes associées à chaque groupe et les analyses statistiques effectuées afin de découvrir les différences significatives. Soulignons que, pour comparer statistiquement les deux groupes, la fonction logarithmique nous a permis de redistribuer les valeurs sur une courbe normale²⁰.

²⁰ Soulignons que la normalisation de nos données entraîne des différences dans les résultats réels. La moyenne géométrique a donc été utilisée comme mesure de tendance centrale.

Tableau 7. Comparaison entre les possesseurs et les distributeurs en ce qui concerne le nombre d'images, leur nature, leur rareté et la présence de contenus particuliers

Nombre d'images	<u>Possesseurs</u>		<u>Distributeurs</u>			
	Moy. ²¹	é. t.	Moy.	é. t.	d. l.	t
Nombre d'images de 6 ans ou moins (moyenne par mois)	2,39	3,1	8,1	5,0	38	-2,72*
Nombre d'images de 12 ans ou moins (moyenne par mois)	25,5	2,8	69,0	3,1	38	-2,90**
Nature des images						
Pornographie adulte (moyenne par mois)	107,8	48,9	82,2	71,88	38	0,21
Images de sexualité dure (COPINE 7 ou plus) (moyenne par mois)	3,5	3,0	12,3	4,2	38	-2,99**
Moyenne de la gravité par image (moyenne par mois)	27,1	1,4	24,4	1,4	38	1,05
Rareté des images						
Duplicatas d'autres images	13,4	3,0	19,1	2,9	38	-1,03
Nombre de photos uniques	39,12	4,19	42,9	3,8	38	0,20
Contenus particuliers						
Bandes dessinées de pornographie juvénile	2,1	6,3	0,32	6,1	30	2,92**
Images d'inceste	1,61	2,63	0,24	2,6	35	5,89**

* $p < 0,05$ ** $p < 0,01$ *** $p < 0,001$

²¹ Moyennes géométriques.

L'examen des résultats révèle que les distributeurs avaient déniché un plus grand nombre d'images de pornographie juvénile impliquant de jeunes enfants (moins de 6 ans) $t(38) = -2,718$, $p=0,01$. En moyenne, les possesseurs ajoutaient à leur collection 2,39 images de ce type par mois, alors que les distributeurs arrivaient à 8,1 images durant la même période. Nous obtenons des résultats comparables quand nous augmentons les plages d'âge à moins de 12 ans : la moyenne pour les possesseurs est alors de 25,5 images par mois, tandis que celle des distributeurs est de 69 images par mois $t(38)=-2,899$, $p=0,006$. Comme nous pouvions nous y attendre, nous n'observons pas de différence significative quant au nombre d'images de pornographie adulte téléchargées mensuellement pour chaque groupe.

La gravité des actes représentés sur les images, telle qu'elle a été cotée selon l'échelle COPINE en 10 points, a aussi fait l'objet d'une comparaison. Nous constatons une différence significative entre les deux groupes $t(38)=-2,988$, $p=0,005$. Les distributeurs avaient en leur possession plus d'images jugées très incriminantes (relation sexuelle entre un enfant et un adulte). Ces derniers ajoutaient en moyenne 12,3 images par mois, contrairement à 3,5 pour les possesseurs. Il semble toutefois que, lorsqu'on regarde globalement le degré de gravité de toutes les images recueillies chaque mois, on ne voit pas de différence significative. On peut émettre l'hypothèse que les distributeurs parviennent à obtenir des images dont le degré de gravité est plus élevé, mais si on regarde l'ensemble de leur collection, sans doute en raison du poids statistique des images de gravité moyenne, aucun groupe ne se distingue.

Nous avons aussi tenté de vérifier si les distributeurs possédaient des images plus rares. Nous avons identifié les images qui n'étaient possédées que par une seule personne (et donc qu'aucun autre collectionneur de notre échantillon n'avait). Si seulement une personne a une image, et que celle-ci détient beaucoup d'images uniques, on pourrait conclure qu'elle est habile à trouver des images rares. À l'opposé, nous avons aussi tenté d'attribuer un score de popularité à chaque image; plus souvent elle est retrouvée dans les collections, plus elle a un score élevé. Nous n'avons noté aucune différence significative entre les groupes, ni pour les duplicatas ($t(38) = -1,027$, $p=0,311$) ni pour les photos uniques ($t(38)=-0,204$, $p=0,840$). Ces résultats peuvent s'expliquer de deux façons. D'abord, il est possible que, de manière générale, les distributeurs

n'aient pas d'images que l'ensemble de leurs pairs ne possèdent pas déjà. Ou encore, il se peut que la mesure soit inadéquate pour évaluer la rareté de l'image. Il est possible que le nombre d'images disponibles ainsi que leur diversité rendent très difficiles la détermination de la rareté. Cela est intimement lié à la diversité et à l'abondance de l'offre sur Internet.

Finalement, nous avons testé la différence entre les groupes quant à deux contenus précis : les bandes dessinées (principalement les animations japonaises) et les images d'inceste. Il est important de rappeler que nous avons choisi de codifier les images de bandes dessinées « hentai », puisque selon l'article 163.1 du Code criminel canadien, ces images représentent de la pornographie juvénile. Le nombre moyen d'images de bandes dessinées de pornographie juvénile s'est avéré significativement plus élevé chez les possesseurs que chez les distributeurs, soit 6,1 images par mois pour ces derniers, contrairement à 2,1 images par mois ($t(30)=2,923$, $p=0,007$) pour les premiers. Ce type de pornographie juvénile, probablement plus accessible et même légal dans certains pays, peut expliquer leur plus grande présence chez les possesseurs, les distributeurs ayant probablement trouvé des sources plus intéressantes de « vrai » contenu.

Nous avons aussi vérifié les images d'inceste. Ces images très stéréotypées se caractérisent par des actes de gravité 7 (relation enfant-adulte sans pénétration) et la présence de victimes des deux sexes de moins de 14 ans). Par ailleurs, le fait que les possesseurs obtiennent significativement plus de contenus incestueux peut sembler un résultat contre-intuitif à la lumière des résultats obtenus, soit $t(35)=5,893$, $p=0,000$ avec 1,61 image pour les possesseurs et 0,24 pour les distributeurs. Afin de mieux comprendre ces seuils élevés de signification, les images ont été visionnées. À l'instar de Taylor et Quayle (2003), nous avons découvert que la quasi-totalité représente de vieilles images issues de magazines numérisées au cours des années 1980 et qui sont probablement répandues. Ainsi, nous pouvons émettre l'hypothèse qu'il s'agit d'images plus facilement accessibles sans qu'il faille avoir d'importantes connaissances pour en dénicher de plus récentes.

Ces résultats semblent accréditer l'idée de l'importance des pairs pour obtenir de nouveaux contenus. C'est ce qui se dégage de notre analyse des conversations des participants

dans des salons de clavardage. Dans cet exemple, le sujet n° 105 soulève que les forums d'échange sont risqués, mais nécessaires pour acquérir de nouveaux contenus. À la suite d'une conversation sur le risque de se faire prendre, un individu affirme ce qui suit sur un forum consacré à l'échange et la discussion sur la pornographie juvénile :

sujetn° 105 : faire de l'échange, c'est risqué
sujetn° 105 : ... mais c'est bon pour avoir des nouvelles choses par exemple lol

Et un peu plus tard :

sujetn° 105 : j'ai manqué de nouvelles choses intéressantes ici? :)²²

Dans cet autre exemple, le sujet n° 114 explique qu'il a récemment perdu toute sa collection en raison d'une erreur technique. Il demande alors de l'aide afin de retrouver une série qu'il affectionne. On peut donc voir que le soutien moral implicite est caché par l'appel à l'aide évident. L'exemple ci-dessous constitue une demande claire et précise d'obtention de nouveaux contenus. L'individu fera à plusieurs reprises ces appels dans le salon de clavardage de WinMX.

sujetn° 114 : je veux juste des vidéos de petites filles BJ CumShot Vids encore, ma porno me manque :-(
(...)
sujetn° 114 : quelqu'un a Vicky BJ? Je veux vraiment, vraiment la voir!
(...)
(...) n'importe quoi pour remettre ma collection sur les rails? ou n'importe lequel des Babyj?²³

Puis dans un autre forum, le sujet n° 105 affirme :

sujetn° 105 : Chut, ne dis pas tentation lol
sujetn° 105 : Dl [télécharger] du nouveau stuff lol
sujetn° 105 : Quand vous parlez de nouvelles choses
sujetn° 105 : ça donne envie de le faire [télécharger] lol²⁴
(Les crochets sont de l'auteur.)

²² trading is risky

good to get new stuff though
did I miss good new stuff here? :) ”

²³ I just want some little girl bj cum shots vids again, I miss my porn :-(
anyone have Vicky BJ. I really wanna see this one pleaseeeeeee
anything to get my collection back on the road. Or any BabyJ files”

²⁴ Shhh, lol don't say tentation lol

Of dl new stuff lol

When you talk about new stuff

I got a envy to do???????????? it lol

Comme les études explorant la psychosociologie du collectionneur l'ont souligné, l'apport des autres est indispensable pour progresser dans un milieu. Faire partie d'un milieu restreint où les lieux sont plus secrets et moins publicisés peut aussi constituer un facteur renforçant l'idée de l'importance du partenaire pour trouver des contenus. Ces éléments sont observés quantitativement et qualitativement pour les sujets à l'étude.

4.4 Interprétation des résultats et conclusion

Dans le présent chapitre, notre objectif était de décrire le collectionneur à travers son processus d'acquisition de contenu. À cet égard, nous avons étudié le rôle de la préférence sexuelle, de l'environnement virtuel et de la sociabilité virtuelle dans ces processus.

La préférence sexuelle des collectionneurs est évidemment au cœur des activités de collecte puisqu'elle constitue la base même de sa composante criminelle, clairement définie dans les textes de loi. Toutefois, la préférence sexuelle joue aussi un rôle important dans la définition des individus en tant que collectionneur. Il convient de souligner qu'elle peut également prendre forme quand elle est communiquée. Plusieurs collectionneurs dont nous avons pu analyser les activités vont clairement définir leur préférence sexuelle en demandant à leur interlocuteur de n'envoyer que des images qui obéissent à certains critères : âge, position, collection, etc. Dans certains cas, ce sont les consignes édictées lors du branchement à l'aide d'un système automatisé qui établiront les exigences nécessaires pour faire l'échange. Ces préférences feront ensuite l'objet de discussions, d'évaluations et de comparaisons. On pourrait penser que l'activité de partage d'images en soi contribue à définir et à préciser ce que l'individu préfère. C'est cette même préférence qui pourra occasionner des fins de non-recevoir. En d'autres termes, un individu ayant des préférences plus « *soft* » saura qu'il n'aura pas beaucoup à retirer d'un interlocuteur ayant des préférences plus « *hard* ». Ainsi, nous pouvons voir qu'il y a un effet d'interaction entre la préférence sexuelle et les interactions sociales. C'est souvent à l'intérieur de discussions lors de contacts virtuels que les intérêts et les préférences sont discutés. L'interlocuteur agit ici comme un intermédiaire qui décrit ce qu'il possède et, dans certains cas, ce qui pourrait convenir aux préférences édictées par le demandeur.

Intimement liées aux préférences sexuelles, les séries revêtent aussi de l'importance. Comme le collectionneur d'art, certains collectionneurs discutent des séries en les mentionnant par leur nom, en les commentant, en voulant les compléter, ou encore en s'en servant comme d'un étalon pour obtenir des séries semblables. Nous avons aussi pu constater que le collectionneur navigue aussi dans l'offre de contenu, certains procédant à des examens minutieux des contenus et au téléchargement ciblé de contenus. On doit toutefois éviter de généraliser cette pratique à l'ensemble des collectionneurs.

L'analyse du cheminement du collectionneur a aussi révélé que ses activités sont intégrées dans un spectre plus large de contenu pornographique. Contrairement à ce qu'on aurait pu croire, l'arrivée de la pornographie juvénile ne semble ni un moment décisif ni un point de non-retour vers la pornographie adulte. En effet, des images de pornographie adulte ne cessent d'être ajoutées parallèlement aux images d'enfants. Dans certaines études, les témoignages de personnes arrêtées indiquaient qu'elles avaient commencé par la consommation de pornographie adulte (Roy, 2004; Taylor et Quayle, 2003). Nos analyses nous montrent que les préférences sexuelles pour la pornographie impliquant des adultes demeurent. Ces résultats confirment ceux d'autres études sur la préférence sexuelle (voir Michaud et Proulx, 2009).

Par ailleurs, le phénomène de l'habituation pourrait jouer un rôle dans le changement vers la pornographie juvénile. Selon cette théorie, on observerait une réponse progressivement moins importante lorsque le stimulus est présenté à plusieurs reprises. Cette réponse constitue une des formes les plus élémentaires et récurrentes de l'apprentissage ou de l'adaptation (Over et Koukounas, 1995). Dans certaines circonstances, la consultation répétée de stimuli deviendrait ennuyeuse (Reifler, Howard, Lipton, Liptzin et Widmann, 1971). Les résultats d'une autre étude sur l'habituation ont permis « d'appuyer fortement » l'idée qu'une exposition continue à de la pornographie non violente (hétérosexuelle et consentante) suscite un intérêt pour la pornographie décrivant des activités sexuelles moins couramment pratiquées. Avec l'accessibilité à une gamme complète de contenus sur Internet, l'individu pourrait déplacer son attention vers d'autres types de contenus, dont des contenus mettant en scène des enfants. Si l'habituation, le goût de

l'exploration ou l'intérêt du consommateur survient, la barrière sera franchie et des comportements de recherche de ce type de contenus seront dès lors déclenchés. La socialisation et le contact avec d'autres internautes pourraient jouer un rôle de consolidation de la nouvelle « passion ».

Le contexte de clandestinité a aussi un impact sur la vie sociale du collectionneur. D'abord, nous avons pu constater qu'un certain contexte de méfiance est présent. Ce sentiment de méfiance ne vient pas des actions illégales en soi, mais bien du danger qu'on découvre son identité. Selon l'analyse de quelques cas de notre groupe, on observe un étrange paradoxe : commettre des crimes ne semble pas être une préoccupation. C'est plutôt la découverte de son identité qui nourrit la crainte. Les échanges de contenu de pornographie démarrent promptement : après quelques salutations, les premières images sont envoyées. Dans plusieurs cas observés, il n'y a pas eu de conversations préalables : un branchement sur un système automatisé qui gère les règles de partage a suffi. Lors de conversations, nous avons quand même vu des individus craindre non pas les conséquences des gestes posés, mais bien le fait d'en avoir « trop dit », ou encore d'avoir partagé des informations comme un courriel non sécurisé. Soulignons aussi que le seul critère de sélection préalable est d'être présent dans un salon à vocation pédophile. L'ironie de cette situation est que dans plusieurs cas, il est très facile de remonter jusqu'aux individus qui y sont puisque l'adresse IP est facile à trouver (Berberi et coll., 2003).

Nous avons tout de même observé la volonté de certains utilisateurs de migrer vers des technologies plus efficaces et moins publiques. Ainsi, certains proposaient d'avoir un branchement direct sur leur ordinateur. Cette migration des technologies a aussi été notée dans d'autres types de crimes et sert principalement à faciliter l'accès et à renforcer le sentiment de sécurité (en ce sens où il y a moins d'observateurs externes) (voir Ouellet, 2008 pour les cas de leurre informatique).

Nous avons établi des différences entre les possesseurs et les distributeurs de pornographie juvénile. Ainsi, le fait d'être dans un contexte d'échange tant de contenus que d'idées amène les distributeurs à être des collectionneurs plus « performants ». Les distributeurs

performent mieux que les possesseurs en raison de leurs interactions avec les autres, qui leur apportent des contenus plus durs, plus récents et montrant des victimes plus jeunes. En outre, les possesseurs manifestent un plus grand intérêt (par choix ou par manque de ressources) aux photos de moindre gravité, comme les images d'animation japonaises mettant en scène des enfants, ou encore de vieilles images d'inceste numérisées.

Le présent chapitre soulève donc des questions intéressantes concernant la consommation de pornographie juvénile et fait foi de la pertinence des analyses des disques durs par les agences d'application de la loi. D'abord, les différences entre les collectionneurs de pornographie juvénile solitaires et sociaux méritent d'être approfondies. Cette exploration pourrait sans doute prendre pour appui certaines bases posées dans le présent chapitre. Ainsi, les collectionneurs sociaux semblent être plus efficaces que les solitaires. On peut aussi constater que ceux qui socialisent paraissent certainement plus motivés et intéressés par le sujet que les solitaires. On peut donc voir que, comme le collectionneur d'objets d'art, l'un fréquente les vernissages, les encans et accorde une valeur au processus en lui-même, alors que l'autre profite de ce qu'il y a sur le marché et accorde une valeur plus utilitaire à sa démarche.

5. LA COLLECTION : ANALYSE DE LA COMPOSITION DES COLLECTIONS

Dans le présent chapitre, nous aborderons la question des contenus amassés par les collectionneurs. Au chapitre précédent, la description des différentes étapes suivies par les collectionneurs pour obtenir du matériel avait été abordée. La visée de ce chapitre est de répondre au premier objectif spécifique qui était, rappelons-le, de décrire les collections d'images de pornographie juvénile et d'étudier les variations des intérêts sexuels des collectionneurs dans le temps. Nous soulèverons aussi en conclusion les éléments importants quant à la pertinence de l'utilisation de la collection comme marqueur des intérêts sexuels déviants. Dans un premier temps, nous décrirons en détail la classification des images que nous avons réalisée afin d'en connaître davantage sur les intérêts sexuels des sujets de l'étude. Ensuite, nous aborderons la question du classement des images par les sujets.

5.1 Le contenu des images

La prochaine partie est consacrée à la description des images échantillonnées dans les collections des sujets de l'étude. Le tableau 9 présente le sexe, l'âge, la gravité et la génitalité représentés sur les images.

Tableau 8. Contenu de l'échantillon

<i>Mesure</i>	<i>Moyenne</i>	<i>Médiane</i>	<i>Mode</i>
Âge	9,97	10	7
Échelle COPINE	5,37	5	5
Sexe*	0,91	1	1
Génitalité	2,04	2	2

N=61 244

*Les images mixtes ont été retirées pour le calcul de la moyenne (0=garçon, 1=filles)

L'âge estimé moyen des enfants sur les images de l'échantillon est 9,97 ans alors que la médiane est 10. Le mode 7 nous indique que l'image la plus fréquente de l'échantillon fut celle d'enfants de 7 ans. La moyenne de la gravité se situe en plein centre de toutes les mesures, soit 5. Ensuite, une moyenne de 0,91 nous informe que presque la totalité des images sont celles de filles. Finalement, la moyenne de 2 nous indique que les images représentent principalement tout

le corps de l'enfant avec les parties génitales exposées. Le tableau 10 présente les résultats ventilés par catégories.

Tableau 9. Synthèse des résultats: catégories d'images selon les sujets (n=40)

<i>Caractéristique</i>	N	% N
<i>Sexe des sujets le plus souvent représenté sur les images</i>		
Filles (67 % ou plus)	33	82,5
Garçons (67 % ou plus)	3	7,5
Surtout hétérosexuels (env. 60 % de filles, 30 % de garçons et 10 % mixtes)	4	10,0
<i>Catégorie d'âge la plus représentée</i>		
0-5 ans	2	5,0
6-12 ans	27	67,5
13-15 ans	6	15,0
16-17 ans	0	0
Adulte	5	12,5
<i>Moyenne de la gravité pour toutes les images (COPINE)</i>		
Nudité (niveau 2)	2	5,0
Érotisme (niveau 3)	2	5,0
Pose (niveau 4)	7	17,5
Pose érotique (niveau 5)	21	52,5
Pose érotique explicite (niveau 6)	7	17,5
Activité sexuelle d'un enfant (niveau 7)	1	2,5
<i>Degré de génitalité le plus représenté</i>		
Seulement les parties génitales	8	20,0
Tout le corps	19	47,5
Pas de parties génitales	13	32,5

* N'ont pas de seconde préférence de plus de 20 %

** Ont une seconde préférence de plus de 20 %

Sexe des victimes

En recensant le sexe des victimes sur les images, les résultats démontrent que 82,5 % des sujets de l'étude se distinguent par une préférence pour les sujets féminins, ce qui représente 67 % ou plus des images de leur collection. Toutefois, pour quatre sujets, nous avons observé des préférences moins clairement définies : il y a bien un penchant pour les jeunes filles, mais avec la présence de sujets masculins (environ 60 % de filles, 30 % de garçons et 10 % où des enfants des

deux sexes sont représentés). Finalement, 10 % des cas avaient une préférence pour les sujets masculins.

Catégorie d'âge la plus représentée

D'une certaine façon, on peut voir que la courbe de l'âge préférentiel de la pornographie juvénile semble suivre une courbe normale. Ainsi, en observant les proportions d'images appartenant à chaque catégorie d'âge, la catégorie des enfants de 6 à 12 ans est celle que préfèrent 67,5 % des sujets. Nous avons aussi pu constater que 12,5 % d'entre eux avaient une préférence pour les adultes. La moyenne de toutes les images de l'échantillon est de 9,96 ans.

Par ailleurs, l'analyse de la variance à un facteur (*one-way ANOVA*) a été utilisée pour tester les différences d'âge des sujets sur les images entre les sujets hétérosexuels et homosexuels. Une différence significative a été observée en comparant les deux groupes : $F(1,57) = 6,293, p=0,015$. La moyenne des hétérosexuels est de 10,58 ans, alors que celle des homosexuels est de 13,06. Il semble en effet que les homosexuels préfèrent des images de sujets plus âgés que les hétérosexuels. Cette observation va dans le sens de l'étude de Gebhard (1965) et, plus récemment, Guay et coll. (2001) notaient l'existence d'un sous-type hébéphile homosexuel principalement axé sur les victimes pubères. Une analyse complémentaire a aussi été effectuée afin de déterminer si les sujets de l'étude priorisant des victimes plus jeunes auraient tendance à avoir des préférences moins fixées pour le sexe de la victime. Les résultats se sont avérés non significatifs, possiblement à cause du petit nombre de sujets ayant consacré au moins 20 % de la collection à la catégorie d'âge des enfants de 0 à 5 ans ($n=2$).

Nous avons aussi voulu évaluer dans quelle mesure les individus avaient des préférences qui se limitaient à leur groupe d'âge préféré. Or, l'échantillon est scindé en deux : d'une part, la moitié des cas avaient un choix clair, c'est-à-dire qu'aucune des autres catégories à l'étude n'obtenait plus de 20 % comme second choix. D'autre part, l'autre moitié avait une seconde catégorie de prédilection, la combinaison de préférences la plus populaire étant les personnes de 6 à 12 ans et celles de 13 à 15 ans ($n=5$).

Nous avons compilé la moyenne de gravité selon l'échelle COPINE pour chacun des sujets de l'étude. Soulignons que dans 27,5 % des cas (somme des niveaux 2 à 4), il s'agissait de pornographie légère. Pour le reste des sujets, soit presque 72,5 %, la gravité moyenne commençait à la catégorie 5, c'est-à-dire les images où sont représentés des enfants dans un contexte à caractère sexuel ou provocant. Soulignons qu'un sujet avait en moyenne des images de niveau 7 dans sa collection, soit un enfant ayant des activités sexuelles : masturbation, sexe oral ou attouchements sexuels.

La génitalité, ou la place qu'occupent les organes génitaux sur les images possédées, a aussi été évaluée. Dans 20 % des cas, les individus avaient des photos où prédominaient les parties génitales de l'enfant. La catégorie la plus populaire fut toutefois les photos où tout le corps de l'enfant était représenté (47,5 %). Soulignons aussi que 32,5 % des images de l'échantillon mettaient en scène ce que certains auteurs ont appelé de la pornographie juvénile relationnelle (Corriveau et Fortin, 2011; Holmes et Holmes, 2008), ou faisaient partie du début de la série de photos, avant que l'enfant soit dévêtu (Fortin et Corriveau, 2013).

Autres contenus

Des contenus impliquant des enfants dans des situations particulières ont aussi été observés à l'étape du classement. Le tableau 11 ci-dessous présente une synthèse de ces contenus. D'abord, 22 sujets (55 %) avaient en leur possession des images d'enfants dans un contexte de défécation, ou encore en train d'uriner. Au total, plus de 231 images ont été recensées. Quatre sujets avaient un intérêt pour la bestialité, mais le petit nombre de ces images indique qu'il s'agit probablement de curiosité plutôt que d'un intérêt sexuel marqué (21 images). De plus, la bestialité a été codifiée au sens large, c'est-à-dire qu'il pouvait s'agir d'images impliquant des adultes ou des enfants et des animaux.

Des images de fétichisme ont aussi été recensées. Essentiellement, il s'agissait d'images d'enfants vêtus de cuir, ou encore ceux-ci étaient en présence d'adultes habillés de la sorte. Deux cas ont aussi été classés dans la catégorie « Fétichisme », mais avec une composante particulière

(autre que le cuir). Un premier avait développé un fétichisme ou une obsession pour des images d'enfants qui sont chatouillés par un adulte; nous avons recensé une cinquantaine de ces images. Un second avait un intérêt marqué pour les animaux en peluche (*furry porn*). En consultant le dossier d'enquête, nous avons pu établir que cette fascination était liée à l'excitation sexuelle du sujet.

Mentionnons aussi que 70 % (28 cas) des sujets de l'échantillon détenaient au moins une image de torture ou de sadisme infligé à l'enfant. Au total, c'est 474 images qui étaient présentes sur leurs disques durs.

Tableau 10. Synthèse des autres contenus dans l'échantillon

	<i>Nombre de sujets possédant au moins une image</i>	<i>Nombre d'images dans l'échantillon d'images (total)</i>
Bestialité	4 (10 %)	21
Fétichisme	7 (17,5 %)	176
Sadisme et torture	28 (70 %)	474
Urophilie – scatophilie	22 (55 %)	231

La section précédente présente la diversité des contenus possédés par les sujets de l'étude. Nous avons vu qu'il existe un spectre assez large de contenus de pédopornographie, qu'elle soit douce ou dure, homosexuelle ou hétérosexuelle. Nous avons aussi trouvé d'autres contenus controversés. On peut donc constater que chaque collection constitue une composition à première vue hétérogène.

5.2 Le classement

Les individus qui s'adonnent à des activités de collection accumulent du matériel, et certains d'entre eux le font de façon minutieuse. Bien qu'ils ne collectionnent pas tous de la même façon, leurs acquisitions sont classées logiquement selon une variété de critères

(McLaughlin, 2000). En effet, la plupart des collections montrent différents degrés d'organisation, par groupes d'âge, sexe, type d'acte, etc. Pour eux, il existe un fil narratif ou un lien thématique à l'intérieur de la série d'objets. Le plaisir repose parfois sur la difficulté et les efforts associés à la recherche d'une image unique, ou encore à une image manquante d'une série que le collectionneur possède. Cette recherche peut avoir lieu même si le matériel n'est pas attirant ou excitant pour ce dernier (Taylor et Quayle, 2003). Ainsi, une partie du temps consacré à la collection doit être appliquée à organiser cette série d'éléments et à y mettre de l'ordre. Selon les collectionneurs, l'acquisition du matériel se déroule comme un rituel. Le collectionneur éprouve d'ailleurs un certain plaisir à travers cette activité (A. Carr, 2004). À cet égard, le nouveau matériel est toujours ajouté à l'ancien : les contenus déjà acquis sont rarement supprimés (A. Carr, 2004).

Dans la présente section, nous abordons la question du classement des images par les sujets de l'étude. Les outils informatiques permettent de suivre les dates de création des répertoires et des fichiers. L'étude des conversations a aussi apporté un éclairage sur les pratiques de classement des utilisateurs. Pour nos analyses, nous avons tenté de trouver les meilleures mesures susceptibles d'évaluer le degré de classement des images. Nous avons retenu ces trois mesures :

Le pourcentage des répertoires « tels que téléchargés » : lorsque tous les fichiers à l'intérieur d'un répertoire ont la même date, c'est qu'il n'y a pas eu de manipulation. Le fichier a été téléchargé et placé tel quel sur le disque dur.

La moyenne de l'étendue des dates de création des fichiers : il s'agit de la différence entre le dernier fichier créé dans le répertoire et la date du premier fichier du répertoire. On obtient ainsi un nombre de jours pour chaque répertoire. On fait ensuite la moyenne pour chaque sujet.

La moyenne du nombre d'images par répertoire : la moyenne du nombre de fichiers par répertoire.

Ces mesures nécessitent quelques explications. Lors de la création de chacun des répertoires ou lorsqu'un fichier arrive sur un nouveau support (dans notre cas le disque dur), une date de création est automatiquement attribuée par le système. En comparant la date de création du premier fichier avec celle du dernier, nous pouvons mesurer la diversité des moments de création des fichiers. En d'autres termes, on en déduit la durée d'activité du répertoire. À cet égard, la figure 7 présente deux cas d'espèce. D'abord, le répertoire Test01 a été créé presque en même temps que les images qu'il contient. Il s'agit d'un répertoire tel que téléchargé. L'étendue des dates de création des fichiers correspondrait à 0. Ce scénario est souvent caractéristique d'un fichier compressé, qui est décompressé par l'utilisateur. Il pourrait aussi s'agir d'un individu qui télécharge les fichiers d'une série en même temps. Le scénario Test02 nous montre des fichiers créés à des dates différentes, pour une étendue de 1 068 jours.

Figure 9 : Simulation de deux exemples de répertoires : stable et actif

Nom	Date de création	Type
Ma pornographie juvénile	2013-11-16 21:53	Dossier
Serie Test01	2013-11-16 21:53	Dossier
layla01-1.jpg	2013-11-16 21:54	Image JPEG
layla01-2.jpg	2013-11-16 21:54	Image JPEG
layla01-3.jpg	2013-11-16 21:54	Image JPEG
layla01-4.jpg	2013-11-16 21:54	Image JPEG
layla01-5.jpg	2013-11-16 21:54	Image JPEG
Nom	Date de création	Type
Ma pornographie juvénile	2013-11-16 21:53	Dossier
Serie Test02	2013-11-16 21:53	Dossier
layla01-1.jpg	2013-11-14 16:38	Image JPEG
layla01-2.jpg	2013-03-21 20:17	Image JPEG
layla01-3.jpg.jpg	2013-11-14 20:31	Image JPEG
layla01-4.jpg	2013-11-16 21:54	Image JPEG
layla01-5.jpg	2010-12-14 19:25	Image JPEG

Les résultats préliminaires nous ont permis d'observer une réalité importante quant à la gestion des répertoires des internautes. Plusieurs collectionneurs utilisent un répertoire central pour le téléchargement, une sorte de répertoire de déversement. Nous avons dû exclure ces

répertoires de l'analyse puisqu'ils représentaient des valeurs extrêmes quant à la durée d'activité d'un répertoire. À cet égard, nous avons pu constater que certains utilisateurs se servaient du répertoire des logiciels de partage accessible par défaut. Ce fut le cas du sujet n° 87, qui a eu recours au répertoire par défaut du logiciel de partage poste-à-poste E-Donkey pour y laisser sans classement l'ensemble de ses contenus de pornographie juvénile. Le sujet n° 102, quant à lui, a utilisé le répertoire par défaut de Windows pour les images pour entreposer ses contenus : « Documents and Settings/Cas102/Mes documents/Mes images/ ». À l'opposé, nous avons aussi observé que les sujets mieux organisés font aussi usage de ces répertoires de déversement, mais pour reclasser les images ultérieurement. Ainsi, certains noms de répertoires laissent deviner qu'ils sont en attente de classement. Voici quelques exemples :

Sujet n° 71 : Mes documents/ftp_site/=-UPLOAD HERE=-/

Sujet n° 82 : Fserv/PanzerFserVer/MEssedUP_may contain shit/10_yrs_old_-_taking_multiple_pics_of_her_in_her_web_cam/

Sujet n° 97 : Vidéos/Uploads/

Ainsi, ces répertoires indiquent un état temporaire ou latent qui nécessite une action éventuelle de l'utilisateur. Cette façon de faire est une caractéristique du modus operandi des sujets ayant à partager leur contenu. Nous y reviendrons.

Tableau 11. Catégories de collectionneurs selon le type de classement des contenus de pornographie juvénile

Type	N	%	Pourcentage des répertoires « tels que téléchargés »	Moyenne de l'étendue des dates de création	Moyenne du nombre d'images par répertoire
Le dynamique	11	27,5 %	0 %-34,99 %	59 jours	8,69
Le mixte	14	35,0 %	35 %-68 %	48 jours	9,69
Le statique	15	37,5 %	69 %-99 %	7 jours	6,52

Nos résultats nous amènent à nuancer les résultats des études antérieures qui présentaient le collectionneur comme quelqu'un d'organisé au point de classer de façon minutieuse toutes ses

images. Le tableau 12 montre que près de 37,5 % de nos sujets n'avaient pas manipulé les images après les téléchargements. Ainsi, pour le type *statique*, c'est entre 69 % et 99 % des éléments de toute sa collection qui ont été ajoutés sans déplacer les images. Conséquemment, la durée d'activité des répertoires est de 7 jours en moyenne et on y trouve très peu de fichiers par répertoire. Nous observons donc que la catégorie de sujets la plus importante ne consacre que peu de temps à organiser leurs répertoires, ce qui n'exclut pas qu'ils puissent gérer un grand nombre d'images.

À l'autre bout du continuum, le *dynamique* se caractérise par une gestion plus serrée des répertoires. Comme évoqué précédemment, on distingue les contenus non classés et ceux qui font l'objet d'une analyse quant au meilleur classement selon les critères personnels du collectionneur. Pour le collectionneur qui se sert des services interactifs, le classement est beaucoup plus qu'un choix personnel : un niveau d'organisation des photos est nécessaire au bon fonctionnement de ses activités. Pour les internautes utilisant un serveur de fichiers ou un serveur FTP dans le but de partager leurs images, l'offre doit être alléchante pour obtenir des images supplémentaires. Le classement des images par séries, par groupes d'âge ou par types d'action constitue donc un facteur essentiel à l'ajout constant de nouveaux contenus. Si les utilisateurs se branchant sur notre système ne parviennent pas à trouver ce qu'ils aiment, comment espérer qu'ils nous envoient des contenus? Nous avons d'ailleurs été témoin d'une conversation de l'un de nos sujets qui commentait le contenu offert par un autre collectionneur :

[10:04pm] <Sujet_94> putain man c'est vraiment le bordel ici dedans apprend à TRIER tes affaires
 [10:06pm] <Clubber-x> ben c'est pas facile quand tu as plus de 10k photos²⁵

Cette conversation a de l'intérêt pour deux raisons. D'abord, elle montre qu'il y a un niveau d'attente de la part des utilisateurs quant à l'accessibilité du contenu. Ensuite, elle évoque que le travail de classement peut être considérable quand les images se comptent en dizaines, voire en centaines de milliers d'images.

²⁵ [10:04pm] <CAS_95> damn man its really a mess down there learn to SORT your stuff
 [10:06pm] <Clubber-x> well its not easy when I have over 10k pics

Finalement, entre les deux extrêmes, on trouve le *mixte*, qui se situe entre les deux types précédemment expliqués. On peut sans doute parler d'un individu qui effectue un classement absolument nécessaire pour s'y retrouver, en oscillant entre un classement manuel des bonnes images et des moins bonnes, dont on ne veut toutefois pas se débarrasser. De plus, selon la provenance de l'information, les noms de répertoires automatiquement créés par le téléchargement d'un fichier compressé offrent un degré de classement suffisant pour s'y retrouver.

5.3 Interprétation des résultats et conclusion

Lorsqu'on observe la composition des collections de nos sujets, on constate qu'elles contiennent principalement des images impliquant des sujets de sexe féminin. On remarque qu'un faible nombre de nos sujets avait une orientation homosexuelle. Toutefois, il est important de noter qu'un petit groupe se caractérisait par une collection composée d'environ 60 % de filles, 30 % de garçons et 10 % mixtes. Il est possible que ces sujets aient une préférence marquée pour les images d'inceste qui comportent justement des images de garçons et de filles ou qu'ils aient simplement des intérêts plus larges que les autres.

Nous avons observé que l'âge moyen se situait à environ 10 ans et que la distribution des images de la collection suivait une courbe normale. Au début de la courbe, nous retrouvons un très faible nombre de participants, dont la collection se compose en majorité d'images d'enfants ayant entre 0 et 5 ans. Suit un plus grand groupe dont la catégorie d'âge la plus importante est de 6 à 12 ans. Enfin, on note une descente pour les sujets adolescents. On peut observer que la rareté des images d'enfants de 0 à 5 ans est similaire à celle observée par les études ayant mesuré la disponibilité des images sur Internet (Taylor et Holland, 2002) et celles ayant examiné les préférences sexuelles des agresseurs sexuels d'enfants (Carlstedt et coll., 2009). De plus, et contrairement à l'évaluation de l'âge des enfants de 0 à 5 ans, il est fort difficile d'évaluer celui des jeunes des 12 à 17 ans. Ainsi, notamment à cause du stade de développement biologique différent pour chaque personne à l'adolescence, on peut émettre l'hypothèse qu'une forme de biais a pu se produire ainsi qu'une tendance à évaluer l'âge des adolescents à la hausse. En

conséquence, il est possible que les images qui auraient dû être dans cette catégorie aient été classées dans « Adulte ». Ce biais est probablement aussi présent dans les banques de données policières de signatures de fichiers.

Lorsque nous avons analysé les images pouvant être regroupées dans la catégorie des paraphilies, Nous constatons qu'une faible proportion des sujets avaient en leur possession des images de bestialité. Cette catégorie ne semble pas être particulièrement prisée. Par ailleurs, les images de sadisme et de torture d'enfants font partie de la collection de plus des deux tiers des sujets de l'étude. Par ailleurs, un peu plus de la moitié des sujets avaient en leur possession des images ayant une composante d'urophilie ou de scatophilie. C'est à la fois beaucoup et peu. On peut dire que c'est beaucoup dans la mesure où Wolak et coll. (2005) avaient observé que 21 % des personnes arrêtées pour pornographie juvénile avaient dans leur collection des images représentant de la violence, comme le ligotage (*bondage*), l'agression sexuelle ou la torture. On peut aussi considérer que c'est peu. Si nous mettons en perspective le nombre d'images associé à certaines paraphilies et le nombre total des images, on peut douter de l'intérêt sexuel qui est sans doute réel pour certains contenus, mais qui ne pourrait être considéré comme une préférence. Les données que nous avons analysées nous laissent croire que l'intérêt principal est centré sur les enfants dans plusieurs contextes (sexuels et non sexuels) et que les autres intérêts que nous avons mesurés sont accidentels et accessoires. Les efforts pour acquérir ce type de contenu reflètent sans doute cet état de fait.

Contrairement à ce qui avait déjà été découvert sur l'importance du classement pour évaluer les collectionneurs (Taylor et Quayle, 2003), nos résultats indiquent que ce n'est pas la majorité d'entre eux qui parviennent à conserver un ordre dans la multitude de fichiers de leur collection. On peut émettre l'hypothèse que la vitesse de téléchargement des contenus fait en sorte que l'attrait des nouvelles images dépasse l'intérêt de les classer. De plus, les grandes quantités de fichiers qu'ont certains individus donnent à entendre qu'il leur serait très difficile de faire une gestion serrée de leurs images selon des critères personnels. Pour ces raisons, le collectionneur accepte les catégories déjà créées ou préfère la dichotomie « bonnes images et moins bonnes » comme mesures palliatives d'un système plus évolué.

L'analyse des collections des sujets nous permet de dégager un certain nombre de constats quant à la pertinence de l'utilisation de la collection comme marqueur des intérêts sexuels déviants. D'abord, il est difficile d'établir des démarcations claires sur une série d'images qui pourraient être interprétées comme du contenu accidentel, un intérêt ou une préférence. Dans l'évaluation traditionnelle de la préférence sexuelle, la pléthysmographie utilise l'afflux sanguin afin de mesurer et de quantifier l'excitation. Dans le cas où le visionnement est mesuré en laboratoire, nous avons vu que c'est le temps en millisecondes passé à regarder les images qui est utilisé comme mesure. Pour ce qui est de l'analyse des collections de pornographie juvénile, c'est le nombre d'images qui fait foi de l'intérêt. Notre méthode pourrait grandement bénéficier de l'apport des méthodes précédentes pour fixer des seuils d'intérêt individuels. À cet égard, des analyses plus poussées seraient nécessaires avant d'utiliser l'outil et espérer y trouver un instrument valide et objectif. Il faut aussi garder en tête que certains auteurs s'interrogent sur ce qui est véritablement mesuré lors de la pléthysmographie : l'excitation sexuelle, les préférences sexuelles ou l'intérêt sexuel (Ward et Siegert, 2002)?

Ensuite, nos résultats montrent que les préférences et les intérêts sexuels n'ont pas des limites clairement définies. Nous avons vu toutefois que les groupes d'âge les plus populaires de notre étude correspondent à ceux que les mesures physiologiques ont permis d'établir. Dans la mesure où les quantités sont pondérées adéquatement, les collections pourraient être de bons indicateurs puisqu'un certain effort doit être fourni, nous l'avons vu, pour obtenir ces contenus.

Finalement, nous voyons certainement la pertinence de cette méthode d'évaluation des préférences sexuelles. À ce chapitre, nous poursuivons dans le même ordre d'idée que Freund et Blanchard (1989) à propos de l'utilisation des rapports de polygraphie dans l'évaluation des préférences sexuelles. Cependant, il faut faire preuve de prudence et voir ces rapports comme un guide et non une mesure objective et absolue des préférences sexuelles. De plus, l'analyse des collections devrait en tout temps être laissée entre les mains d'un professionnel. Il s'agit d'un outil qui peut être utilisé afin d'alimenter les discussions en vue d'en arriver à une meilleure compréhension de la dynamique sexuelle d'un individu.

Le chapitre suivant vise à enrichir cette évaluation de la collection. Il sera consacré à l'étude de l'évolution du sujet et de sa collection dans le temps. En d'autres termes, on s'intéressera à la façon dont s'est construite sa collection au fil des mois.

6. LE COLLECTIONNEUR ET SA COLLECTION : VARIATIONS ET CHANGEMENTS DANS LES IMAGES DE LA COLLECTION

Dans le présent chapitre, il sera question des résultats de la quête expliquée dans le chapitre précédent. Au cours du précédent chapitre, nous avons concentré nos efforts sur la façon de faire pour obtenir des contenus. Nous présenterons maintenant notre deuxième objectif spécifique soit celui de décrire les collections des images de pornographie juvénile et étudier les variations des intérêts sexuels des collectionneurs dans le temps. Ainsi, c'est suivant un cheminement parsemé d'essais et d'erreurs, de rencontres virtuelles et par l'observation de l'environnement que les images de la collection seront accumulées. Nous mettrons l'accent sur les variations dans les préférences des images de pornographie juvénile au cours du processus. Après avoir décrit la nature des images détenues par nos sujets, nous présenterons quatre courbes de variation dans la gravité des images. Pour chacun des profils de gravité, nous analyserons en détail un cas type. Finalement, ce chapitre vise à mettre à l'épreuve l'intérêt de l'étude des collections des images des participants afin d'évaluer la préférence sexuelle. Nous avons déjà présenté les nombreuses lacunes des méthodes traditionnelles d'évaluation de la préférence sexuelle.

Nous avons vu l'état des connaissances sur les préférences sexuelles déviantes. La revue sommaire des différentes études sur le phénomène de la pornographie juvénile et de leurs auteurs nous a permis de dégager un constat important : bien qu'on en sache beaucoup sur les préférences sexuelles des agresseurs sexuels, les personnes qui visionnent de la pornographie juvénile, celles qui en échangent ainsi que les agresseurs semblent être présents dans la plupart des typologies de consommateurs de pornographie juvénile, et ce, peu importe la source de données. L'état des connaissances laisse toutefois des zones d'ombre. Puisque le collectionneur est dynamique et proactif (Taylor et Quayle, 2003), il apparaît nécessaire d'étudier comment il interagit avec sa collection, mais surtout comment évoluent les préférences en fonction des images ajoutées sur son disque dur.

En émettant l'hypothèse que la collection est une mesure de la préférence sexuelle, comme peut l'être le temps de visionnement, les contenus des disques durs nous informeront sur l'évolution de cette préférence. Cette nouvelle mesure témoigne davantage de l'idiosyncrasie

que les mesures recensées précédemment puisqu'elle indique ce que l'individu a choisi de conserver et d'enregistrer pour son usage immédiat ou ultérieur. Les images représentent ce qu'il a jugé intéressant dans une multitude de contenus. Par rapport aux stimuli standards utilisés en laboratoire, elles sont une mesure plus précise de l'intérêt réel des sujets en raison de la diversité des contenus. Comme une boîte noire d'avion qui enregistre des activités de l'ordinateur, cette méthode nous permet de suivre l'évolution de la collection sans les problèmes rencontrés en laboratoire ni les problèmes liés au dévoilement des intérêts sexuels déviants des sujets .

La méthode d'analyse des disques durs a aussi l'avantage de mettre de côté les biais des récits, des perceptions et des stratégies d'évitement que nous avons expliqués précédemment : nous accéderons à l'enregistrement objectif de leurs actions. L'ordinateur, dans le cadre de ses opérations internes, collige et maintient une série d'informations sur ce qui se passe. Sur la base des informations colligées, nous serons à même d'observer comment les préférences évoluent dans le temps.

Cette méthode se distingue quant à l'originalité et au caractère inédit des données analysées. Notre entente avec un corps de police canadien nous a permis d'avoir accès à des données sur les collections de pornographie juvénile. À notre connaissance, aucune étude n'a pu avoir accès à des contenus comparables et réunir un si grand échantillon. Ce genre de données échappe très souvent aux chercheurs puisqu'au Canada et dans la plupart des pays industrialisés, le seul fait d'accéder à des sites ou de posséder du matériel pédopornographique constitue une infraction. Le manque de lieux d'observation est sans doute un obstacle majeur à une meilleure connaissance du phénomène. Les données colligées nous permettront d'observer comment la collection se constitue, mais aussi comment les images ont varié en terme de gravité.

6.1 Analyse de courbes : variation de la collection dans le temps

Après avoir redistribué l'étendue de la collection en fonction du mois durant lequel il a été ajouté à la collection, nous avons effectué l'analyse de la progression en fonction de deux critères de gravité. Pour ce faire, nous avons calculé la pente pour chacun des 40 sujets. Afin de calculer la pente, nous avons d'abord estimé la moyenne des valeurs des images échantillonnées pour chaque mois. Nous avons ensuite calculé la pente pour tous les mois actifs. Rappelons que les valeurs obtenues étaient de -1 à 1. Une valeur parfaite de -1 dans la pente de l'âge des personnes représentées sur les images signifierait que, sur 10 mois d'activité, le sujet aurait eu en moyenne des enfants de 17 ans au cours du premier mois, des enfants de 16 ans durant le deuxième mois, et ainsi de suite jusqu'à 7 ans. À l'opposé, une pente s'approchant de 1 nous indiquerait une progression constante de l'âge. Une pente tendant vers 0 rendrait compte d'une stabilité au fil des mois.

Tableau 12. Pentes de gravité selon les variables de gravité

<i>Mesure de gravité</i>	Pente croissante	Pente stable (variation de -0,01 % à 0,01 %)	Pente décroissante	Total
Âge	17 (42,5 %)	2 (5 %)	21 (52,5 %)	40 (100 %)
COPINE	20 (50 %)	7 (17,5 %)	13 (32,5 %)	40 (100 %)

En observant les pentes de gravité des dossiers à l'étude au tableau 14, nous avons pu constater que 52,5 % des dossiers avaient une pente descendante quant à l'âge, ce qui signifie que les enfants sur les images étaient de plus en plus jeunes avec le temps. Pour ce qui est de la gravité présentée sur les images, 50 % des sujets se distinguaient par une augmentation de la gravité au cours des mois, alors que 17,5 % avaient conservé une certaine stabilité. Donc, dans la grande majorité des cas (67,5 %), le niveau de gravité choisi au départ a augmenté ou est demeuré stable au fil du temps. Finalement, la génitalité présente des proportions semblables quant à l'augmentation, à la stabilité et à la diminution. De manière générale, nous observons qu'il y a eu une augmentation de la gravité quant à l'âge et à l'échelle COPINE, mais pas pour la génitalité.

Nous avons poursuivi notre analyse en combinant les valeurs de gravité pour vérifier si des schèmes d'aggravation pouvaient être observés. Le tableau 15 présente le nombre de sujets en fonction de leur pente dans nos indicateurs de gravité. Nous avons repris les valeurs numériques des pentes et dichotomisé toutes les valeurs en pentes positives ou négatives.

Tableau 13. Synthèse des courbes de gravité

Profil	Gravité selon COPINE	Gravité selon l'âge	N	%
1	Aggravation	Aggravation	15	37,5
2	Aggravation	Atténuation	8	20
3	Atténuation	Aggravation	8	20
4	Atténuation	Atténuation	9	22,5

Le tableau 15 montre que 37,5 % des sujets étaient des cas « purs » où des aggravations ont été observées dans les deux échelles de gravité. C'est donc dire que pour eux, l'âge des sujets sur les images diminuait et que les images devenaient de plus en plus explicites au fil du temps. À l'autre extrémité du continuum, nous avons les cas où les personnes arrêtées avaient un modèle de comportement inverse : les images devenaient plus « *soft* » et les sujets plus âgés. Afin de mieux comprendre les modèles de consommation, nous présenterons un cas type pour chacun des quatre types de modèles présentés.

6.2 Illustration des modèles d'aggravation : quatre cas types

Suivant la compilation des moyennes de gravité quant à l'âge et au type de contenu sur les images, nous avons créé 40 diagrammes représentant le cheminement pour la période de temps disponible sur le disque dur du sujet. L'analyse nous a permis de découvrir que la plus longue durée d'accumulation sur le disque dur était de 72 mois. Ce cas était exceptionnel puisque la moyenne était de 23,05 mois, avec un écart-type de 16,5 mois. Par la suite, nous

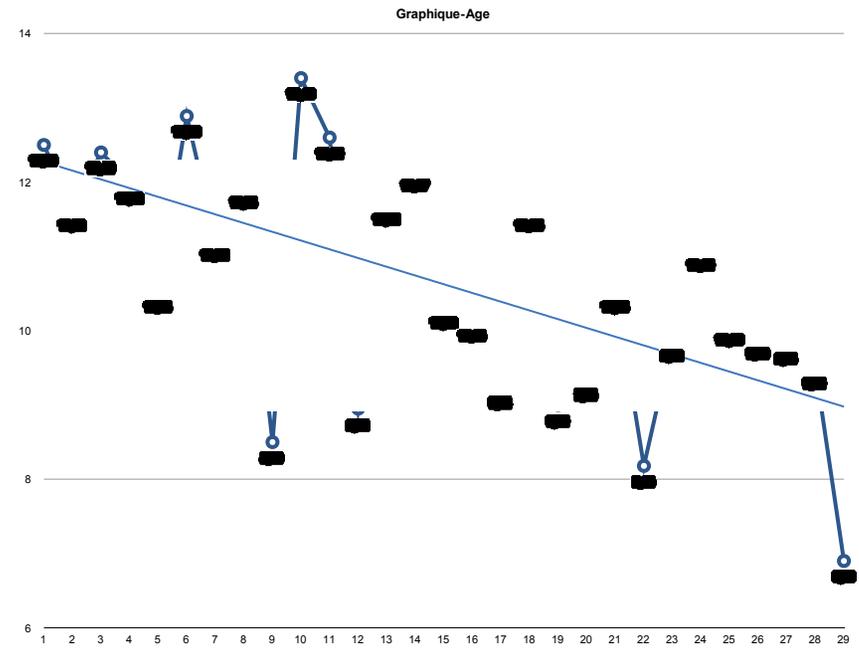
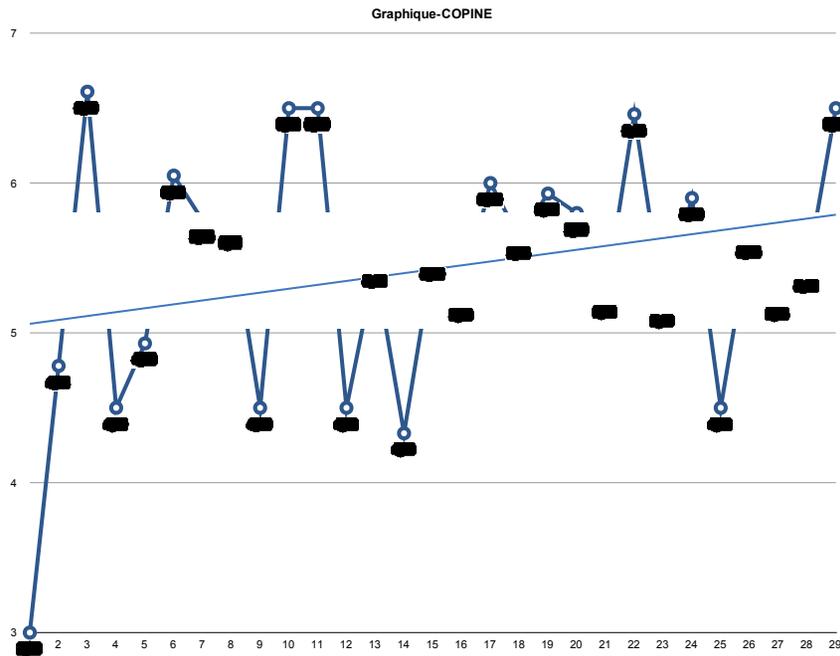
avons choisi un cas type pouvant représenter le mieux la variation du groupe. Les critères utilisés étaient le meilleur ratio entre le nombre de mois et la force de la pente.

Par la suite, nous avons revu les caractéristiques des images amassées ainsi que les séquences de création des fichiers sur l'ordinateur. Avec ces informations en main, nous avons tenté de scénariser les événements en observant les pointes et les creux. On peut comparer cette démarche à celle d'un démographe examinant le graphique d'un phénomène social qui cherche à expliquer les événements de l'actualité. Dans notre cas, c'est à l'aide de l'enregistrement des événements dans l'ordinateur que nous tenterons de décrire ce qui s'est passé pour quatre personnes que nous jugeons des représentants valides de leur groupe. Notre objectif est davantage d'illustrer les résultats statistiques que d'en déduire des cheminements individuels généralisables à tout le groupe.

6.2.1 L'aggravation totale (le modèle aggravant)

La figure 6 présente le parcours du sujet n° 74. Ce groupe est le plus important, représentant 37,5 % de notre échantillon ayant des courbes qui s'aggravent pour l'échelle COPINE et l'âge.

Figure 10 : Cas type no 1 - COPINE augmente et l'âge diminue (sujet no 74)



D'abord, on peut voir que sur une période de plus de deux ans (29 mois), la moyenne des photos a débuté autour du niveau 4, qui représente des clichés d'enfants intentionnellement suggestifs, pour finir presque au niveau 6, qui réunit des poses érotiques explicites qui mettent l'accent sur les parties génitales de l'enfant. À l'examen du graphique, on peut aussi dire que les préférences sexuelles sont confinées entre 4 et 6. On peut donc parler d'une préférence pour des contenus sans acte sexuel, mais qui progressaient avant l'arrestation du sujet. Par ailleurs, il semble que le sujet se soit intéressé à des personnes plus jeunes au fil du temps. Il a commencé par des enfants de 12,2 ans en moyenne pour finir avec un mois atypique de 6,9 ans. Les quelques mois précédents laissent toutefois deviner la présence d'un plateau autour de 10 ans.

Pour ce cas, nous avons échantillonné 1 740 images de pornographie juvénile et 57 images d'adultes. À plusieurs reprises, le sujet n° 74 a visité des sites de pornographie légale (nous avons pu voir de nombreux favoris créés dans les premiers jours : *bangbus*, *big swallow*, *All Anal Movies Tour Page*). Quelques jours suivant l'installation de Windows, le sujet n° 74 a importé des images provenant d'une autre source (un CD ou un autre support). On peut présumer qu'il a transféré ces images pour faciliter l'accès à sa collection. Celles-ci ont été importées par le sujet dans son répertoire intitulé : /Photos/Par sortes/Teen/.

Nous avons établi un certain nombre de points saillants. Du cinquième au neuvième mois, le sujet a ajouté plusieurs séries qui suivaient la même séquence. Les personnes représentées commencent la série de photos par des poses à caractère sexuel (*modeling*) et, dans plusieurs cas, finissent par une image impliquant une relation sexuelle avec une autre adolescente ou plus rarement un adulte. Notamment, la série LSM, connue dans les milieux de pornographie juvénile, met en scène des jeunes filles et des adolescentes se livrant à des séances photo.

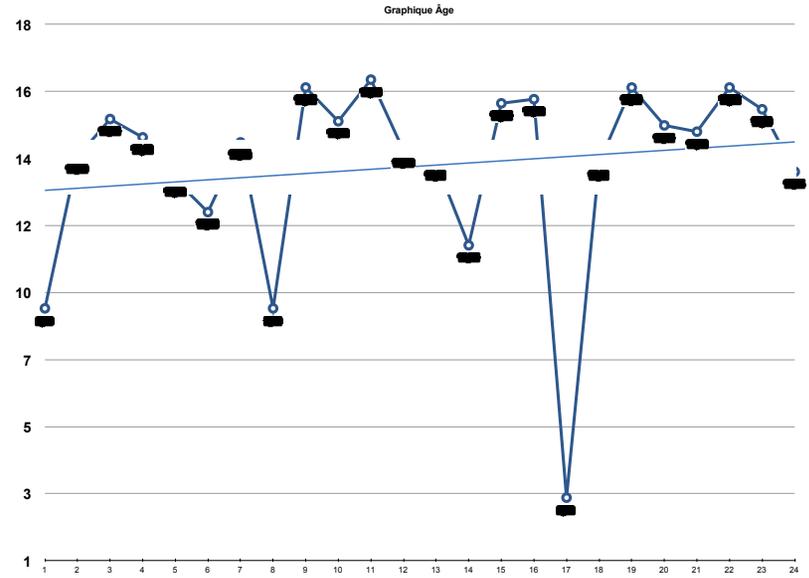
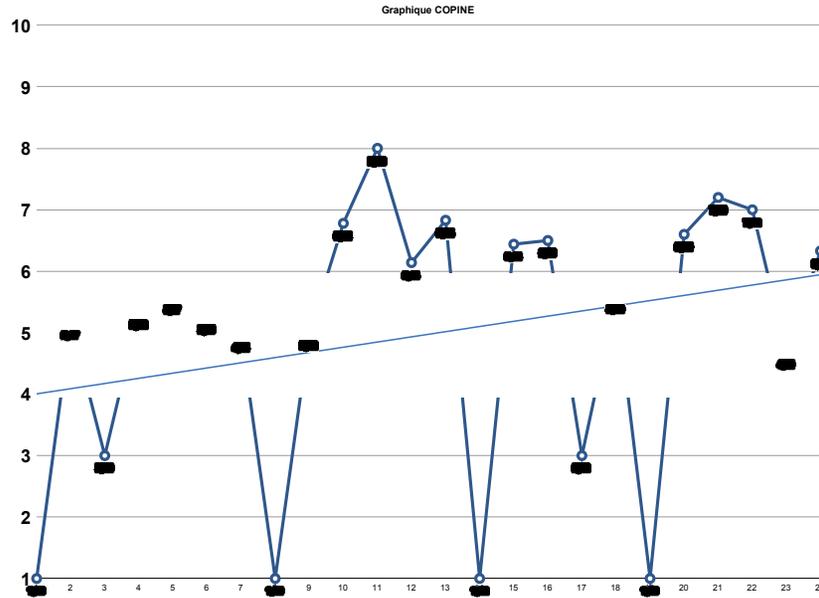
Un intérêt plus marqué pour les activités sexuelles mettant en scène des filles et des adolescentes est survenu au cours des dixième et onzième mois. Le répertoire /Photos/Par sortes/Toy/ a été enrichi d'une vingtaine d'images intitulées « teenfuns » (ex. : teenfuns179_195.jpg). Des images ont aussi été classées dans « Photos/Par sortes/FF/Sonya et Margarita/teenfuns172_078.jpg ». Soulignons que les moyennes des âges sur les images ajoutées à la collection étaient de 8,5 ans et 13,5ans.

Finalement, les mois suivants ont été caractérisés par un intérêt en constante progression quant à la gravité. Toutefois, on observe que le sujet ne préférait pas les scènes d'action, mais plutôt la séquence débutant par des poses tout en ajoutant progressivement des photos de relations sexuelles entre enfants. Des images d'action étaient bien présentes, mais on peut estimer que ce n'était pas ce qui était recherché principalement. En fait, c'est visiblement ce qui n'était pas sauvegardé puisque les images de niveau 8 (relation sexuelle sans pénétration avec adulte) et plus graves ne représentaient que 4 % du total de sa collection. Ses derniers mois ont aussi été un moment où l'individu a commencé à utiliser les logiciels de clavardage (IRC).

6.2.2 *Moins jeunes, mais plus graves (le modèle de l'adolescent sexualisé)*

Le second cas type se caractérise par une augmentation de la gravité des images, mais aussi une pente ascendante quant à l'âge des mineurs sur les images au cours des 24 mois d'activité. La figure 7 représente l'évolution de la collection pour le sujet n° 102.

Figure 11 : Cas type no 2 - COPINE augmente et l'âge augmente (sujet no 102)



Bien que quelques mois se signalent par des images d'enfants dans un contexte non sexuel, la gravité des images oscille entre le niveau 4 en début de parcours et le niveau 6. Toutefois, on peut voir des sommets se rapprochant et dépassant même le niveau 7, qui consiste en des activités sexuelles de la part d'un mineur. Du côté de l'âge, la préférence semble bien délimitée entre 12 et 16 ans, avec toutefois quelques chutes vers des prépubères pendant trois mois. Il est toutefois difficile d'évaluer si la courbe de gravité a pu continuer vers des niveaux plus élevés.

Pour le sujet n° 102, nous avons échantillonné 1 186 photos de pornographie juvénile et 427 photos d'adultes. Pour 86,6 % des images de pornographie juvénile, on retrouvait des garçons. Le sujet avait principalement des images de jeunes garçons de 13 à 15 ans. Ce cas se distingue par des accusations de production de pornographie juvénile et de possession de pornographie juvénile. Des photos d'un adolescent ont aussi été prises par la personne condamnée.

Plusieurs faits saillants sont à noter. D'abord, dès les débuts de la période, le répertoire « Sunshine boys » a été créé. On y ajoutait régulièrement des images dont la moyenne était de 11 ans et dont la gravité était de 3 à 7 sur l'échelle COPINE. Plusieurs autres séries de photos d'adolescents ont été ajoutées régulièrement. On remarque aussi qu'il y a eu des périodes régression dans la gravité des actes, chutant à 1 pour les huitième (moyenne de 9 ans), quatorzième (une moyenne de 11 ans) et dix-neuvième mois (moyenne de 16 ans). Il est fort difficile d'émettre des hypothèses sur la raison de ces chutes puisque les activités de pornographie adulte ont bien continué durant ce temps (bien que moins intensivement). Il explore des contenus plus jeunes, mais la gravité diminue.

Au milieu de cette période, soit au dix-septième mois, sont ajoutées des images clandestines d'enfants en sous-vêtements ou nus. Cinq images de ce type ont été retrouvées

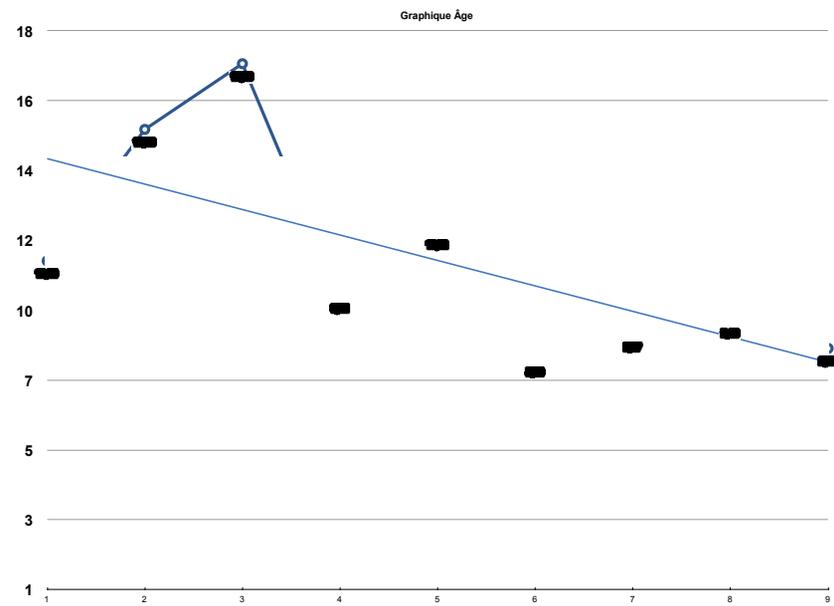
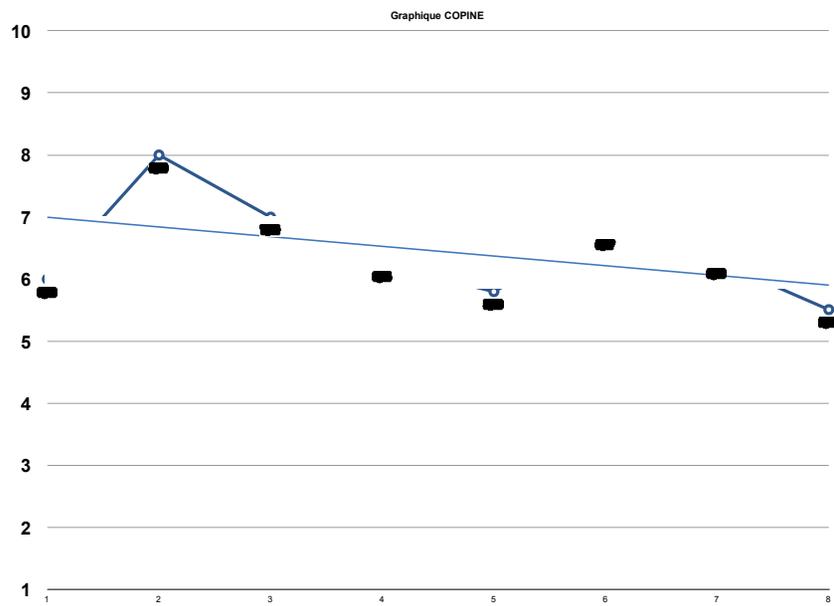
dans les fichiers de navigation. Nous interprétons cet écart comme une exploration et probablement un épisode éphémère dans l'ensemble du parcours.

Bien qu'il nous manque des données pour nous prononcer de manière définitive sur le déroulement des événements, on peut se demander si le sujet a tenté de faire correspondre ces images à ce qu'il désirait dans la réalité. De plus, ce profil correspondrait à la catégorie des hébéphiles, considérés par certains chercheurs comme un groupe distinct des autres types d'agresseurs sexuels (Blanchard et coll., 2008).

6.2.3 *Plus jeune et moins grave (le modèle boy-love)*

Le prochain cas type pourrait être nommé « le modèle du retour vers le *boy/girl love* ». En effet, il semble que le sujet s'éloigne des niveaux élevés d'actes sexuels explicites pour revenir vers des images de poses explicites, et ce, pendant une période de huit mois. Les différents mois selon l'échelle COPINE et l'âge sont représentés à la figure 8.

Figure 12 : Cas type no 3 - COPINE diminue et l'âge diminue (sujet no 67)



Soulignons toutefois que la pente est faible, passant du niveau 7 pour arriver légèrement sous le niveau 6. Le sujet cherche aussi des personnes de plus en plus jeunes, plongeant à partir de 14 ans (avec un pic à 17 ans pour les trois premiers mois) jusqu'à un peu plus de 7 ans durant le dernier mois.

Dans ce cas type, nous avons échantillonné 656 images pour ce sujet. La distribution du sexe des victimes sur les images nous donne un éclairage intéressant : on remarque 366 images de garçons, 166 images de filles et 124 sont mixtes. On peut distinguer deux étapes dans ce parcours. D'abord, les premiers mois de collecte se sont caractérisés par un intérêt pour des adolescents (11 ans, 15 ans et 17 ans) dans un contexte sexualisé (niveaux 6, 8 et 7). L'examen des fichiers montre d'abord que des images uniques ont été téléchargées (sans qu'on puisse voir que l'image a été téléchargée avec les autres images de la série), des images de pornographie dure classées dans « /Pictures/Nouveau Dossier », mais aussi une série d'images d'animation japonaise très dure (quelques images de niveau 10). Ensuite, une seconde phase est observable pour ce cas type. Suivant l'installation du logiciel GigaTribe (un logiciel d'échange de photos²⁶, le centre d'intérêt semble s'être déplacé vers des images de victimes dont l'âge oscille en moyenne entre 7 et 10 ans pour les derniers mois. Les niveaux COPINE ont quant eu tendance à baisser jusque sous la barre du niveau 6 (pose érotique explicite). Il semble que deux personnes aient eu les mêmes préférences que le sujet n° 67. C'est ce que suggère la structure de fichiers du logiciel GigaTribe, dont voici un exemple :

Users/[Sujet _ 67]/Documents/Téléchargements GigaTribe/[interlocuteur1]/!!!NEW!!! boy+girl/unk-108.jpg

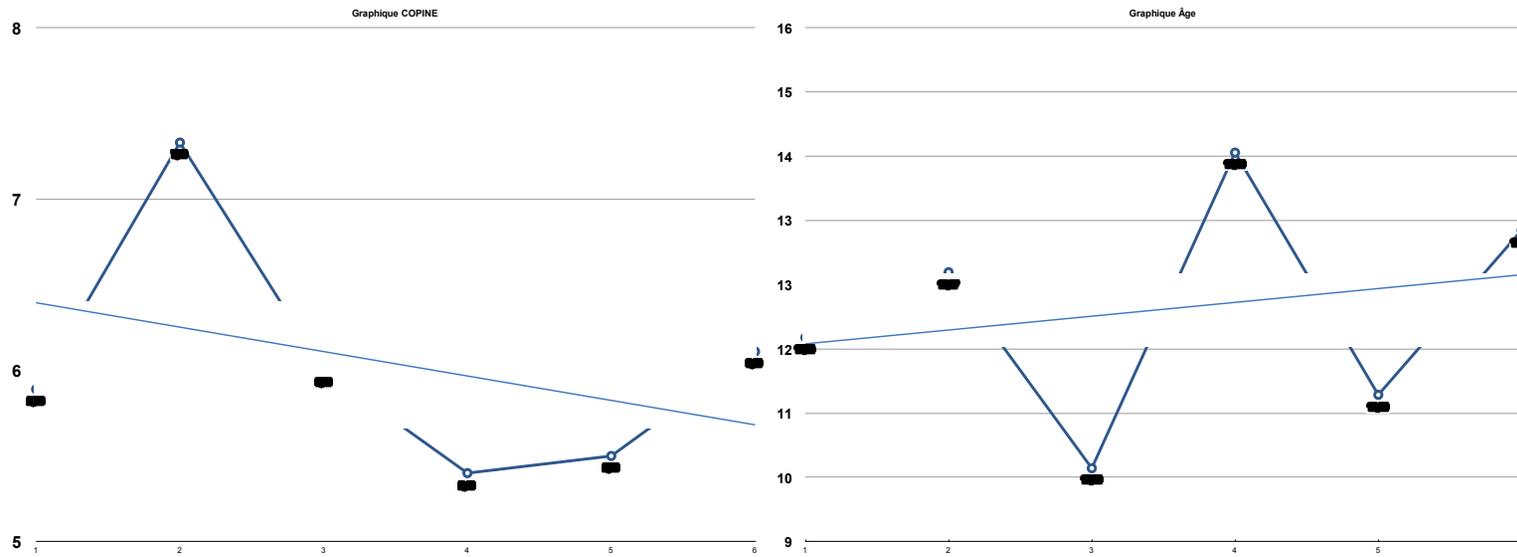
Sans poser de diagnostic clinique, on peut toutefois émettre l'hypothèse que ce cas type ait pu évoluer vers un intérêt pour des sujets plus jeunes, mais dans un contexte plus érotique et moins dur que celui de certains profils d'hébéphiles. Dans ce contexte, il s'agirait peut-être d'une migration vers une pornographie plus douce qui n'est pas sans rappeler les pédophiles prônant des méthodes plus douces envers les enfants. Il faut toutefois rester prudent dans cette interprétation puisque seule une entrevue clinique permettrait une meilleure compréhension des dynamiques criminelle et sexuelle du cas.

²⁶ Sur le site www.gigatribe.com/fr/accueil, on peut lire « 1) Téléchargez GigaTribe et créez un utilisateur 2) Invitez des personnes de confiance 3) Partager : Choisissez vos dossiers partagés. » On mentionne aussi que les échanges sont sécurisés et personnels (vous choisissez les personnes avec lesquelles vous voulez partager).

6.2.4 *Moins jeunes et moins graves (le modèle du repentant)*

La figure 9 représente le modèle du repentant. Ce modèle se distingue par une pente ascendante pour l'âge et une pente descendante pour les actions représentées sur les images. Il s'agit donc de celui qui s'éloigne des contenus extrêmes. Pendant la période de six mois, l'âge a oscillé en moyenne entre 11 ans et 14 ans, avec une descente abrupte à 10 ans pour le troisième mois. La pente est toutefois ascendante pour les mois à l'étude. Pour le niveau de gravité des actes sur les images, nous observons une pente descendante : durant le deuxième mois, on atteint des seuils dépassant 7 alors que les mois suivants, les seuils redescendent pour se situer entre 5 et un peu au-dessus du niveau 6.

Figure 13 : Cas type no 4 - COPINE diminue et l'âge augmente (sujet no 81)



L'examen du parcours du sujet n° 81 fut assez rapide. On remarque que seulement 96 photos ont été échantillonnées (82 images de filles, 11 images de garçons et 3 sont mixtes). Soulignons aussi que 51 images de pornographie adulte ont été trouvées sur le disque dur. On observe donc que dans ce cas-ci, l'activité ne fut ni intense ni particulièrement orientées vers la pornographie juvénile. Il est possible que ce sujet se soit désintéressé de la pornographie juvénile. De plus, les images ont été retrouvées et téléchargées à partir d'un site Web. Des images de pornographie juvénile d'adolescentes intitulées « fretour4[1].jpg » et « sample.jpg » laissent présumer qu'elles proviennent d'un site offrant un échantillon d'images afin d'inviter les usagers à s'inscrire au site. Or, l'analyse de ces éléments suggère que ce profil est davantage en mode exploratoire et que la gravité des images va en diminuant.

6.3 Interprétation des résultats

Un des objectifs de la thèse était d'explorer une nouvelle méthode d'évaluation des préférences sexuelles en utilisant les images de la collection comme outil de mesure. Ainsi, à la lumière des résultats exposés dans ce chapitre, nous pourrions formuler trois hypothèses quant à ce que représente la collection de pornographie juvénile et ses variations dans le contexte évoqué précédemment.

La première hypothèse avancée afin d'expliquer ces résultats est que la collection d'images de pornographie juvénile reflète bel et bien les préférences sexuelles des consommateurs. Les images permettraient de suivre l'évolution pure de la préférence. Les activités en ligne des consommateurs s'orienteraient donc autour de leur groupe préférentiel. Toutefois, ces individus seraient quand même en mode exploratoire. Ce mode pousserait le consommateur à vérifier si le contenu divergent lui plaît et s'il veut continuer dans cette voie, ou encore s'il aime mieux revenir à ses préférences initiales. Les cas types vont dans ce sens. Autrement dit, si l'adage veut qu'on ne puisse désirer ce qu'on ne connaît pas, l'exploration permettrait de préciser ses affinités avec les contenus offerts. Pour certains sujets de notre échantillon, nous avons observé des mois où il y a eu exploration puis retour vers le groupe d'âge préférentiel.

Une deuxième hypothèse serait qu'il pourrait s'agir du phénomène d'habituation au contenu. Des auteurs ont en effet suggéré que l'habituation à des contenus pornographiques entraînerait l'ennui (Reifler, Howard, Lipton, Liptzin, et Widmann, 1971). Cet état de lassitude serait le moteur de la quête vers d'autres contenus. Ainsi, les consommateurs, en ayant accès à ce matériel, pourraient vouloir explorer d'autres catégories d'âge et types d'actes sexuels afin de maintenir un niveau élevé d'excitation. Ces étapes seraient ponctuées d'essais et erreurs par rapport à ce qui convient ou non dans le cadre des balises de leurs préférences sexuelles.

Une troisième hypothèse a trait à la disponibilité des contenus. La collection pourrait n'être, en fait, que le reflet de ce qui est disponible. Les contenus offerts limiteraient ce que le consommateur désire vraiment obtenir et le rythme auquel il peut se le procurer. Par exemple, un individu amateur de sexualité très violente (10 sur notre échelle) pourrait constater que l'offre dans ce domaine n'est tout simplement pas assez importante. Il pourrait aussi s'agir d'un manque d'expertise ou de contacts dans le milieu pour dénicher ce qu'il désire vraiment. À titre indicatif, notre échantillon contenait 0,8 % d'images (500 images) où étaient représentées des scènes de bestialité ou de sadisme envers des enfants. C'est donc dire que cet individu pourrait trouver 100 images moins violentes pour en trouver une seule correspondant à sa préférence très violente. Nous concluons donc à tort qu'il préfère les images moins violentes. Soulignons aussi que, dans tout le matériel de pornographie juvénile, il y a des contenus plus courants (*mainstream*), qui font sans doute partie des images « de base » que tout consommateur finit par posséder à une étape ou l'autre. Elles font tout simplement partie d'un lot d'images plus facilement accessible. Dès lors, les compétences et les relations du consommateur décideraient de la suite des événements : un consommateur efficace ciblant davantage les lieux virtuels à explorer s'approcherait davantage de ses préférences, alors qu'un autre devrait se contenter des images plus facilement accessibles. L'accessibilité de certains contenus influencerait donc notre évaluation de la préférence sexuelle.

Une sous-hypothèse découlant de la précédente pourrait aussi être avancée. Ainsi, on peut se demander si la quantité de contenus sur le disque dur d'un collectionneur donné n'est pas le résultat de l'interaction entre l'accessibilité et les compétences techniques et sociales. Autrement

dit, il peut y avoir des contenus rares, mais un individu disposant d'une plus grande variété d'outils techniques et de plus de connaissances, combinés à des contacts dans le milieu clandestin des collectionneurs, pourrait pallier cette rareté. On peut donc présumer que c'est dans l'interaction de ces éléments que les individus parviennent à atteindre leurs objectifs.

Finalement, en examinant les contenus au fil du temps, nous constatons que le parcours du consommateur est parsemé d'essais et erreurs, d'exploration et d'expériences. Cette grande tendance à l'exploration chez ces individus pourrait être une caractéristique qui les distingue des agresseurs sexuels hors ligne. En effet, à la lumière d'une méta-analyse, Babchishin et coll. (2011) arrivaient à la conclusion que les délinquants en ligne avaient des préférences sexuelles beaucoup plus déviantes que les délinquants hors ligne. Cette question mériterait sans doute d'être clarifiée en comparant les deux groupes.

Dans la présente étude, nous avons décrit les différentes façons d'évaluer les préférences sexuelles déviantes. En gardant à l'idée les effets possibles des compétences techniques et de la sociabilité virtuelle sur les images obtenues, l'utilisation des collections d'images amassées par des consommateurs de pornographie juvénile nous apparaît comme une autre méthode d'évaluation intéressante. Premièrement, elle n'est pas influencée ou biaisée par les sujets à l'étude qui pourraient se présenter sous un meilleur jour dans les entrevues cliniques ou les questionnaires. Deuxièmement, cette méthode n'est pas tributaire de mesures physiologiques pouvant être manipulées par le participant. Finalement, les problèmes entourant la création d'un univers et de personnages virtuels ne se posent pas. Les individus de notre recherche ont délibérément choisi de conserver ces images sans avoir en tête le jugement d'autrui. Bien au contraire, ils ont probablement exploré des milieux où se trouvent des images de diverses natures et ont été exposés aux valeurs propédophiles dans ces lieux d'échange (voir Corriveau et Fortin, 2011; Fortin, 2013; Fortin et Corriveau, 2013; Holt, Blevins, et Burkert, 2010). Ils ont donc procédé à la création d'une collection reflétant ce qu'ils trouvent attrayant. La méthode d'échantillonnage et la classification de notre étude ont aussi une portée pragmatique. La création de graphiques à l'aide de nos cas types pourrait être un outil fort utile dans l'évaluation des préférences sexuelles. Les graphiques évolutifs des collections pourraient servir dans l'évaluation

de la gravité de la consommation et, encore mieux, s'ils sont accompagnés d'une évaluation clinique (Glasgow, 2010). Il demeure évident, comme l'ont souligné Freund et Blanchard (1989) à propos des rapports phallométriques, que les résultats de ces tests doivent demeurer des indicateurs et il est essentiel qu'ils soient analysés par des professionnels. À ce titre, leur utilisation exige qu'on y applique les mêmes précautions que pour les tests polygraphiques.

Nous observons tout de même certaines limites à l'utilisation de cette méthode. Que mesure-t-on vraiment. D'abord, les disques durs ne couvrent qu'une période très précise dans la « carrière » du collectionneur. Celle-ci pourrait ne pas être représentative de l'ensemble de son cheminement. Un scénario qui limiterait grandement la capacité d'analyse serait celui-ci : une personne achète son ordinateur le jour 1, elle installe des logiciels, transfère ses images sur son nouvel ordinateur et est arrêtée le jour 2. Nous n'aurions qu'un seul jour à analyser dans sa carrière. Ensuite, l'importante quantité d'images chez certains consommateurs demande beaucoup de temps pour les catégoriser. Dans la présente étude, nous avons fait le choix d'exclure les supports externes comme les disquettes, les CD-ROM et les clés USB. Ce choix, bien que déchirant, s'est avéré inévitable : nous n'aurions pu analyser la somme astronomique de contenus, faute de ressources. Aussi, cette méthode nécessite la collaboration des autorités policières tant pour l'utilisation des banques de données sur les images que pour l'utilisation des locaux afin de se conformer à la loi. Finalement, cette méthode requiert beaucoup de temps pour classifier les images ce qui pourrait être un obstacle majeur à son implémentation.

6.4 Conclusion et avenues de recherche

Les résultats présentés dans le présent chapitre nous montrent que notre échantillon d'images est comparable à celui d'études ayant fait l'évaluation des contenus disponibles sur Internet (Taylor, 2001). La quantité d'images réparties selon l'âge prend la forme d'une cloche : le nombre d'images de jeunes enfants est d'abord très faible et augmente progressivement jusqu'à 10 ans, pour ensuite redescendre graduellement jusqu'à 17 ans. L'analyse des catégories d'âge préférentielles de nos sujets nous a permis de constater que les collectionneurs aimant les très jeunes enfants (moins de 6 ans) ne sont pas la norme ($n=2$). Nous n'avons donc pu évaluer

l'hypothèse de l'indifférenciation du genre chez les sujets qui préfèrent les très jeunes enfants. Le groupe d'âge le plus populaire est celui des enfants de 6 à 12 ans. Ces résultats correspondent aux groupes d'âge que préfèrent les pédophiles (Barbaree et Marshall, 1989). Nous avons aussi découvert qu'environ 56 % des sujets de notre échantillon avaient des préférences sexuelles figées quant à l'âge, c'est-à-dire qu'ils n'avaient pas de seconde catégorie d'âge préférentielle. C'est donc dire que les autres sujets ont chevauché plus d'une catégorie d'âge durant leur parcours. Ce chevauchement a aussi été observé dans les études sur les préférences sexuelles des pédophiles (Michaud et Proulx, 2009). Comme dans les autres études sur le sujet, l'orientation sexuelle des pédophiles est majoritairement hétérosexuelle (Freund et Watson, 1992). On remarque toutefois que quelques sujets avaient une orientation principalement hétérosexuelle, tout en consacrant près du tiers de leur collection aux garçons.

En observant l'évolution de la gravité des images, nous avons découvert que les sujets dont la collection était extrême sur les plans de l'âge et de la gravité des actes représentés étaient plus nombreux que les groupes stables ou en diminution. Lorsque nous avons combiné les deux mesures de gravité pour créer des profils, le profil le plus important était celui qui avait, au cours des mois, accumulé des images de personnes de plus en plus jeunes dans un contexte de plus en plus explicite. Or, ces résultats diffèrent de ceux qu'on trouve dans les études sur la préférence sexuelle déviante. En effet, ces études montrent que ces préférences demeurent constantes au fil du temps et que les permutations sont rares. Tous les éléments que nous avons cités nous poussent à croire que les préférences sexuelles varient dans une certaine mesure au fil du temps.

Le présent texte met en lumière d'autres avenues de recherche. D'abord, notre recherche repose sur une mesure simple de variation de la gravité des images. Il serait pertinent de préciser s'il existe des modèles de comportements cycliques reliés à la collection. Peut-être existe-t-il des étapes d'accalmie et de forte intensité? On peut aussi se demander si ces étapes diffèrent quant à la nature du matériel amassé.

Ensuite, comme l'a mentionné Glasgow (2010), la combinaison de l'analyse des disques durs et d'entrevues cliniques permettrait une validation ainsi qu'un approfondissement des connaissances. Bien que des obstacles éthiques et méthodologiques soient bien présents, le fait d'utiliser deux sources de données garantirait une meilleure capacité d'explication.

Comme l'ont fait Lussier, Bouchard et Beauregard (2011) auprès d'agresseurs sexuels, il serait intéressant d'en connaître davantage sur le consommateur qui « réussit ». En quoi se distinguent les consommateurs efficaces de ceux qui n'obtiennent que des images faciles à dénicher? Avec les images que nous avons catégorisées, nous serions à même d'évaluer la rareté et la popularité des images afin de séparer les apprentis des plus aguerris. À ce sujet, et comme souligné dans le chapitre précédent, il serait nécessaire d'améliorer les mesures de performance des consommateurs de pornographie juvénile.

Finalement, il demeure très difficile de répondre à la question du lien entre la consommation de pornographie juvénile et le passage à l'acte. Le phénomène récent de la consommation de pornographie juvénile a fait ressurgir la question du lien entre deux crimes. Même si nous observons une augmentation de la gravité des contenus qui intéressent les sujets de la présente étude, elle ne peut expliquer l'omniprésence des fantaisies et de la préférence sexuelle déviante et le rôle qu'elle joue dans le passage à l'acte.

CONCLUSION

La présente thèse est la première étude à avoir observé dans une perspective temporelle les disques durs de personnes condamnées pour des infractions reliées à la pornographie juvénile. Ensuite, elle est aussi la première étude à avoir fait l'analyse évolutive des processus de collecte, mais également des variations dans les changements quant à la nature des contenus téléchargés à partir d'Internet. Enfin, elle se distingue par l'utilisation des méthodes d'analyse de l'informatique judiciaire à des fins de recherche criminologique. Ces techniques, principalement utilisées dans le cadre d'enquêtes criminelles, permettent de générer plusieurs informations pertinentes pour recréer les événements de collecte et le cheminement des collectionneurs de pornographie juvénile. Le présent chapitre vise à faire une synthèse des résultats de la thèse en reprenant les trois objectifs de départ. Par la suite, nous décrirons les implications des résultats pour l'intervention auprès de ce type de clientèle ainsi que pour l'intervention policière.

Établir un lien de causalité entre la possession et la distribution de pornographie juvénile et le passage à l'acte vers des abus sexuels n'était pas l'un des objectifs. Compte tenu de la richesse des informations colligées dans les ordinateurs des sujets, nous voulions nous concentrer sur l'évolution des collectionneurs de pornographie juvénile. Notre intention était d'adopter la perspective du collectionneur et de décrire la manière dont se déroulent les étapes de construction de sa collection. Nous avons eu l'inspiration de partir d'un cheminement commun à tous les collectionneurs dans la tradition d'études sur les collectionneurs d'objets populaires comme les timbres et les macarons. Toutefois, le cadre sociologique et psychologique du collectionneur (McIntosh & Schmeichel, 2004), bien qu'inspirant, ne rendait pas tout à fait compte de la réalité des collectionneurs de pornographie juvénile.

En analysant les disques durs des 40 sujets, mais plus spécifiquement les listes de fichiers, les images ainsi que les fichiers de clavardage, nous avons voulu atteindre le premier objectif de la thèse : analyser et comprendre les processus et les actions des consommateurs de pornographie juvénile en ligne. Ainsi, nous tentions également d'atteindre l'objectif secondaire qui était de sonder la psychosociologie du collectionneur afin de mieux comprendre l'univers du collectionneur de pornographie juvénile.

Un des éléments centraux qui distinguent le collectionneur de pornographie juvénile des autres collectionneurs est l'importance de la préférence sexuelle. Or, la préférence sexuelle est au cœur de la vie du collectionneur. D'abord, elle constitue ce que le collectionneur doit préciser et affiner au cours de son cheminement. Ainsi, pour obtenir ce qu'il désire, l'individu doit nécessairement prendre conscience de ses contenus « préférés ». Il doit formuler des requêtes dans des moteurs de recherche, il peut aussi consulter les annonces dans les salons de clavardage pédophiles et y répondre s'il y a un intérêt. Nos analyses qualitatives des fichiers de clavardage nous ont aussi montré que, dans certains cas, ceux qui désirent obtenir de nouveaux contenus en partageant leurs photos ont tendance à être très directifs dans leurs demandes. Certaines personnes partageant leur disque dur n'hésitent pas à établir des règles claires au sujet des images recherchées : uniquement des filles, entre tel et tel âge, dans tel type d'acte, etc. En outre, nous avons pu constater que pour certains, la préférence sexuelle déterminera si la conversation et l'échange de fichiers continueront ou pas. Elle est en quelque sorte une mesure de l'affinité entre collectionneurs. Finalement, ce sont les préférences quant aux séries de photos, aux mineurs figurant sur les images qui animeront les discussions, à travers des évaluations, des commentaires et des comparaisons.

Par ailleurs, nous avons avancé l'idée de l'importance du contexte pornographique dans le milieu des collectionneurs de pornographie juvénile. Des entrevues réalisées auprès des personnes arrêtées avaient révélé que c'est par l'accès à la pornographie adulte et la collecte de ce type de matériel que la consommation de pornographie juvénile avait commencé (Roy, 2004; Taylor, 2001). L'analyse des contenus de pornographie adulte au fil des mois a démontré que seul un sujet avait accumulé exclusivement des contenus de pornographie juvénile. C'est donc dire que la quasi-totalité des sujets à l'étude ont continué de télécharger des images de pornographie adulte. Nous n'avons pas pu établir de point de bascule où les images deviendraient exclusivement infantiles. Or, nos résultats suggèrent que l'intérêt sexuel pour les adultes n'est pas définitivement perdu comme il l'est pour certains agresseurs sexuels ayant fait l'objet d'une évaluation phallométrique (Michaud & Proulx, 2009).

Nous avons aussi examiné les particularités du contexte immatériel des échanges de pornographie juvénile. Ce marché a été défini comme un milieu où les échanges gracieux sont plus importants que les échanges pécuniaires (Corriveau, 2010; Corriveau & Fortin, 2011; Quayle & Taylor, 2002b). Nous avons pu voir que, contrairement aux milieux où s'échangent des objets de collection populaires, les milieux d'échange de pornographie doivent se doter de mécanismes afin de réguler les échanges. Deux types de mécanismes sont observés : le premier, plus systématique, consiste à confier ce rôle à l'ordinateur. Le second, plus informel, implique une relation consensuelle d'échange entre deux collectionneurs.

Ces relations entre collectionneurs ont soulevé l'importance de la sociabilité virtuelle présente dans les milieux d'échange sur Internet. Nos analyses ont fait ressortir que la collection d'un individu diffère en fonction de sa sociabilité. En effet, les collectionneurs ayant échangé des images possédaient du matériel d'une plus grande gravité et représentant des enfants plus jeunes que ce qu'avaient les collectionneurs solitaires. De plus, les collectionneurs n'ayant pas distribué leurs images avaient en leur possession d'anciennes images incestueuses ainsi que des images de bandes dessinées pédopornographiques. Ces résultats vont dans le même sens que d'autres études ayant analysé l'importance de la communauté des collectionneurs de pornographie juvénile quant au soutien technique et à l'accès à de meilleurs contenus (Corriveau, 2010; Corriveau & Fortin, 2011; Ouellet, 2008).

La sociabilité virtuelle se caractérise toutefois par une polarité. Nous avons pu constater que les échanges de pornographie juvénile démarraient rapidement, pourvu que les utilisateurs soient en contact par l'intermédiaire d'un salon de clavardage. L'étape de mise en confiance à laquelle on aurait pu s'attendre n'a pu être observée dans les cas analysés. Par ailleurs, l'idée de faire des opérations illégales pousse tout de même les utilisateurs à être très prudents avant de révéler des informations sur leur identité. Ce contexte favorise probablement les agences d'application de la loi, puisqu'il demeure facile de trouver des utilisateurs et de connaître leur identité. Un seul échange dans la plupart des systèmes d'échange de fichiers révèle l'adresse IP, nécessaire à la communication entre deux internautes. Cette protection de l'identité peut aussi

s'avérer utile pour pallier les désagréments occasionnés par les internautes harcelant les utilisateurs de salons à connotation pédophile.

Ces deux types de manifestation d'hostilité, ou de menace, amènent certains utilisateurs à diriger leurs interlocuteurs vers d'autres types de services pour restreindre le nombre d'observateurs. Ce déplacement vers des outils plus « intimes », où les conversations se déroulent de personne à personne, s'est observé dans d'autres types de crimes sur Internet, notamment le leurre informatique (Ouellet, 2008). Dans un même ordre d'idées, cette fuite vers des endroits plus sécuritaires semble séduire certains collectionneurs puisque les outils tendent à offrir ces possibilités.

Dans le cadre de la présente thèse, nous souhaitons décrire l'évolution des collections d'images de pornographie juvénile et étudier les variations des intérêts sexuels des collectionneurs dans le temps. Nos résultats ont montré que les contenus possédés reflétaient bien les études sur l'offre qu'on trouve sur Internet. En d'autres termes, les résultats de l'étude de Taylor (2003) sur les contenus disponibles dans les groupes de nouvelles Usenet sont comparables à ceux de l'analyse des contenus présents dans les disques durs des sujets de l'étude. Dans les deux cas, on observe un très petit nombre d'images d'enfants en bas âge, puis le nombre d'images augmente progressivement avec l'âge des enfants jusqu'à 10 ans, pour ensuite redescendre graduellement jusqu'à 17 ans. De manière générale, le groupe d'âge le plus populaire est celui des enfants de 6 à 12 ans. Soulignons toutefois que les analyses des catégories préférentielles ont montré que la moitié de nos sujets avait une préférence marquée pour une catégorie d'âge en particulier alors que l'autre moitié avait plus d'une préférence. Ainsi, nous avons observé des variations dans le parcours. Ce chevauchement est compatible avec les résultats d'études s'étant intéressées aux préférences sexuelles des pédophiles (Michaud & Proulx, 2009).

Nous nous sommes aussi intéressé à la question du classement de la collection. Pour une partie des sujets de l'étude, la collection peut être constituée de ce qu'on a réussi à obtenir sans que la série en soi ait une importance. C'est en fait ce qu'on déduit du classement des images de

certaines sujets. Mentionnons aussi que le classement minutieux, tel qu'il a été décrit dans la littérature, ne va pas de soi pour nos sujets. Certaines personnes, par manque de temps ou simplement parce que l'identification du contenu est déjà à leur convenance, ne procèdent pas à un classement systématique. On pourrait se demander si le collectionneur de pornographie juvénile accorde plus d'attention à la chasse et à l'acquisition que le collectionneur d'objets. Le premier a sans doute accès à une offre plus constante et moins chère que le second.

Nous avons analysé l'évolution de la collection pour les 40 sujets de l'étude. Nous avons catégorisé selon le contenu qu'elles représentaient environ 60 000 images. Nous avons ensuite classé chaque collectionneur selon quatre combinaisons définies à partir de deux variables dichotomiques de gravité : 1) l'augmentation ou la baisse de la gravité selon l'âge et 2) l'augmentation ou la baisse de la gravité des actes sexuels dépeints sur les images. Les résultats ont démontré que le groupe le plus nombreux était celui où les deux variables s'étaient aggravées. Ce groupe a eu tendance à trouver des contenus avec des sujets plus jeunes et des actes plus graves au fil du temps. Ces résultats complètent d'autres études dans lesquelles on a interrogé des personnes condamnées pour ce type d'infraction ou analysé des déclarations écrites (Roy, 2004; Taylor, 2001). Toutefois, il demeure important de signaler que d'autres modèles d'aggravation/atténuation ont aussi été observés.

Le dernier objectif de la présente thèse était d'explorer la pertinence de la collection comme marqueur des intérêts sexuels déviants. L'ensemble de nos résultats nous amène à prendre en considération trois points importants à ce sujet. D'abord, cette mesure s'avère intéressante puisque son utilisation pourrait atténuer des problèmes cernés par d'autres mesures de méthodes d'évaluation de la préférence sexuelle comme le mensonge, le trucage des tests par le sujet, etc. (Kalmus & Beech, 2005). De plus, elle représente ce que l'individu a choisi comme valable et attrayant dans une multitude d'images disponibles. Cependant, nous avons évoqué l'importance de la différence entre le collectionneur solitaire et le collectionneur social. Or, il faut garder en tête qu'une variable pourrait intervenir entre l'individu et sa préférence : celle de ses capacités techniques et sociales à trouver du contenu. Les contenus facilement accessibles seraient donc plus souvent téléchargés.

Implications pour l'intervention auprès de la clientèle des collectionneurs de pornographie juvénile

Nos résultats sont susceptibles d'avoir des implications pratiques pour l'intervention auprès de la clientèle des consommateurs de pornographie juvénile. Certaines personnes aux prises avec cette problématique s'engagent dans des démarches thérapeutiques, et ce, parce qu'une mesure légale les y force, ou encore de leur propre gré. Dans un contexte de relation entre intervenant et client, trois implications méritent d'être explorées. Premièrement, le rôle que joue la pornographie légale est certainement digne d'intérêt. Nos résultats viennent réaffirmer l'importance de s'intéresser à la pornographie sous toutes ses formes dans la vie du sujet. Deuxièmement, l'évaluation de l'évolution de la collection pourrait s'avérer utile dans une démarche thérapeutique. Troisièmement, l'impact des relations sociales virtuelles sur les rationalisations quant aux infractions à caractère sexuel sur des enfants est à considérer. Nous nous proposons de discuter de ces trois aspects dans les prochaines pages.

Préférence sexuelle envers les adultes

Nous avons vu que la préférence sexuelle pour la pornographie juvénile ne signifie pas que les collectionneurs tournent le dos aux contenus adultes. Au contraire, cet intérêt ne se dément pas au fil du temps. Ce résultat peut probablement représenter un espoir pour le traitement, particulièrement pour les théoriciens de l'hypothèse de la préférence sexuelle dans l'explication de l'agression sexuelle. L'hypothèse de la préférence sexuelle (Freund & Blanchard, 1989) appliquée aux pédophiles explore l'idée que les hommes qui abusent des enfants le font parce qu'ils ont une préférence pour des relations sexuelles avec des enfants et que, si cette préférence peut être altérée, la thérapie pourrait être efficace. Or, nous pouvons voir que si l'intérêt sexuel demeure pour la pornographie adulte, il y a certainement lieu d'explorer les façons de recentrer le consommateur sur des partenaires sexuels adéquats.

L'utilisation de la collection dans l'intervention psychosociale

Les résultats de la présente étude offrent un certain nombre de considérations pour l'intervention psychosociale auprès de la clientèle des collectionneurs. Au chapitre 6, nous avons effectué un bilan mensuel du téléchargement de pornographie juvénile des sujets de notre étude. Pour quatre sujets, nous avons produit des graphiques illustrant les fluctuations quant à l'âge des enfants et à la sévérité des actes qu'on pouvait observer sur les images. Nous voyons que ce type de rapport pourrait être utilisé dans une démarche d'intervention. En effet, un compte rendu personnalisé pourrait servir à identifier le profil de consommation du client et ainsi faciliter le diagnostic par un professionnel. La connaissance de la trajectoire suivie par le client au cours des mois précédant son arrestation permettrait d'offrir un traitement adapté à sa situation. De plus, en connaître davantage sur les intérêts sexuels ouvrirait la voie à un dialogue plus ouvert et direct avec le client. Avec une représentation graphique des contenus téléchargés, l'intervenant aurait un moyen objectif pour valider les propos du client tout en lui présentant le déroulement de ses actions. Sans être une panacée, cet outil pourrait représenter un autre outil à la disposition de l'intervenant pour mieux comprendre la dynamique de son client. Comme nous l'avons évoqué précédemment, il pourrait sans doute être employé dans la même perspective que les outils de polygraphie : les graphiques traduisant la progression de la collection pourraient servir dans une entrevue clinique afin de mettre en relief les intérêts et préférences du sujet. Ils ne devraient toutefois pas être les seuls indicateurs pour prendre des décisions. Dans ce cas comme dans les autres types d'évaluation, l'avis d'un professionnel qui prend connaissance de l'ensemble de la situation demeure essentiel.

Avant que ce type d'évaluation soit utilisé dans ce contexte, plusieurs étapes devraient être réalisées préalablement. Comme nous l'avons vu, les méthodes d'évaluation comme la mesure pléthysmographique ont fait l'objet de nombreuses validations. Notre méthode en étant au stade exploratoire, son utilisation nécessite une démarche de validation au sein d'une plus grande population et, éventuellement, que d'autres mesures de préférences sexuelles viennent corroborer sa valeur. De plus, l'envoi des éléments du dossier que possèdent les agences d'application de la loi vers les organismes responsables de l'intervention (centres de thérapie, prisons, pénitenciers, etc.) pourrait demander un effort supplémentaire de coordination. Ces évaluations pourraient

éventuellement être exigées par la Cour, lors d'un rapport présentiel par exemple. Toutefois, la charge de travail associée à la classification des images serait sans doute un obstacle majeur à l'emploi systématique de telles évaluations. Certains facteurs pourraient donc être édictés quant aux personnes les plus susceptibles de bénéficier de ces rapports.

Sociabilité virtuelle et rationalisations

À l'instar de plusieurs auteurs (voir Holt et coll., 2010), nous avons pu voir l'impact de la sociabilité virtuelle dans la perception qu'ont les collectionneurs de leurs crimes. Ainsi, toute démarche d'intervention devrait tenir compte du niveau de sociabilité virtuelle dans une démarche évaluative. D'une part, il peut s'agir de discuter avec le consommateur de pornographie juvénile de son niveau d'implication dans les forums ou les groupes. À cet égard, nous avons constaté que les distributeurs sont plus efficaces dans leur quête de contenus que les possesseurs. Le contact avec les autres leur procure donc des contenus plus rares. Il y aurait donc eu lieu d'évaluer différemment un possesseur, qui est plus solitaire, et un distributeur qui, lui, a nécessairement eu plus de contacts avec le « milieu ». Les intervenants pourraient avoir le réflexe de chercher des pairs délinquants « dans la vraie vie » alors que l'impact s'observe davantage dans les contacts en ligne. Le collectionneur « social » serait possiblement quelqu'un qui a été plus en contact avec la culture pédophile, aurait développé des connaissances techniques pour mieux déjouer les policiers tout en obtenant de meilleurs contenus. Ces éléments sont probablement importants dans un diagnostic de la déviance et du rôle que joue la consommation de pornographie juvénile dans la vie du client.

La socialisation virtuelle pourrait aussi s'avérer importante dans un processus thérapeutique. Si une démarche de changement cognitivo-comportemental comporte une brisure dans les rationalisations au sujet du crime, il y a sans doute lieu d'inclure une démarche interdisant la consultation des sites Web ou des forums de ce type. Ainsi, comme l'ont souligné Holt *et coll.* (2010), la consultation de ces forums durant et/ou après le traitement pourrait diminuer l'effet d'une thérapie visant justement à changer les cognitions des patients. En somme, l'intégration à la culture pédophile devrait sans doute faire partie de l'évaluation du client.

Implications pour l'intervention policière

La présente étude s'est distinguée par une méthode de collecte de données non conventionnelle. Nous avons puisé à même les disques durs les informations que nous avons transformées pour pouvoir faire nos analyses. Les méthodes de la criminalistique informatique nous ont permis de maximiser l'efficacité de ces méthodes pour le traitement d'une quantité colossale de données. À l'instar de Ribaux et coll. (2010b), nous voyons certainement l'intérêt de l'apport de la criminalistique dans une démarche de renseignement. Nous avons aussi été à même de constater, comme nous en avons discuté au chapitre 4, que les outils de la criminalistique sont principalement utilisés afin d'obtenir plus d'éléments de preuve auprès d'un suspect déjà identifié. La criminalistique informatique utilisée dans le cadre d'enquêtes sur la pornographie juvénile ne fait pas exception. Nous considérons que l'analyse plus systématique et dynamique des disques durs serait utile à l'intervention policière à deux niveaux : au niveau du renseignement pour trouver de nouvelles cibles d'enquête et au niveau de l'intervention dans des lieux pertinents.

Lors d'arrestations pour pornographie juvénile, les policiers découvrent parfois que le prévenu fait partie d'un vaste réseau de consommateurs, de distributeurs et parfois même de producteurs. Selon Krone (2004), certaines enquêtes sont issues de groupes qui sont révélés grâce à l'utilisation de sources humaines ou encore, en analysant le contenu du disque dur d'un de ses membres. La très grande charge de travail des enquêteurs entraîne parfois des situations où ce ne sont pas toutes les images détenues par un suspect qui sont analysées dans le cadre des procédures judiciaires. C'est ce qui se passe souvent aux États-Unis (Fortin et Corriveau, 2013). Comme nous l'avons réalisé dans la présente étude, les techniques d'analyse de la criminalistique informatique permettraient la découverte de nouveaux suspects ou de nouveaux groupes. Il est évidemment primordial que ces analyses soient vues comme un complément et non comme une charge de travail supplémentaire pour l'enquêteur.

En analysant les séances de clavardage, nous avons pu découvrir les chambres de clavardage utilisées ainsi que les autres lieux virtuels fréquentés par les collectionneurs. En connaissant mieux le milieu, les policiers seraient en mesure d'adapter leur vigie en fréquentant davantage les lieux virtuels populaires auprès des suspects. Dans une démarche proactive, l'analyse des disques durs pourrait fournir les renseignements nécessaires afin de passer à l'approche de l'*intelligence-led policing* plutôt que d'en rester au modèle réactif qui ne fait que réagir aux plaintes comme c'est généralement le cas dans plusieurs unités de cybercrime.

En plus d'améliorer les connaissances sur les cibles et les lieux virtuels d'intérêt, l'utilisation des banques de données de signatures de fichiers constitue un aspect important à considérer pour assurer l'efficacité des analyses en criminalistique informatique. Nous avons pu bénéficier d'un accès à des banques de signatures de fichiers de pornographie juvénile colligées par d'autres agences d'application de la loi. C'est donc dire que les efforts déployés par d'autres policiers nous ont permis de mieux détecter la pornographie juvénile. Il est donc primordial que les agences comme Interpol continuent d'exercer leur leadership afin de faciliter l'échange de renseignements entre les corps de police. Soulignons aussi que cet organisme travaille activement à trouver de nouvelles victimes. En gardant une banque de données de signatures de fichiers déjà connues, il devient dès lors un peu plus facile de détecter une nouvelle photo de pornographie et qui donc pourrait avoir été produite par le consommateur de pornographie juvénile arrêté. La collaboration et le partage de ces informations ainsi que la mise au point de nouvelles techniques sont des bases sur lesquelles les agences d'application de la loi devraient bâtir.

L'utilisation des signatures de fichiers n'est qu'un pas vers l'utilisation maximale des outils informatiques dans le cadre d'enquête de pornographie juvénile. Plusieurs autres avenues pourraient être explorées. D'abord, nous avons évoqué l'utilisation du *fuzzy hashing*. En outre, plusieurs compagnies offrent maintenant leur version d'un mécanisme d'identification de photo. On n'a qu'à penser à Microsoft, qui a mis au point PhotoDNA, qui prévient la diffusion de fichiers de pornographie juvénile sur des sites comme Facebook (Richmond, 2011). L'analyse des similitudes des fichiers à l'aide de caractéristiques visuelles et l'analyse des similitudes de vidéos sont des domaines où les innovations sont constamment renouvelées. Il demeure

primordial que les corps policiers continuent de s'impliquer dans la recherche et le développement de nouvelles façons de faire pour combattre le crime efficacement. Les résultats de notre étude montrent bien que ces outils peuvent aussi améliorer la compréhension de la problématique. Ils montrent également l'importance de l'engagement des policiers dans des démarches de recherche et développement en s'appuyant sur la recherche universitaire.

Par ailleurs, notre étude soulève l'importance des forums pédoprophiles tant pour l'échange de contenus que pour l'impact sur les cognitions et le savoir technique des collectionneurs. À la lumière de nos résultats, un des défis pour les corps policiers est sans doute celui d'intervenir sur ces forums. Nous avons vu que certains forums ou encore certains lieux virtuels faisaient office d'écoles du crime. Dans la plupart des cas, il n'est pas interdit de parler de son attirance pour les enfants, tout comme il n'est pas interdit de donner des conseils techniques. Pour certains observateurs, les propos expriment un point de vue et la censure pourrait constituer une entrave à la liberté d'expression. Ceci a donné un second souffle aux mouvements qui œuvrent sous les appellations « boy-love » et « girl-love ». On peut donc conclure que l'intervention policière sur des forums de discussion représente une difficulté. En d'autres termes, les forums pourraient constituer des bassins intéressants de personnes suspectes, mais le fait de tenir des propos de ce genre n'est pas une infraction. En ajoutant le nombre important de ces groupes, on peut comprendre que la tâche s'avère lourde pour les policiers. Ces derniers choisissent d'autres lieux virtuels pour cible prioritaire.

En guise de conclusion, il faut mettre en perspective la pertinence des résultats de la présente étude. Ainsi, nous avons eu accès à des données représentatives d'une période de temps dans l'histoire toujours changeante des nouvelles technologies. À quel point les résultats obtenus sont-ils le reflet fidèle de la réalité actuelle et à venir? Les plus récents développements dans les pratiques des collectionneurs semblent maintenant inclure de plus en plus les réseaux poste à poste. Une étude de Wolak et coll. (2013) affirmait que ces réseaux avaient contribué à la plus grande disponibilité des images de pornographie juvénile. Ainsi, on peut émettre l'hypothèse que la proportion de collectionneurs solitaires puisse augmenter à l'avenir. Au cours des prochaines

années, la recherche pourra nous montrer comment évolue le monde des collectionneurs et des consommateurs de pornographie juvénile.

Toutefois, nous estimons que pour certains d'entre eux, les mécanismes de sociabilité virtuelle continueront de marquer leur cheminement. D'ailleurs, une étude conclut que la majorité des contenus qu'on retrouve sur les réseaux poste à poste sont des fichiers largement copiés et partagés par d'autres ordinateurs (Wolak et coll., 2013). Il s'avère donc nécessaire pour le collectionneur à la recherche de nouveaux contenus de s'intéresser à des lieux virtuels au-delà des réseaux poste à poste, qui n'offrent pas de résultats assez intéressants. De plus, on peut citer l'exemple d'un nouvel outil de partage d'images nommé Gigatribe, qui permet aux utilisateurs de s'échanger des fichiers et de clavarder en direct. Il semble qu'il soit de plus en plus utilisé pour transiger des contenus illégaux. Même si les outils changent très rapidement sur Internet, les collectionneurs auront toujours besoin de nouveaux forums pour se rencontrer. Dès le premier contact initié, il importe peu qu'ils utilisent mIRC, Gigatribe ou le dernier outil de partage.

BIBLIOGRAPHIE

Abel, G. G., Huffman, J., Warberg, B., et Holland, C. L. (1998). Visual reaction time and plethysmography as measures of sexual interest in child molesters. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 10(2), 81–95.

Abel, G. G., Jordan, A., Hand, C. G., Holland, L. A., et Phipps, A. (2001). Classification models of child molesters utilizing the Abel Assessment for sexual interest. *Child Abuse and Neglect*, 25(5), 703–718.

Abel, G. G., Osborn, C., others. (1992). The paraphilias. The extent and nature of sexually deviant and criminal behavior. *The Psychiatric Clinics of North America*, 15(3), 675.

Alsop, J. (1982). *The rare art traditions: the history of art collecting and its linked phenomena wherever these have appeared*. Princeton, N.J.: Thames and Hudson.

April, J. (2011). Identification des victimes : au delà de l'image. Présenté au Colloque Francopol sur la cybercriminalité, 11-12 octobre 2011, Montréal, Canada.

Aristides, N. (1988). Calm and uncollected. *American Scholar*, 57(3), 327–336.

Ayers, D. (2009). A second generation computer forensic analysis system. *Digital Investigation*, 6(S), S34–S42. doi:10.1016/j.diin.2009.06.013

Babchishin, K. M., Hanson, K. R., et Hermann, C. A. (2011). The Characteristics of Online Sex Offenders: A Meta-Analysis. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 23(1), 92–123. doi:10.1177/1079063210370708

Baekeland, F. (1994). Psychological aspects of art collecting. In S. M. Pearce (Ed.), *Interpreting Objects and Collections*. London and New York: Routledge.

Bang, J., Yoo, B., et Lee, S. (2011). Analysis of changes in file time attributes with file manipulation. *Digital Investigation*, 7(3-4), 135–144. doi:10.1016/j.diin.2010.12.001

Barbaree, H. E., et Marshall, W. E. (1989). Erectile responses among heterosexual child molesters, father-daughter incest offenders, and matched non-offenders; five distinct age preference profiles. *Canadian Journal of Behavioural Science*, 21(1), 70–82.

Barclay, D. (2009). Using forensic science in major crime inquiries. *Handbook of Forensic Science*, 337–358.

Baskin, D., et Sommers, I. (2010). The influence of forensic evidence on the case outcomes of homicide incidents. *Journal of Criminal Justice*, 1–9. doi:10.1016/j.jcrimjus.2010.09.002

Baudrillard, J. (1981). *For a Critique of the Political Economy of the Sign*. St. Louis, Mo: Telos Press Publishing.

- Baumeister, R. F. (2000). Gender differences in erotic plasticity: The female sex drive as socially flexible and responsive. *Psychological Bulletin*, 126(3), 347–374. doi:10.1037//0033-2909.126.3.347
- Baumgartner, J. V., Scalora, M. J., et Huss, M. T. (2002). Assessment of the Wilson Sex Fantasy Questionnaire Among Child Molesters and Nonsexual Forensic Offenders. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 14(1), 19–30. doi:10.1177/107906320201400102
- Belk, R.W. (1988), Possessions and the Extended Self. *Journal of Consumer Research*. 15 (September), 139-68.
- Belk, R. W. (1994). Collectors and collecting. In S. M. Pearce (Ed.), *Interpreting Objects and Collections* (pp. 317–326). London and New York: Routledge.
- Belk, R. W. (1995). Collecting as luxury consumption: Effects on individuals and households. *Journal of Economic Psychology*, 16(3), 477–490.
- Belk, R. W., Wallendorf, M., Sherry, J. F., et Holbrook, M. B. (1991a). Collecting in a Consumer Culture. In R. W. Belk (Ed.), *SV - Highways and Buyways: Naturalistic Research from the Consumer Behavior Odyssey* (pp. 1–29). Provo, UT: Association for Consumer Research.
- Belk, R. W., Wallendorf, M., Sherry, J. F., et Holbrook, M. B. (1991b). Collecting in a consumer culture. *Highways and buyways: Naturalistic research from the consumer behavior odyssey*, 178–215.
- Bell, A. P., Weinberg, M. S., et Hammersmith, S. K. (1981). *Sexual preference: Its development in men and women* (Vol. 2). Indiana University Press Bloomington.
- Benkler, Y. (2006). *The wealth of networks: How social production transforms markets and freedom*. New Haven and London: Yale University Press.
- Berberi, S., Boulanger, S., Fortin, F., Maleza, D., Ouellet, G., Paquin, J., et Rodrigue, S. (2003). *La cybercriminalité au québec - rapport d'analyse stratégique* (pp. 1–96). Sûreté du Québec, Service du renseignement criminel ; Ministère de la sécurité publique.
- Bernard, F. (1985). *Paedophilia: A factual report*. Rotterdam: Enclave.
- Blanchard, R., Klassen, P., Dickey, R., Kuban, M. E., et Blak, T. (2001). Sensitivity and specificity of the phallometric test for pedophilia in nonadmitting sex offenders. *Psychological Assessment*, 13(1), 118.
- Blanchard, R., Lykins, A. D., Wherrett, D., Kuban, M. E., Cantor, J. M., Blak, T. (2008). Pedophilia, Hebephilia, and the DSM-V. *Archives of Sexual Behavior*, 38(3), 335–350. doi:10.1007/s10508-008-9399-9

Bradford, J. M., Boulet, J., Pawlak, A., others. (1992). The paraphilias: a multiplicity of deviant behaviours. *Canadian journal of psychiatry. Revue canadienne de psychiatrie*, 37(2), 104.

Bullough, E. (1957). *Aesthetics: lectures and essays*. Stanford, CA: Greenwood Publishing Group.

Butsch, R. (1984). The commodification of leisure: The case of the model airplane hobby and industry. *Qualitative Sociology*, 7(3), 217–235.

Carr, J. (2001). Theme Paper on Child Pornography for the 2nd World Congress on Commercial Sexual Exploitation of Children (pp. 1–47). Presented at the 2e Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales.

Carver, C. S., et Scheier, M. F. (1981). *Attention and self-regulation: A control-theory approach to human behavior*. Springer-Verlag New York.

Christ, E. A. (1965). The “retired” stamp collector: Economic and other functions of a systematised leisure activity. In A. M. Rose et W. A. Peterson (Eds.), *Older people and their social world: The subculture of aging*. Philadelphia, PA: FA Davis Company.

Code criminel canadien, RSC 1985, c C-46 article 163.1

Corriveau, P. (2010). Les groupes de nouvelles à caractère pédopornographique : une sous-culture de la déviance. *Déviance et société*, 34(3), 381. doi:10.3917/ds.343.0381

Corriveau, P., et Fortin, F. (2011). *Cyberpédophiles et Autres Prédateurs Virtuels*. Montréal: VLB Editeur.

Csikszentmihalyi, Mihaly, et Rochberg-Halton, E. (1981). *The Meaning of Things: Domestic Symbols and the Self*. Cambridge, UK: Cambridge University Press.

Csikszentmihalyi, Mihalyi. (1975). *Beyond freedom and anxiety*. San Francisco, California: Jossey-Bass.

Currie, B. W. (1931). *Fishers of books*. Boston: Little Brown and Company.

Danet, B., et Katriel, T. (1994). No two alike: play and aesthetics in collecting. In S. M. Pearce (Ed.), *Interpreting Objects and Collections*. London and New York: Routledge.

Dannefer, D. (1980). Rationality and passion in private experience: Modern consciousness and the social world of old-car collectors. *Social Problems*, 392–412.

Deci, E. L., et Ryan, M. R. (1985). *Intrinsic motivation and self-determination in human behavior*. New York: Plenum.

Durkin, K. F., & Bryant, C. D. (1999). Propagandizing Pederasty: A Thematic Analysis of the On-Line Exculpatory Accounts of Unrepentant Pedophiles. *Deviant Behavior*, 20(2), 103–103–127.

Durost, W. (1932). Children's collecting activity related to social factors. *The Teachers College Record*, 34(7), 599–600.

Esseiva, P., Ioset, S., Anglada, F., Gasté, L., Ribaux, O., Margot, P. (2007). Forensic drug Intelligence: An important tool in law enforcement. *Forensic Science International*, 167(2-3), 247–254. doi:10.1016/j.forsciint.2006.06.032

Fenichel, O. (1939). The Drive to Amass Wealth. *The Journal of Nervous and Mental Disease*, 89(1), 100.

Ferraro, M. M., et Russell, A. (2004). Current issues confronting well-established computer-assisted child exploitation and computer crime task forces. *Digital Investigation*, 1(1), 7–15. doi:10.1016/j.diin.2004.01.004

Ferreday, D. (2003). Unspeakable Bodies Erasure, Embodiment and the Pro-Ana Community. *International Journal of Cultural Studies*, 6(3), 277–295.

Formanek, R. (1991). Why They Collect: Collectors Reveal Their Motivations. *Journal of Social Behavior and Personality*, 6, 1–12.

Formanek, R. (1994). Why they collect: collectors reveal their motivations. In S. M. Pearce (Ed.), *Interpreting Objects and Collections*. London and New York: Routledge.

Fortin, F. (2013). Usenet newsgroups, child pornography and the role of participants. In C. Morselli (Ed.), *Illicit networks*. Oxford: Routledge.

Fortin, F., et Corriveau, P. (2013). Pornographie juvénile et intervention policière. In Fortin F. *Cybercriminalité entre inconduite et crime organisé*. Montréal : Presses Internationales Polytechnique.

Fortin, F., et Roy, J. (2006). Profils des consommateurs de pornographie juvénile arrêtés au Québec : l'explorateur, le pervers et le polymorphe. *Criminologie*, 39(1), 1–22.

Freund, K. (1967b). Erotic preference in pedophilia. *Behaviour Research and Therapy*, 5(4), 339–348.

Freund, K., et Blanchard, R. (1989). Phallometric diagnosis of pedophilia. *Journal of consulting and clinical psychology*, 57(1), 100–105. Disponible en ligne. <http://eutils.ncbi.nlm.nih.gov/entrez/eutils/elink.fcgi?dbfrom=pubmedetid=2925958&retmode=refetcmd=prlinks>

Freund, K., et Watson, R. J. (1992). The proportions of heterosexual and homosexual pedophiles among sex offenders against children: An exploratory study. *Journal of Sex and Marital Therapy*, 18(1), 34–43. doi:10.1080/00926239208404356

Freund, K., McKnight, C. K., Langevin, R., et Cibiri, S. (1972). The female child as a surrogate object. *Archives of Sexual Behavior*, 2(2), 119–133.

Garfinkel, S., Farrell, P., Roussev, V., et Dinolt, G. (2009). Bringing science to digital forensics with standardized forensic corpora. *Digital Investigation*, 6(S), S2–S11. doi:10.1016/j.diin.2009.06.016

Gebhard, P. H. (1965). *Sex offenders: An analysis of types* (Vol. 965). New York : Harper and Row

Glasgow, D. (2010). The potential of digital evidence to contribute to risk assessment of internet offenders. *Journal of Sexual Aggression*, 16(1), 87–106. doi:doi: 10.1080/13552600903428839

Glasgow, D. V., Osborne, A., et Croxen, J. (2003). An assessment tool for investigating paedophile sexual interest using viewing time: An application of single case methodology. *British Journal of Learning Disabilities*, 31(2), 96–102.

Glasser, W. (2010). *Positive addiction*. New York: HarperCollins.

Grand Dictionnaire Terminologique (2012) Fiche terminologique - criminalistique. [En ligne] http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=8868924 Page consultée le 13 décembre 2013.

Gray, S. R., et Plaud, J. J. (2005). A comparison of the Abel Assessment for Sexual Interest and penile plethysmography in an outpatient sample of sexual offenders. *Journal of Sexual Offender Civil Commitment: Science and the Law*, 1, 1–10.

Green, R. (1988). Immutability of (Homo) sexual Orientation: Behavioral Science Implications for a Constitutional (Legal) Analysis. *Journal of Psychiatry and Law*, 16, 537.

Gress, C. L. Z., et Laws, R. D. (2009). *Measuring sexual deviance: Attention-based measures* (pp. 109–128). Wiley Chichester, UK.

Grisham, J. R., et Barlow, D. H. (2005). Compulsive Hoarding: Current Research and Theory. *Journal of Psychopathology and Behavioral Assessment*, 27(1), 45–52. doi:10.1007/s10862-005-3265-z

Guay, J.-P., Proulx, J., Cusson, M., et Ouimet, M. (2001). Victim-Choice Polymorphia Among Serious Sex Offenders. *Archives of Sexual Behavior*, 30(5), 1–13.

Hanson, R. K., et Bussiere, M. T. (1998). Predicting relapse: A meta-analysis of sexual offender recidivism studies. *Journal of consulting and clinical psychology*, 66(2), 348.

Hanson, R. K., et Morton-Bourgon, K. E. (2005). The Characteristics of Persistent Sexual Offenders: A Meta-Analysis of Recidivism Studies. *Journal of consulting and clinical psychology*, 73(6), 1154–1163. doi:10.1037/0022-006X.73.6.1154

Hanson, R. K., Scott, H., et Steffy, R. A. (1995). A Comparison of Child Molesters and Nonsexual Criminals: Risk Predictors and Long-Term Recidivism. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 32(3), 325–337. doi:10.1177/0022427895032003004

Harris, G. T., et Rice, M. E. (1996). The science in phallometric measurement of male sexual interest. *Current Directions in Psychological Science*, 5(5), 156–160.

Harris, G. T., Rice, M. E., Quinsey, V. L., et Chaplin, T. C. (1996). Viewing time as a measure of sexual interest among child molesters and normal heterosexual men. *Behaviour Research and Therapy*, 34(4), 389–394.

Heil, P., et Simons, D. (2008). Multiple paraphilias: Prevalence, etiology, assessment, and treatment. *Sexual deviance: Theory, assessment, and treatment*, 527–556.

Heiser, J. G., et Kruse, W. (2002). *Computer Forensics: Incident Response Essentials*. Addison-Wesley Professional.

Holmes, S. T., et Holmes, R. M. (2008). *Sex crimes: Patterns and behavior*. SAGE Publications, Incorporated.

Holt, T. J., Blevins, K. R., et Burkert, N. (2010). Considering the Pedophile Subculture Online. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 22(1), 3–24. doi:10.1177/1079063209344979

Howes, R. J. (1998). Plethysmographic assessment of incarcerated nonsexual offenders: A comparison with rapists. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 10(3), 183–194.

Hughes, N., et Hogg, M. K. (2006). Conceptualizing and Exploring Couple Dyads in the World of Collecting. *Advances in Consumer Research*, 33(1), 124–130.

Hughes, S. (1984). *Pop Culture Mania: Collecting 20th Century Americana for Fun and Profit*. McGraw-Hill.

Huizinga, J. (1955). *Homo ludens*. Boston: Beacon.

Inman, K., et Rudin, N. (2002). *Principles and practice of criminalistics: The profession of forensic science*. Boca Raton, FL: CRC Press.

James, W. (1918). *The principles of psychology (Vol. 2) (Dover.)*. New York: Dover.

Jenkins, P. (2001). *Beyond Tolerance : Child pornography on the Internet*. NYU Press.

Jenkins, R. E., Thomas, A. R., et Loudonville, N. Y. (2004). *Deviance online: Portrayals of bestiality on the Internet* (Center for Social Science Research.). Oneonta, NY: Center for Social Science Research.

Jensen, R. E. (2010). A Content Analysis of Youth Sexualized Language and Imagery in Adult Film Packaging, 1995–2007. *Journal of Children and Media*, 4(4), 371–386. doi:10.1080/17482798.2010.510005

Johnston, S., et Beddow, T. (1986). *Collecting: the passionate pastime*. Harper Collins Publishers.

Joline, Adrian H. (1902), *Meditations of an Autograph Collector*, New York: Harper.

Jullian, P. (1966). *Les collectionneurs*. Paris: Flammarion.

Kalmus, E., et Beech, A. R. (2005). Forensic assessment of sexual interest: A review. *Aggression and Violent Behavior*, 10(2), 193–217. doi:10.1016/j.avb.2003.12.002

Kayany, J. M. (1998). Contexts of uninhibited online behavior: Flaming in social newsgroups on Usenet. *Journal of the American Society for Information Science*, 49(12), 1135–1141.

Klain, E. J., Davies, J. H. J., et Hicks, M. M. A. (2001). *Child Pornography: The Criminal-Justice-System Response*. The National Center for Missing and Exploited Children (NCMEC), 1–168.

Knight, R. A., et Thornton, D. (2007). Evaluating and improving risk assessment schemes for sexual recidivism: A long-term follow-up of convicted sexual offenders. National Criminal Justice Reference Service.

Kreitler, H., et Kreitler, S. (1972). *Psychology of the Arts*. Durham, N.C: Duke University Press.

Kron, J. (1983). *Home-Psych. The Social Psychology of Home and Decoration*. New York: Clarkson N. Potter.

Krone, T. (2004). A typology of online child pornography offending. *Trends and Issues in Crime and Criminal Justice*, (279), 1–6.

Krone, T., (2005). International police operations against online child pornography. *Crime And Justice International*, 21(89), 1–6.

Kruglanski, A. W. (1990). A motivated gatekeeper of our minds: Need for closure effects on social cognition and interaction. In *Handbook of motivation and cognition: Foundations of social behavior*, Vol. 2. (pp. 465–497). Guilford Press.

Langevin, R. (1983). *Heterosexual and Homosexual Pedophilia in: Langevin, R Sexual Strands Understanding and Treating Sexual Anomalies in Men*. London : Routledge.

- Lanning, K. V., et Burgess, A. W. (1984). Child pornography and sex rings. Federal Bureau of Investigation, US Department of Justice.
- Lanyon, R. I. (2001). Psychological Assessment Procedures in Sex Offending. *Professional Psychology: Research and Practice*, 32(3), 1–14.
- Laws, D. R. (2009). Penile plethysmography: Strengths, limitations, innovations. In D. Thornton et D. R. Laws (Eds.), *Cognitive approaches to the assessment of sexual interest in sexual offenders* (pp. 7–30). New York, NY: Wiley.
- Laws, D. R., et Gress, C. L. (2004). Seeing things differently: The viewing time alternative to penile plethysmography. *Legal and criminological psychology*, 9(2), 183-196.
- Laws, R. D., et Marshall, W. L. L. (1990). A conditioning theory of the etiology and maintenance of deviant sexual preference and behavior. In W. L. L. Marshall, R. D. Laws, et H. E. Barbaree (Eds.), *Handbook of sexual assault: Issues, theories, and treatment of the offender* (pp. 209–229). New York: Plenum Press.
- Leitenberg, H., et Henning, K. (1995). Sexual fantasy. *Psychological Bulletin*, 117(3), 469.
- Li, C.-K. (1991). "The Main Thing Is Being Wanted": *Journal of Homosexuality*, 20(1-2), 129–143. doi:10.1300/J082v20n01_09
- Liberatore, M., Erdely, R., Kerle, T., Levine, B. N., & Shields, C. (2010). Forensic investigation of peer-to-peer file sharing networks. *Digital Investigation*, 7, 95–103.
- Long, M. M., et Schiffman, L. G. (1997). Swatch Fever: An Allegory for Understanding the Paradox of Collecting. *Psychology and Marketing*, 14(5), 495–509.
- Luehr, P. H. (2005). Real Evidence, Virtual Crimes-The Role of Computer Forensic Experts. *Criminal Justice*, 20, 14.
- Lussier, P., Bouchard, M., et Beauregard, E. (2011). Patterns of criminal achievement in sexual offending: Unravelling the “successful” sex offender. *Journal of Criminal Justice*, 39(5), 433–444. doi:10.1016/j.jcrimjus.2011.08.001
- Lykins, A. D., Cantor, J. M., Kuban, M. E., Blak, T., Dickey, R., Klassen, P. E., et Blanchard, R. (2010). The Relation Between Peak Response Magnitudes and Agreement in Diagnoses Obtained From Two Different Phallometric Tests for Pedophilia. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 22(1), 42–57. doi:10.1177/1079063209352094
- Maquet, J. P. (1986). *The aesthetic experience: An anthropologist looks at the visual arts*. Yale University Press New Haven, CT.
- Marshall, W. L. L., Barbaree, H. E., et Eccles, A. (1991). Early Onset and Deviant Sexuality in Child Molesters. *Journal of Interpersonal Violence*, 6(3), 323–335. doi:10.1177/088626091006003005

Marshall, W., et Fernandez, Y. M. (2003). Sexual preferences Are they useful in the assessment and treatment of sexual offenders? *Aggression and Violent Behavior*, 8(2), 131–143.

Martin, P. (1999). *Popular collecting and the everyday self: the reinvention of museums?* Leicester University Press London.

McCracken, G. (1986). Culture and consumption: a theoretical account of the structure and movement of the cultural meaning of consumer goods. *Journal of Consumer Research*, 71–84.

McGuire, R. J., Carlisle, J. M., et Young, B. G. (1965). Sexual deviations as conditioned behaviour: A hypothesis. *Behaviour Research and Therapy*, 3, 185.

McIntosh, W. D., et Schmeichel, B. (2004). Collectors and Collecting: A Social Psychological Perspective. *Leisure Sciences*, 26(1), 85–97. doi:10.1080/01490400490272639

McKemmish, R. (1999). What is forensic computing? *Trends & Issues in Crime and Criminal Justice*, 118 (1999), pp. 1–6

McKinnon, G., Smith, M. E., et Hunt, H. K. (1985). Hoarding behavior among consumers: conceptualization and marketing implications. *Journal of the academy of marketing science*, 13(1-2), 340–351.

McLaughlin, J. F. (2000). Cyber child sex offender typology. *Knight Stick: Publication of the New Hampshire Police Association*, 51, 39–42.

Mead, S. (2006). Unique file identification in the National Software Reference Library. *Digital Investigation*, 3(3), 138–150. doi:10.1016/j.diin.2006.08.010

Meyer, K. E. (1973). *The plundered past:[the story of the illegal international traffic in works of art]*. London; New York : Atheneum.

Michaud, P., et Proulx, J. (2009). Penile-Response Profiles of Sexual Aggressors During Phallometric Testing. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 21(3), 308–334. doi:10.1177/1079063209342073

Mocas, S. (2004). Building theoretical underpinnings for digital forensics research. *Digital Investigation*, 1(1), 61–68. doi:10.1016/j.diin.2003.12.004

Monfort, J.-C., Hugonot-Diener, L., Devouche, E., Wong, C., et Péan, I. (2010). Le syndrome de Diogène et les situations apparentées d’auto-exclusion sociale. *Enquête descriptive. Psychologie et NeuroPsychiatrie du vieillissement*, 8(2), 141–153. doi:10.1684/pnv.2010.0215

Muensterberger, W. (1994). *Collecting: An unruly passion*. Princeton University Press.

Murphy, W. D., et Barbaree, H. E. (1994). *Assessments of sex offenders by measures of erectile response: Psychometric properties and decision making*. Safer Society Press. Brandon, VT

- Nabokov, V. (1969). *Speak, Memory*. Harmondsworth: Penguin.
- Natarajan, R., et Goff, B. G. (1992). Manifestations of compulsiveness in the consumer-marketplace domain. *Psychology and Marketing*, 9(1), 31–44.
- National Institute of Justice. (2008). *Electronic Crime Scene Investigation: A Guide for First Responders*, Second Edition, 1–74.
- Nichols, H. R., et Molinder, I. (1984). *Multiphasic sex inventory manual*. Tacoma, WA: Author.
- OQLF (2002). Service de clavardage IRC. OQLF. Page consultée le 23 septembre 2013, from http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=2075015
- OQLF. (2002). Le grand dictionnaire terminologique. OQLF. asynchrone Page consultée le 22 novembre, 2013, from http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=8398859
- Olmsted, A.D. (1987) 'Stamp collectors and stamp collecting', paper presented at the Popular Culture Association Annual Meeting, Antiques and Collecting Section, Montreal
- Olmsted, A. D. (1991). Collecting-Leisure, Investment Or Obsession. *Journal of Social Behavior and Personality*, 6(6), 287–306.
- Osborne, H. (1970). *The art of appreciation*. London : Oxford University Press.
- Ouellet, I. (2008). Exploitation sexuelle des enfants sur Internet. Présenté à L'intersectoriel, pour des actions réalistes et efficaces auprès des victimes d'agression sexuelle, 6 novembre 2008 à Québec.
- Over, R., et Koukounas, E. (1995). Habituation of sexual arousal: product and process. *Annual Review of Sex Research*, 6(1), 187-223
- Palmer, G. (2001). *A road map for digital forensics research-report from the first Digital Forensics Research Workshop (DFRWS)*. Utica, New York.
- Pearson, S., et Watson, R. (2010). *Digital triage forensics: processing the digital crime scene*. Burlington, MA: Syngress.
- Peele, S. (1985). *The meaning of addiction: Compulsive experience and its interpretation*. Lexington Books/DC Heath and Com.
- Peters, A. J. (1997). Themes in group work with lesbian and gay adolescents. *Social Work With Groups*, 20, 51-69.
- Pollitt, M. (2009) *Applying Traditional Forensic Taxonomy to Digital Forensics*, *Advances in Digital Forensics IV, IFIP TC11.9 Conference Proceedings*.

Prichard, J., Watters, P. A., et Spiranovic, C. (2011). Internet subcultures and pathways to the use of child pornography. *Computer Law and Security Review*, 27(6), 585–600. doi:10.1016/j.clsr.2011.09.009

Prior, M. (2002). Nostalgia renews collectibles long-lost spotlight status. *DSN Retailing Today*, 41(3), 25.

Proulx, J., Côté, G., et Achille, P. A. (1993). Prevention of voluntary control of penile response in homosexual pedophiles during phallometric testing. *Journal of Sex Research*, 30(2), 140–147.

Quayle, E., et Taylor, M. (2002a). Paedophiles, Pornography and the Internet: Assessment Issues. *British Journal of Social Work*, 32(7), 863–875. doi:10.1093/bjsw/32.7.863

Quayle, E., et Taylor, M. (2002b). Child Pornography And The Internet: Perpetuating A Cycle Of Abuse. *Deviant Behavior*, 23(4), 331–361. doi:10.1080/01639620290086413

Quayle, E., et Taylor, M. (2003). Model of Problematic Internet Use in People with a Sexual Interest in Children. *CyberPsychology and Behavior*, 6(1), 1–14.

Quinsey, V. L. (2003). The etiology of anomalous sexual preferences in men. *Annals of the New York Academy of Sciences*, 989(1), 105–117.

Ratcliffe, J. H. (2008). *Intelligence-led policing*. Cullompton, Devon: Willan Publishing.

Reifler, C. B., Howard, J., Lipton, M. A., Liptzin, M. B., et Widmann, D. E. (1971). Pornography: An experimental study of effects. *American Journal of Psychiatry*, 128(5), 575–582.

Renaud, P., Chartier, S., Rouleau, J.-L., Proulx, J., Trottier, D., Bradford, J. P. (2009). Gaze behavior nonlinear dynamics assessed in virtual immersion as a diagnostic index of sexual deviancy: preliminary results. *Journal of Virtual Reality and Broadcasting*, 6(3).

Renaud, P., Rouleau, J. L., Granger, L., Barsetti, I., et Bouchard, S. (2002). Measuring sexual preferences in virtual reality: A pilot study. *CyberPsychology and Behavior*, 5(1), 1–10.

Renaud, P., Rouleau, J.-L., Proulx, J., Trottier, D., Goyette, M., Bradford, J. P., et Bouchard, S. (2010). Virtual characters designed for forensic assessment and rehabilitation of sex offenders: standardized and made-to-measure. *Journal of Virtual Reality and Broadcasting*, 7(5), 1860–2037.

Réseau Éducation Média (2001). *Jeunes canadiens dans un monde branché: La perspective des élèves*. Ottawa, Canada: Gouvernement du Canada.

Rheims, M., et Pryce-Jones, D. (1961). *Art on the Market*. London: Weidenfeld and Nicolson.

Ribaux, O., et Margot, P. (2003). Case based reasoning in criminal intelligence using forensic case data. *Science and Justice*, 43(3), 135–144.

- Ribaux, O., Baylon, A. L., Lock, E., Délémont, O. D., Roux, C., Zingg, C., et Margot, P. (2010a). Intelligence-led crime scene processing. Part II: Intelligence and crime scene examination. *Forensic Science International*, 199(1-3), 63–71. doi:10.1016/j.forsciint.2010.03.011
- Ribaux, O., Baylon, A., Roux, C., Delémont, O., Lock, E., Zingg, C., et Margot, P. (2010b). Intelligence-led crime scene processing. Part I: Forensic intelligence. *Forensic Science International*, 195(1-3), 10–16. doi:10.1016/j.forsciint.2009.10.027
- Richmond, R. (2011) New York Times Facebook's New Way to Combat Child Pornography En ligne - http://gadgetwise.blogs.nytimes.com/2011/05/19/facebook-to-combat-child-porn-using-microsofts-technology/?_php=true&_type=blog&_setcp=1&_sq=riva%20richmond&st=cse&t_r=0 . Consulté le 13 décembre 2013
- Rigby, D., et Rigby, E. (1944). *Lock, stock and barrel: The story of collecting* (Vol. 692). Philadelphia: JB Lippincott Company.
- Robson, C. (2002). *Real world research: A resource for social scientists and practitioner-researchers* (Vol. 2). Blackwell Oxford.
- Rogers, M. (2003). The role of criminal profiling in the computer forensics process. *Computers and Security*, 22(4), 292–298.
- Rosenweig, S. (1942). The photoscope as an objective device for evaluating sexual interest. *Psychosomatic Medicine*, 4(2), 150–158.
- Rosenmann, A., & Safir, M. P. (2006). Forced online: Pushed factors of Internet sexuality: A preliminary study of paraphilic empowerment. *Journal of Homosexuality*, 51, 71-92.
- Rossy, Q., Ioset, S., Dessimoz, D., & Ribaux, O. (2013). *Forensic Science International*. *Forensic Science International*, 230(1-3), 137–146. doi:10.1016/j.forsciint.2012.10.010
- Roussev, V. (2011). An evaluation of forensic similarity hashes. *Digital Investigation*, 8, S34–S41. doi:10.1016/j.diin.2011.05.005
- Roussev, V., Chen, Y., Bourg, T., et Richard, G. G., III. (2006). md5bloom: Forensic filesystem hashing revisited. *Digital Investigation*, 3, 82–90. doi:10.1016/j.diin.2006.06.012
- Roy, J. (2004). Étude exploratoire des événements et des caractéristiques des individus mis en cause dans des cas de possession et de distribution de matériel pornographique juvénile sur Internet. *École de criminologie*, Montréal.
- Ruhnka, J., et Bagby, J. W. (2008). Forensic implications of metadata in electronic files. *Cpa Journal*, 78(6), 68.

Samarji, A. N. (2010). Mapping the complexity of forensic science: implications for forensic science education. Thèse de doctorat. Victoria University.

Sellier, H. (2003). *Innocence-en-danger.com : Internet : le paradis des pédophiles* (Éditions Pion.). Paris: Pion.

Seto, M. C. (2012). Is Pedophilia a Sexual Orientation? *Archives of Sexual Behavior*, 41(1), 231–236. doi:10.1007/s10508-011-9882-6

Seto, M. C., Lalumière, M. L., et Blanchard, R. (2000). The discriminative validity of a phallometric test for pedophilic interests among adolescent sex offenders against children. *Psychological Assessment*, 12(3), 319.

Seto, M. C., Murphy, W. D., Page, J., et Ennis, L. (2003). Detecting anomalous sexual interests in juvenile sex offenders. *Annals of the New York Academy of Sciences*, 989(1), 118–130.

Sherrel, D. L., Burns, A. C., et Philips, M. R. (1991). Fixated consumption behavior: the case of enduring acquisition in a product category. in R. L. King (Ed.), *Developments in marketing science*, (Vol. 14, pp. 36–40). Richmond, VA.: Academy of Marketing Science.

Skoog, D. M., et Murray, J. N. (1998). *Innocence exploitée : La pornographie juvénile à l'ère de l'informatique*. Collège canadien de police.

Slane, A. (2007). Democracy, Social Space, and the Internet. *University of Toronto Law Journal*, 57(1), 81–105. doi:10.1353/tlj.2007.0003

Smallbone, S., et Wortley, R. K. (2000). *Child sexual abuse in Queensland: Offender characteristics and modus operandi* (Vol. 2). Queensland Crime Commission and Queensland Police Service.

Steel, C. M. S. (2009a). Child pornography in peer-to-peer networks. *Child Abuse and Neglect*, 33(8), 560–568. doi:10.1016/j.chiabu.2008.12.011

Steel, C. M. S. (2009b). Web-Based Child Pornography. *International Journal of Digital Crime and Forensics*, 1(4), 58–69. doi:10.4018/jdcf.2009062405

Stenross, B. (1987). The meaning of guns: shooters, hunters, and collectors. Presented at the Popular Culture Association Meeting, Montreal, Quebec.

Stewart, S. (1984). *On longing: Narratives of the miniature, the gigantic, the souvenir, the collection*. Duke University Press.

Strano, M., Germani, P., Gotti, V., et Errico, G. (2003). La diagnosi clinica e la terapia della pedofilia. *Telematic Journal of Clinical Criminology*. Page consultée le 10 août 2011 <http://www.pornodipende.it/PEDOFILIA/Pedofilia%20diagnosi%20e%20terapia.pdf>

Taylor, M. (1999). Congress introductory paper: The nature and dimensions of child pornography on the Internet. Presented at the International conference: combating child Pornography on the Internet. Vienna.

Taylor, M. (2001). La pédopornographie, Internet et les infractions (pp. 1–59). Presented at the Congrès transfrontalier — la frontière Canada-États-Unis : une réalité changeante, Vancouver.

Taylor, M., et Holland, G. (2002). Typology of paedophile picture collections. *Police Journal*, 1–11.

Taylor, M., et Quayle, E. (2003). *Child Pornography: An Internet Crime*. New York: Brunner-Routledge.

Treas, C. E., et Brannen, D. E. (1976). The Growing Collector Market. Proceedings, eds. Henry W. Nash and Donald P. Robin, Mississippi State, MS: Southern Marketing Association, 234, 236.

Turvey, B. (1999). *Criminal Profiling: An Introduction to Behavioral Evidence*. San Diego: Academic Press San Diego.

U.S. General Accounting Office (2004) File Sharing Programs: Peer to Peer Networks provide ready access to Child Pornography, Report to Committee on Government Reform – House of Representatives [en ligne] Available at: <http://www.gao.gov/new.items/d03351.pdf> . Page consulté le 6 juin 2012.

Ward, T., et Siegert, R. J. (2002). Toward a comprehensive theory of child sexual abuse: A theory knitting perspective. *Psychology, Crime and Law*, 8(4), 319–351. doi:10.1080/10683160208401823

Wilson, G. D. (1978). *The secrets of sexual fantasy*. London:Dent.

Wiseman, T. (1974). *The money motive: A study of an obsession*. New York: Random House.

Wolak, J., Finkelhor, D., et Mitchell, K. J. (2005). Child-Pornography Possessors Arrested in Internet-Related Crimes. *National Center for Missing Exploited Children*, 1–64.

Wolak, J., Liberatore, M., et Levine, B. N. (2014). Measuring a year of child pornography trafficking by U.S. computers on a peer-to-peer network. *Child Abuse and Neglect*, 38(2), 347–356. doi:<http://dx.doi.org/10.1016/j.chiabu.2013.10.018>

Wolf, E. (1980). On the developmental line of self object relations. In *Advances in self psychology* (pp. 117–130). New York: International Universities Press.

Wortley, R. K., et Smallbone, S. (2006). Child pornography on the internet. *Problem-Oriented Guides for Police Problem-Specific Guides Series*, (41).

Zamansky, H. S. (1956). A Technique for Assessing Homosexual Tendencies. *Journal of Personality*, 24(4), 436–448.